Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

72e ANNEE — Pronostics: Couvert avec neige mêlée de pluie. (Détails page 2) — MONTREAL, JEUDI 23 MARS 1950 — No 22

CONSTRUCTION DE BASES MILITAIRES HORS DES E.-U.

UN PROGRAMME DE GRANDE ENVERGURE

WASHINGTON, 23 — (PA) —L'armée américaine se lance dans un vaste programme de construction de bases militaires hors des frontières du pays, principalement en Alaska. Elle dépensera pour ces bases $239,409,000 sur le montant de $665,000,000 demandé au Congrès, pour l'accomplissement de travaux militaires. Ces travaux seraient entrepris dans l'espoir de protéger les Etats-Unis contre toute attaque imprévue, peut-être au moyen d'armes atomiques.

La construction de nouvelles bases s'étendrait d'Alaska à Okinawa, et comprendrait les îles Hawaii, Kwajalein et Johnston dans le Pacifique; des Bermudes au Labrador, dans l'Atlantique, aux Açores, en Lybie et en Arabie saoudite. L'Alaska serait transformé en forteresse pour la défense contre les raids par avions. On dépenserait $117,861,000 pour la défense de cette région située à proximité de la frontière russe.

REPARTITION

L'aviation dépensera environ $43,637,000 pour des dispositifs de défense tels que le radar, des stations météorologiques, et certaines stations munies d'intercepteurs secrets capables de transmettre tout message sur une distance de 1000 à 2000 milles.

Un montant de $74,244,000 sera utilisé pour renforcer certaines stations de base pour troupes et des bases aériennes d'où les avions et les bombardiers pourront repousser les attaques et même se lancer à l'offensive. On construirait aussi des dépôts d'essence et des ateliers de réparations.

La marine demandera $23,316,000 pur la construction d'une base hors des Etats-Unis dont l'emplacement n'a pas été révélé. La marine a demandé aussi un montant de $3,193,000 pour la construction d'un poste de communications permanent à Argentia, Terre-Neuve.

3,000 grévistes arrêtés dans Rome

ROME, 23. (P.A.) — La grève générale d'hier en Italie, grève de 12 heures d'inspiration communiste, a coûté la vie à un Italien. De plus, un grand nombre de personnes ont été blessées à la suite d'engagements farouches entre les manifestants et la police.

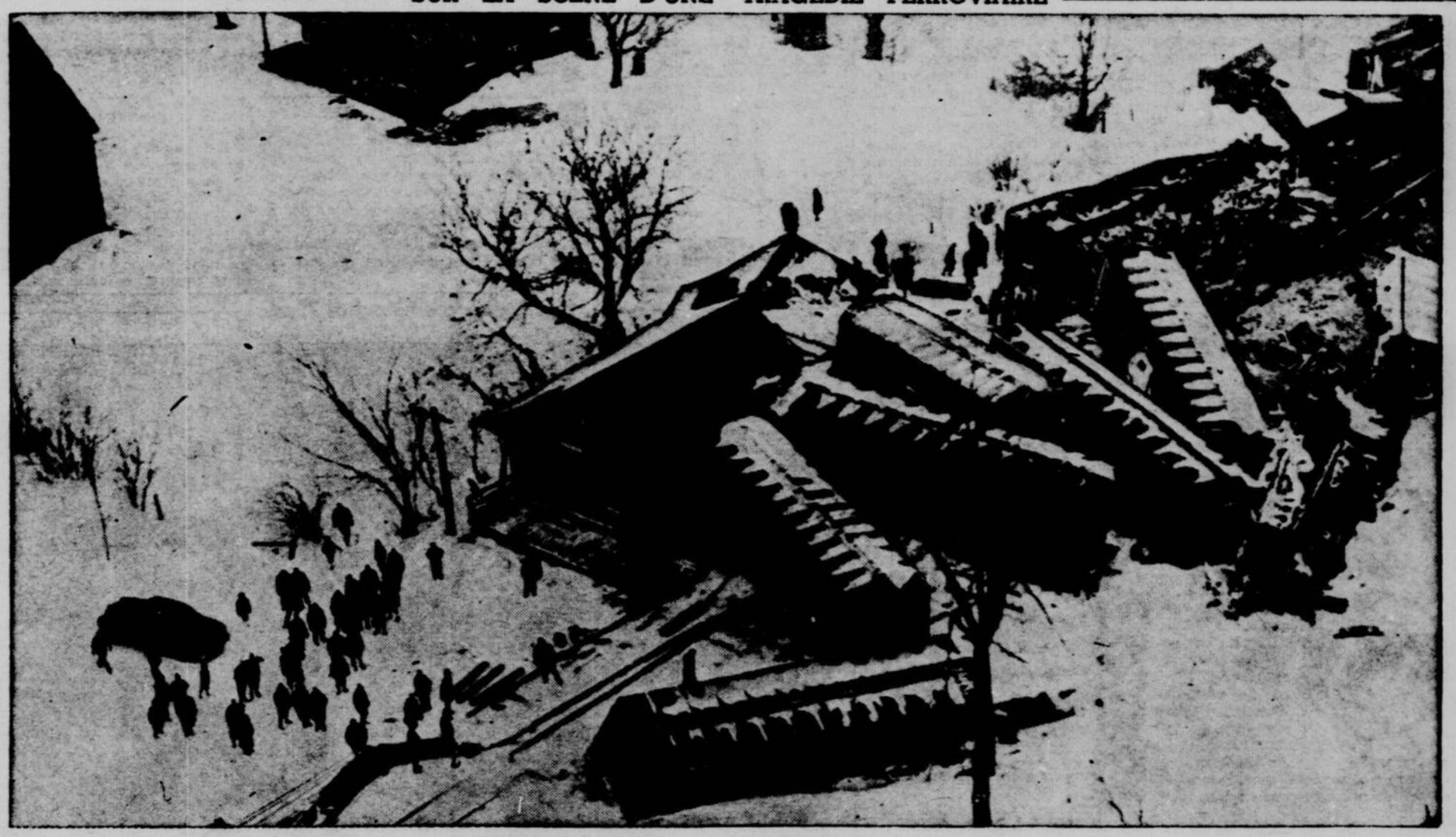
Dans Rome seulement, 3,000 grévistes ont été arrêtés. Des centaines d'autres ont été emprisonnés à Milan. La grève, comme on le sait, avait été décrétée par la Confédération générale du travail pour protester contre la mort de deux fermiers, au cours d'une rixe avec la police, la veille, dans la ville de Lentella, au centre du pays.

La grève a duré de 6 heures a.m. à 6 heures. p.m., heure européenne, ou de minuit à midi, heure normale de l'Est. Elle a coïncide avec la première audience générale de l'Année Sainte accordée par Sa Sainteté le pape Pie XII à quelque 15,000 pèlerins dans la basilique de St-Pierre.

(Suite à la page 5)

★★★★★★★★★ ★★★★★★★★★ ★★★★★★★★★ ★★★★★★★★★ ★★★★★★★★★

SUR LA SCENE D'UNE TRAGEDIE FERROVIAIRE



Les directeurs du Pacifique Canadien ont ordonné la tenue d'une enquête afin de déterminer la cause de la collision entre deux trains de fret, survenue à Ashton, Ontario, au cours d'une tempête de neige, et qui a coûté la vie à deux hommes. La photo, ci-dessus, nous donne une idée de la force de la collision.

Le Canadien seul en deuxième position

(Lire en page 27)

LE TOUR DU MONDE

ATHENES, 23. (P.A. — Sophocles Venizélos, chef libéral dont le parti est arrivé en troisième position aux élections du 5 mars, continue toujours ses efforts pour former un gouvernement sous sa présidence.

BELGRADE, 23. (P.C.) — Le premier ministre Tito vient de reconnaitre que la Yougoslavie rencontrait des difficultés pour équiper ses forces armées et que le peuple yougoslave devra voir lui-même à cette tâche.

NOUVELLE-DELHI, 23. (P.A. — Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères révèle qu'on en est venu à une entente, entre l'Inde et la Chine communiste, pour l'échange de représentants diplomatiques.

LIMA, Pérou, 23. (P.A.) — Un Conseil de guerre péruvien a condamné, hier, des officiers navals, des membres d'équipage et des civils d'avoir trempé dans la révolte avortée de Callao, le 3 octobre 1948.

CALI, Colombo, 23. (P.A.) — Un train de voyageurs a déraillé, hier, près de Buenaventura, tuant quatre personnes. 28 passagers furent blessés.

PRAGUE, 23. (P.A.) — Un homme a été condamné à mort et treize autres à la prison, pour des termes variant entre quatre ans et l'emprisonnement à vie, sous diverses accusations d'espionnage pour le compte de la France, des Etats-Unis et du Vatican.

WASHINGTON, 23. (P.A.) — La Fédération américaine du travail révèle qu'elle tiendra une conférence de deux jours, ici, les 24 et 25 courants, en vue d'organiser sa campagne pour augmenter ses effectifs d'un million de nouveaux membres en 1950. La Fédération groupe actuellement 8 millions d'ouvriers.

LONDRES, 23. (Reuters) — Le porte-avions canadien "Magnificent" a été invité à visiter Londonderry, dans le nord de l'Irlande, cet automne, afin d'y participer à des opérations anti-sous-marines, aux côtés de la Marine Royale.

La question de notre représentation à Paris

QUEBEC, 23. (De notre correspondant parlementaire).—"Le gouvernement de la province de Québec ne songe pas à organiser pour le moment de bureaux commerciaux à Paris ou ailleurs en Europe ou en Amérique du sud". C'est ce qu'a déclaré, hier, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, au cours de la discussion sur les crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce.

A une question de M. Paul Earl, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, demandant si la province allait, comme il en a été question l'an dernier, ouvrir des bureaux à déclaré que les conditions actuelles Paris et à Londres, M. Duplessis a en Europe sont telles qu'il ne serait pas profitable d'ouvrir de tels bureaux. "Mais, plus tard, dit M. Duplessis, lorsque les conditions seront améliorées, nous verrons à l'établissement de ces bureaux." M. Duplessis a ajouté que la province songe à ouvrir des bureaux commerciaux en Ontario et étudie la possibilité d'avoir des représentants en Amérique du Sud.

Le chef de l'opposition, M. Marler, abonda dans le même sens quant à la situation européenne. mais demanda s'il n'était pas possible d'avoir des agents spéciaux en Amérique du sud, où les mêmes conditions désavantageuses sont loin de prévaloir. M. Beaulieu répondit que le Conseil des ministres étudiait cette question, et que c'est M. Chartier, représentant de la Province de New-York, qui maintient actuellement les contacts avec les pays de l'Amérique du sud. A cette fin, il fait chaque année un voyage assez long dans les pays de l'Amérique du Sud.

M. Duplessis souligna que M. Beaulieu est humble, puisqu'il ne mentionne pas qu'il est lui-même le meilleur agent avec l'Amérique du Sud, ayant obtenu l'agrandissement des usines Singer à St-Jean et l'établissement de nouvelles industries dont les produits sont vendus dans ces pays.

"L'opposition devrait féliciter M. Beaulieu pour ses réalisations", dit M. Duplessis.

"Les fleurs ne manquent pas du côté du gouvernement", reprit M. Marler, "mais je dois féliciter le ministre de sa modestie. C'est une qualité assez rare de ce côté de la Chambre".

Des crédits pour quelque $500,000 ont été adoptés hier.

Communistes bannis de cette faculté

BARKELEY, Calif., 23. (P.A.) — Plus de mille professeurs de l'université de la Californie ont voté contre l'embauchage de tout communiste par la faculté. Ils rejetèrent par une majorité écrasante la demande du Conseil des Régents de l'université qui voulait leur faire prêter un serment spécial. Les professeurs avaient le choix: prêter le serment ou quitter leur emploi le 30 avril.

Toute la controverse semble sur le point de se régler.

"C'est la première fois que la faculté d'une grande université américaine prend une attitude officielle à l'appui d'une politique cherchant à mettre hors la loi les professeurs subversifs et leurs influences", a dit le président du conseil des régents de l'université.

Chez les forestiers



M. L.-R. THIESMEYER (à gauche), président de l'Institut canadien des recherches sur les pâtes et papiers, était le conférencier, hier midi, au déjeuner annuel de la section forestière de la Canadian Pulp & Paper Association. Au centre, le président de la section, M. J.-W. PATERSON; à droite, M. F.-L. MITCHELL, gérant de l'Association.

(Photo J.-J. Sénécal—La Patrie)

Convocations

Club Richelieu-Montréal—Déjeuner-causerie hebdomadaire, à midi et quart, au Queen's, sous la présidence de M. Léonard Lauzon. Conférencier: Rév. Shaun Govenlock, directeur-adjoint à l'Ecole de service social de l'Université de Montréal. Sujet: "What is happening in social work education".

Club Kiwanis-Montréal— Déjeuner hebdomadaire, à midi et demi, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. G. Mel. Pitts. Sujet: "Our City".

Royal Empire Society—Ce soir, à 8 h. 30, au Ritz, conférence par le révérend James S. Thomson, de l'Université McGill.

Société des étudiants en comptabilité—Dîner-causerie ce soir, à 6 h. 30, au Queen's. Conférencier: Me Fabio Monet, C.R. Sujet: "Quelques aspects de la Commission d'appel de l'impôt sur le Revenu".

Engineering Institute—Ce soir, à 8 h. 15, à 2050, rue Mansfield, conférence par M. C. B. Fisher, président de Radio Engineering Products.

Sydney réclame un drapeau canadien

SYDNEY, N.-E. 23. — La Ligue du Drapeau National du Canada, section de Québec, reçoit du Siège Central d'Ottawa une nouvelle adhésion en faveur du drapeau canadien. En effet, le Conseil de Ville de Sydney, Nouvelle-Ecosse, réuni en assemblée régulière a adopté une résolution réclamant l'adoption du drapeau canadien tel que préconisé par la Ligue du Drapeau National du Canada: le diagonal Blanc, Rouge à Feuille d'Erable verte.

Les employés de Chrysler en grève depuis 57 jours

DETROIT, 23 — (BUP) — Les représentants du gouvernement américain choisis comme conciliateurs dans le différend survenu entre la Chrysler Corporation et les ouvriers unis de l'auto (CIO) n'ont fait aucun commentaire sur deux nouvelles propositions pour mettre fin à la grève qui dure depuis 57 jours.

De sources autorisées, on apprend que c'est la première fois que la compagnie fait une offre depuis que ses employés ont déclaré la grève. L'Union de son côté aurait fait une contre-proposition. Les représentants unionistes et patronaux se sont rencontrés hier mais n'en sont pas venus à un accord.

l'Almanach de La Patrie

JEUDI 23 MARS 1950

82e jour de l'année — S. Victorin

Le soleil s'est levé à 5 h. 58 et se couchera à 6 h. 16

Pronostics



Une tempête se développe près de New-York et se dirige vers le nord-est. Des vents violents soufflent sur le sud de la Nouvelle-Angleterre. Le long du St-Laurent, ces vents augmenteront d'intensité et seront accompagnés de neige et de pluie.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, des Laurentides, de la Mauricie, du sud de la baie Comeau et des Cantons de l'Est: couvert avec neige mêlée de pluie. Maxima, aujourd'hui, à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 36; à Québec, Ste-Agathe, La Tuque et Rivière-du-Loup, 33 degrés.

Régions du lac St-Jean et du nord de la baie Comeau: couvert avec neige. Plus frais. Maximum, aujourd'hui, à Chicoutimi, 30 degrés.

LA LUNE

Pleine lune, le 4, à 5 h. 34 a.m.

Der. quartier, le 10, à 9h.38 p.m.

Nouvelle lune, le 18, à 10h.20 a.m.

Premier quart. le 26, à 3h.09 p.m.

SIGNE DU ZODIAQUE

LE BELIER

du 21 mars au 20 avril

1950 MARS 1950

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Réception au Board of Trade



LA PATRIE

Une centaine de membres du Montreal Board of Trade se sont réunis, hier après-midi, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'exécutif des comités de la Chambre. M. L.-W. Haslet, le président du Board of Trade, a accueilli les représentants des comités et a fait remarquer que 262 membres du Board collaboraient activement aux 29 comités. Ci-haut, de gauche à droite, MM. D.-A. Hanson, ex-président; L.-W. Haslett, président actuel; J.-B. Stirling, 1er vice-président; J.-H. Eakin, 2e vice-président.

$365,066.36 pour cette expropriation

Le tribunal de la régie des services publics a rendu, hier, une importante ordonnance dans l'affaire d'expropriation des terrains pour un parc public à l'angle du Chemin de la Côte Ste-Catherine et de l'avenue Westbury par la ville de Montréal.

Les autorités municipales offraient la somme de $230,000 pour ces terrains. Les propriétaires expropriés refusèrent et le tout fut référé à la Régie. Les intéressés firent entendre de nombreux témoins au cours d'une enquête qui dura deux jours. Ils étaient représentés par Mes Godfroy Laurendeau, Jacques Panneton et Francis Fauteux.

Les principaux témoins furent MM. J.-H. Laframboise et Maurice Giroux, de la société Laframboise et Giroux, qui donnèrent leurs chiffres à la Régie.

Par l'ordonnance rendue hier les

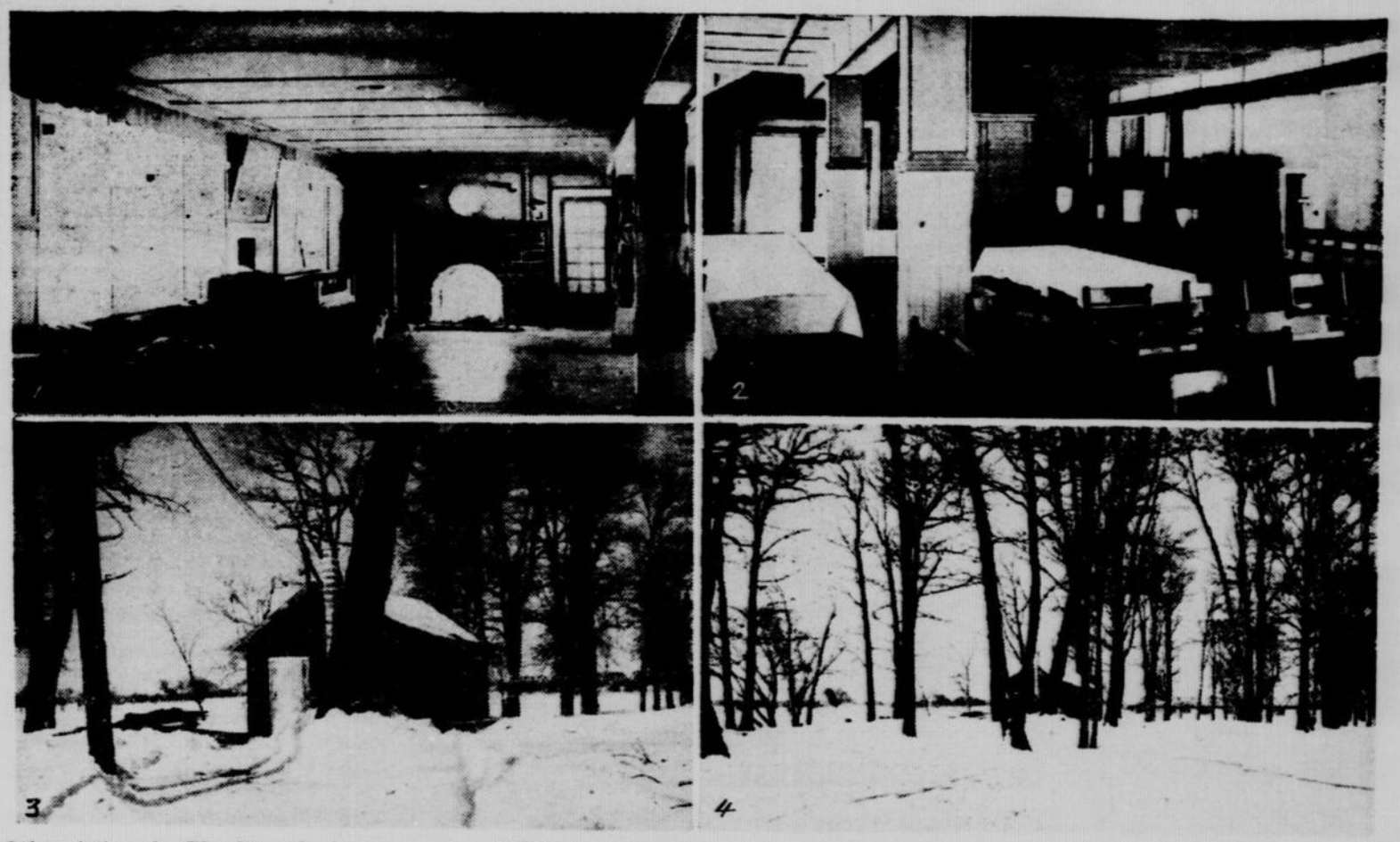
(Suite à la page 5)

Vol chez Frank De Rice

L'escouade municipale préposée aux vols à main armée poursuit, aujourd'hui, ses recherches dans le but de mettre la main sur le trio qui a perpétré un vol au restaurant Frank De Rice, boulevard Décarie, après avoir enfermé le gardien de nuit pendant 25 minutes dans un réfrigérateur.

Ratick Mirko, gardien de nuit du restaurant, rapporte, en effet, à la police que trois inconnus l'ont accosté alors qu'il venait de l'arrière du restaurant, au cours de la nuit. Sous la menace d'un revolver et d'un couteau, les bandits forcèrent la victime à entrer dans un réfrigérateur, et firent ensuite main basse sur l'argent qui se trouvait dans une distributrice automatique de cigarettes et dans un phonographe.

Une cabane à sucre idéale édifiée au Bout-de-l'Ile par le Bien-Etre de la Jeunesse



L'Association du Bien-Etre de la Jeunesse a édifié une cabane à sucre propre à favoriser les parties de sucre des diverses associations sociales de la métropole, ou même encore de divers groupes de personnes qui désireraient bénéficier de ses installations modernes. La photographie de l'angle supérieur gauche illustre la salle de danse. Comme on peut le constater cette salle est spacieuse. Tous les excursionnistes de parties de sucre pourront en profiter. A droite, les cuisines pouvant accommoder 400 personnes. A l'angle inférieur gauche, la cabane à sucre, avec en arrière-plan le pont Le Gardeur de Repentigny; enfin, à droite, un aspect de la cabane à sucre fortement encadrée d'érables.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

CHASSE À L'HOMME SCANDÉE DE QUATRE COUPS DE FEU À LA MONTÉE ST-LÉONARD

LES HEURES TRAGIQUES

Jeune homme blessé à mort à un passage à niveau

Gaston Bibeault, jeune homme de 17 ans, qui habitait Lachute-Mills, a tragiquement perdu la vie, hier soir, lors d'un accident qui se produisit à Lachute, dans le comté d'Argenteuil. L'auto dans laquelle il voyageait eut une panne, à un passage, à niveau, et elle fut subséquemment heurtée par un convoi ferroviaire.

(Suite à la page 5)

2 adolescents arrêtés pour vol d'auto

Une chasse à l'homme scandée de coups de feu s'est terminée, hier soir, par l'arrestation de deux adolescents qui furent par la suite écroués aux cellules de la Sûreté provinciale sous une accusation de vol d'automobile.

Le tout commença vers les six heures hier soir lorsque les agents Henri Bleau et Marcel Rompré, du poste de la circulation provinciale du Bout de l'Ile, firent stopper une automobile de marque Buick à l'entrée du pont afin d'y interroger les adolescents de 17 et 14 ans qui voyageaient dans la voiture.

Après enquête, les policiers s'aperçurent que cette voiture avait été, au cours de l'après-midi d'hier, rapportée volée par la police de Montréal. Alors que l'interrogatoire des jeunes gens se poursuivait, celui qui se trouvait au volant démarra rapidement et prit la fuite rue Sherbrooke. L'auto disparut ensuite sur le Broadway pour s'engager sur la Montée Saint-Léonard.

La fuite des jeunes gens fut à ce moment ralentie par le fait que cette route était passablement couverte de bosses et de trous d'eau. Grâce à ce fait, les

(Suite à la page 5)

À LA FÉDÉRATION

Les souscriptions dépassent le million

C'est ce soir que se termine la 18e campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, celle qui a été entreprise dans les conditions les plus difficiles peut-être, avec un enthousiasme plus grand que jamais peut-être, et dont le résultat aura été le plus incertain.

A midi, aujourd'hui, le "mercure" du grand thermomètre général, aux quartiers généraux de la Fédération, 445, rue Saint-François-Xavier, dépassait enfin le million. Exactement $1,004,316.87 pour cent de l'objectif de $1,150,000. Et il ne reste que quelques heures de campagne! Auxiliaires des paroisses, auxiliaires des "noms réservés", auxiliaires de la section des employés, auxiliaires de la section "Montréal", tous les effectifs de la Fédération, forts de plus de 12,000 membres, sont aujourd'hui engagés dans un effort suprême. Le mot d'ordre : "L'objectif à tout prix!"

Réussiront-ils ? C'est la question que se posent les dirigeants avec une inquiétude qui va croissant à mesure que s'écoulent les dernières heures. C'est la question que se posent aussi les 38 oeuvres de la Fédération qui ont un pressant besoin de ressources pour répondre aux demandes d'assistance dont on prévoit que le nombre sera sensiblement accru cette année.

MYSTIQUE DE L'OBJECTIF

Dans son dernier message quotidien avant la clôture de la campagne, le président général, M. Paul Dozois, a expliqué cette mystique de l'objectif qui anime tous les artisans de la campagne. "L'objectif de la Fédération, a-t-il dit, n'est pas un chiffre fantaisiste, fixé au hasard. Il n'est pas majoré pour être bien sûr d'obtenir le montant requis, comme on l'a déjà prétendu. Cet objectif de $1,150,000 que nous nous efforçons de recueillir présentement n'est que le total des budgets de nos 38 oeuvres réduits au minimum. L'atteindre, c'est leur permettre de fonctionner au même ryth-

(Suite à la page 5)



Achevons généreusement la campagne de charité: DONNONS

Partageons avec les indigents qui manquent de tout

Décès de M. A. Kirk

TORONTO, 22—On annonce le décès survenu, aujourd'hui, de M. A. M. Kirk, gérant du service des voyageurs du Canadien National pour la région centrale. M. Kirk qui était âgé de 64 ans est décédé subitement à sa résidence, ce matin.

Arthur McLure Kirk est né en Ecosse. Il vint au Canada à l'âge de vingt ans et débuta au Grand Tronc comme sténographe, dans le bureau du service des voyageurs à Montréal en 1910. Un peu plus tard il a été promu secrétaire du gérant du service des voyageurs puis commis en chef. En 1924, il devint adjoint du gérant du service des voyageurs. En 1930 il a été promu agent général du service des voyageurs avec juridiction sur les mouvements des voyageurs océaniques. En septembre 1944 il a été promu gérant du service des voyageurs du Canadien National pour la région centrale.

Lui survit une soeur Mlle Annie C. Kirk, de Montréal.

Les funérailles auront lieu au salon mortuaire de Jos C. Wray & Bro., 1234, rue de la Montagne à 2 h. p.m. vendredi d'où la dépouille mortelle sera conduite au cimetière Mont-Royal.

Exposition au bureau de l'attaché commercial tchécoslovaque



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

A l'exposition des produits d'exportations tchécoslovaques, au bureau de l'attaché commercial au Canada, on pouvait voir en montre divers magnifiques articles d'industrie et d'artisanat: verrerie, tissus, céramique, appareils de photographie, instruments de musique, produits pharmaceutiques. Sur la photo on remarque (de gauche à droite) M. Z. ROSKOT, chargé d'affaires au Canada; M. J. MARES, attaché commercial et organisateur de l'exposition. Les connaisseurs et les importateurs sauront sans aucun doute faire leur profit de cette intéressante démonstration.

Guerre aux agitateurs en Australie

CANBERRA, 23. — (Reuters) Le premier ministre d'Australie, Robert G. Menzies, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des représentants que le gouvernement avait décidé d'invoquer le Code Criminel pour enrayer les désordres industriels qui sévissent en Australie.

Cette décision donne au gouvernement des pouvoirs d'urgence permettant, par exemple, les arrestations sans mandat et l'interdiction des assemblées.

Menzies dit que ceux qui seraient condamnés d'après la nouvelle loi deviendraient passibles d'emprisonnement et même de déportation, dans le cas des prévenus nés à l'étranger.

Lachine proteste contre le service du tramway

Au cours de sa séance d'hier, le conseil municipal de la cité de Lachine a, par suite de plaintes formulées par l'échevin E.-H. Connelly, autorisé M. René Laberge, directeur des Finances, à faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie des Tramways, pour que cette dernière apporte une amélioration à son service actuel dans Lachine.

M. Connelly a cité le cas de résidants de la partie ouest de Lachine qui doivent prendre le tramway aux arrêts de la 1ère avenue, de la 5e ou de la 6e avenue pour retourner dans leurs demeures, après une journée de travail dans les usines ou les bureaux.

"Il est à peu près impossible pour ces travailleurs", a dit M. Connelly, "de trouver place à bord des tramways qui ont reçu des passagers tout le long de la voie, depuis Côte-St-Paul. Et, ce qui est pis, la majorité de ces tramways ont pour point d'arrêt l'intersection de la rue Notre-Dame et de la 6e avenue, d'où ils retournent à Montréal.

"Les travailleurs doivent donc descendre et venir grossir la foule de gens qui attendent déjà un tramway pour retourner chez-eux. Et c'est une bousculade générale".

L'échevin Connelly a suggéré que demande soit faite à la compagnie des Tramways de placer les voitures supplémentaires qui voyageraient entre la 6e Avenue et Stoney-Point seulement, aux heures d'affluence.

Grève communiste en Indochine

INDOCHINE, 23. — (B.U.P.) — Les communistes de l'Indochine ont ordonné une grève générale pour aujourd'hui. La démonstration a pour but de protester contre l'arrestation de quinze nationalistes qui, la semaine dernière, ont pris part aux démonstrations des rouges contre la visite de la marine américaine à Saïgon.

La police dit que c'est une manoeuvre habile de la stratégie communiste. Aujourd'hui est un jour de congé en Indochine. Tous les magasins et tous les édifices publics sont fermés. Le congé commémore le fait des soeurs Trung, les Jeanne d'Arc indochinoises, qui se battirent contre les envahisseurs de la Chine.

Elu président du Sailors' Institute

M. C.-Russell McKenzie, C.R., a été élu président du Montreal Sailors' Institute, hier, lors de l'assemblée annuelle. M. McKenzie remplace à ce poste M. Mostyn Lewis, président sortant.

Un déficit de $3,797 a été annoncé par le bureau de direction. Les dépenses de l'année dernière se sont élevées à $44,521.

Le projet d'un nouvel édifice est venu sur le tapis, mais les directeurs de l'Institut sont d'avis qu'il faudra attendre d'avoir plus de fonds avant de commencer la construction d'un établissement neuf.

Les autres officiers élus pour l'année courant sont: MM. D. R. Townsend, O.B.E., et E.-P. Rees, C.M.G., M.C., vice-président; S.-R. Campbell, trésorier honoraire; et Fred-G. Wood, secrétaire honoraire.

Mort soudaine de M. J.-J. Cusack

M. Jean-Jacques Cusack, vendeur de tableaux bien connu des Montréalais est décédé soudainement à sa demeure hier, 1635, avenue Ducharme, à Outremont, à 79 ans. Né à Montréal en 1872, il était le fils de Patrick-Francis Cusack et d'Elisabeth Moore. Il fit ses études à l'Académie de Saint-Jérome et à l'Académie Commerciale, du temps, à Montréal.

Il commença sa carrière à la firme John MacLean & Company. Au début du siècle, il forma sa propre firme. M. Cusack laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Jeanne Laine, de Québec, et deux fils, Léopold et Maurice Cusack. La dépouille mortelle repose au salon mortuaire J.-S. Vallée, 5310, avenue du Parc. Les funérailles auront lieu samedi en l'église Ste-Madeleine, à 9 h. 30 du matin. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La Tchécoslovaquie inaugure un bureau à Montréal

Le Dr M. Marès, attaché commercial tchécoslovaque au Canada, a présidé, hier, une exposition des produits de son pays, entre autres, de magnifiques échantillons de verrerie et de céramique. Cette démonstration marquait l'ouverture d'un nouveau bureau de commerce à Montréal.

Selon M. Marès, la Tchécoslovaquie a considérablement augmenté ses échanges commerciaux avec notre pays.

En 1948, les exportations tchécoslovaques au Canada se chiffraient à $1,300,000 et ses importations à $420,000. A la fin de 1949, les statistiques nous donnent $6,500,000 d'exportations et $3,000,000 d'importations.

La Tchécoslovaquie, qui a une superficie territoriale relativement petite, a beaucoup plus d'importance sur le plan économique. Située au centre de l'Europe, elle fait des affaires avec le monde entier. L'Union Soviétique occupe la première place parmi les pays qui achètent en Tchécoslovaquie et parmi ses fournisseurs.

Mort de Mgr Martel à Pembroke, Ontario

PEMBROKE, Ont., 23 — (P.C.) Mgr Louis-Joseph-Henri Martel, 81 ans, qui avait été ordonné prêtre à Montréal en 1892 et qui a consacré sa vie à faire de l'apostolat dans la vallée de l'Outaouais, est mort aujourd'hui, à l'hôpital de Pembroke. Il était malade depuis quelque temps déjà.

Originaire de Joliette, Qué., il avait fait ses études classiques au séminaire de Joliette pour être successivement curateur à Eganville, Ont., curé de Bonfield, Ont., à La Passe et à l'église de Ste-Anne, île Calumet, Qué.

En reconnaissance de son travail il fut nommé prélat domestique en 1935.

Il avait pris sa retraite en 1946. Ses funérailles auront lieu à Joliette.

Un seul candidat sur les rangs

M. E.-T. Sampson, secrétaire de la Cité d'Outremont, annonce que, jusqu'à présent, un seul candidat, M. Bernard Couvrette, est officiellement candidat pour le siège échevinal laissé vacant, il y a une dizaine de jours, par suite de la démission du sénateur Elie Beauregard, qui était échevin d'Outremont depuis dix ans.

La mise en nomination pour cette élection se fera le 11 avril prochain.

Facteur à considérer dans la répartition des emplois

Le docteur D. Ewen Cameron, psychiatre de Montréal, a raconté aux membres de l'Engineering Institute of Canada l'histoire du farceur qui expédia environ deux cents télégrammes anonymes aux habitants les plus en vue d'une petite ville, message qui se lisait comme suit. "Tout est découvert, fuyez immédiatement."

Un pourcentage élevé de ceux qui reçurent le télégramme quittèrent la ville immédiatement. Les ingénieurs rigolèrent à ce récit.

Le docteur Cameron expliqua que cette réaction à la suggestion de fuir immédiatement est due au "vaste réservoir de culpabilité" qui existe dans la plupart des groupes ou sociétés.

"Incidemment," ajouta le docteur Cameron, "les rires qui fusent presque toujours après cette histoire indiquent qu'il existe aussi dans l'auditoire un "vaste réservoir de culpabilité".

Les ingérieurs rirent encore, mais peut-être avec moins d'aise.

Le docteur Cameron, parlant du complexe d'inaptitude, déclara que ce sentiment était fort répandu, mais qu'il ne coïncidait pas toujours aux talents et qualités réelles d'un individu. C'est un facteur que les employeurs doivent prendre en sérieuse considération en répartissant les fonctions et les emplois.

Ce sentiment résulte généralement d'expériences subies durant l'enfance, alors que l'enfant est incapable de se mettre au diapason d'un monde difficile à comprendre. Il s'aggrave surtout lorsque l'amour et l'attention des parents ne suffisent pas à compenser pour l'effet de ce complexe d'inaptitude.

L'enfant s'arme contre ce sentiment et, plus tard, dans sa vie, il améliorera sa défense par une attention méticuleuse au travail, une grande confiance dans la routine ouù, encore, par une attitude de fier-à-bras envers les camarades de travail.

Le docteur Cameron termina en recommandant aux patrons d'essayer de découvrir ce complexe d'inaptitude chez leurs employés, afin de confier à ceux-ci des fonctions dans lesquelles ils travailleront avec satisfaction et bonheur.

Leurs billets ont été choisis tout de même

TORONTO, 23 — (B.U.P.)—Une trentaine de citoyens de Toronto qui avaient vécu des heures d'anxiété, à l'approche du tirage du sweepstake des hôpitaux irlandais, ont appris hier, qu'ils n'avaient aucune raison de se ronger les ongles. Ils n'ont même pas participé au tirage.

De fait, les billets qu'ils détenaient, de même que celui qui les avait vendus, Alex Couvrette, ont échoué en Cour de police, hier. Le vendeur Couvrette, un employé d'usine âgé de 26 ans, avait été appréhendé le 6 mars dernier, et les talons des billets qu'il avait déjà vendus avaient été saisis. Couvrette a été condamné à 100 dollars d'amende ou à un mois de prison, au choix.

Sommité médicale chez les Kiwaniens



Le Saint-Laurent Kiwanis de Montréal, lors de son déjeuner-causerie d'hier, avait eu la main particulièrement heureuse en choisissant son conférencier invité qui n'était nul autre que le Dr Hans Selye, le précurseur des deux plus récentes découvertes de la médecine, l'ACTH et le cortisone. A la table d'honneur, ci-dessous, de gauche à droite, sont rangés MM. le Dr Donatien Marion, de l'Université de Montréal; le Dr Hans Selye, L.-Eugène Courtois, président; et Mme Alfred Thibaudeau, présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

(Photo J.-P. Laliberté, la Patrie)

Jeune homme blessé...

(Suite de la page 3)

Le détective Paul Coulombe, de la Sûrete provinciale, fut dépêché sur les lieux par le lieutenant-détective Roger Gauthier, pour fins de constatations d'usage.

ORTEILS AMPUTES D'UN COUP DE HACHE

André Morel, neuf ans, dont les parents sont domiciliés à 6568, rue Clarke, a eu deux orteils amputés, hier après-midi, d'un coup de hache donné par son compagnon de dix ans, alors que les deux bambins s'amusaient à enlever la glace sur la chaussée, près de leur domicile. Le petit blessé fut admis à l'hôpital Ste-Justine.

RENVERSE PAR UNE AUTO

Gerald Hirsch, neuf ans, 6001, rue De Normanville, a aussi été admis à la même institution, souffrant de blessures graves à la tête, après qu'il eut été renversé par une auto alors qu'il traversait la chaussée en face du domicile de ses parents.

HEURTE PAR UN CAMION

Jean De Guise neuf ans, 5664, DeLaroche, a subi de graves blessures à la tête, vers 4 h. 10 hier après-midi, lorsqu'il fut renversé par un camion à l'angle des rues DeLaroche et DeFleurimont. Il fut aussi admis à Ste-Justine. Le camion était conduit par M. Noel Leduc, 23 ans, 127, rue St-Louis, à Valleyfield.

Chasse à l'homme...

(Suite de la page 3)

policiers qui avaient, dès le départ des jeunes gens, sauté dans leur propre automobile pour leur donner la chasse, rejoignirent la voiture des fugitifs.

Quelques secondes plus tard les adolescents étaient forcés de descendre de leur voiture, après en avoir perdu le contrôle. Les jeunes gens prirent alors la fuite à pieds pour aller se réfugier derrière un restaurant.

Entre-temps l'agent Rompré se lança à la poursuite de l'un des deux individus qui, à ce moment, avait quitté sa cachette pour courir à travers les champs. L'officier cria au jeune homme d'arrêter et comme le futigif refusait de se rendre à l'ordre du policier quatre coups de feu furent tirés. Immédiatement l'adolescent se retourna et cria: "Ne tire plus, je me rends."

Pendant ce temps l'agent Bleau avait opéré l'arrestation de l'autre jeune homme et quelques minutes plus tard les détenus étaient conduits dans les cellules de la Sûreté provinciale, d'où ils seront remis entre les mains de la police de Montréal où le vol a été perpétré.

230 CANADIENS FRANÇAIS EN ROUTE VERS ROME



Un groupe de pèlerins venant de toutes les parties de la province s'embarquait hier soir à Montréal, à bord d'un train spécial pour se rendre à New-York, où le S.S. Atlantic de la Home Line, les attend pour les transporter vers la Ville Eternelle. Plusieurs centaines de parents et amis s'étaient rendus à la gare pour souhaiter un bon voyage aux 230 voyageurs. Parmi les personnes sur leur départ, on remarquait 17 prêtres et religieux, dont M. l'abbé J. H. Clément, de Montréal, les révérends Eugène Desrochers, Donat Houle et Damien Robert, tous trois de Joliette, les révérends Auguste Vaillancourt, J. J. Lynch et l'abbé Gérard Vachon de Sturgeon Falls, ainsi que le Rév. Laurent Fortin, de Coniston. Au nombre des passagers, on comptait 80 personnes de Montréal, 37 de Sudbury, Sturgeon Falls et plusieurs autres groupes venant de Trois-Rivières, de Joliette, de Chicoutimi et d'autres villes de la province. La Nouvelle-Ecosse était représentée par un groupe de sept personnes.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

3,000 grévistes arrêtés...

(Suite de la 1ère page)

La grève, cependant, fut peu efficace. Le ministère du Travail a rapporté que la vie nationale n'avait pas été entravée par cette cessation de travail. Les membres de la libre confédération du travail, dirigée par des membres du parti démocrate-chrétien du premier ministre Alcide de Gasperi, sont demeurés au travail, comme ceux de la Fédération italienne du travail.

La perte de vie a été enregistrée à Parme, centre de production de fromage de la vallée du Pô. Giuseppe di Vittorio, leader communiste de la Confédération, a rapporté qu'un sans-travail, Attila Lamberti, avait été tué par une rafale de mitraillette.

$365,066.36 pour...

(Suite de la page 3)

propriétaires intéressés recevront la somme globale de $365,063.36, répartie comme suit: Mme veuve J.-T. Décarie, $128,823.75; Joseph Donatien Légaré et al: $82,358.38; Joseph Légaré et al: $103,858.54 et Nathan Cohen et al, $50,025. Les expropriés ont donc obtenu $135,000, de plus que l'offre initiale faite par la ville et refusée par les intéressés.

La décision de la régie a été rendue par MM. Antoine Lamarre, C.R., Alexandre Larivière et C.-E. Dubé.

Les souscriptions...

(Suite de la page 3)

me que par le passé. Le dépasser, c'est leur permettre d'agrandir leur champ d'action, de soulager plus de misères. Et il y a quinze autres oeuvres, toutes méritoires, toutes nécessaires, qui demandent leur admission à la Fédération mais que celle-ci doit refuser faute de fonds suffisants."

UN MIRACLE EST POSSIBLE

"A moins d'un miracle, a continué M. Dozois, l'objectif ne sera pas atteint. Mais nous croyons aux miracles. Surtout quand il suffit pour réaliser d'un peu de bonne volonté, d'un peu de sympathie. Si la Fédération une seconde fois n'atteint pas son objectif, il faudra conclure que nous avons fait un pas en arrière dans le domaine de la charité.

"Mais cela ne sera pas. Cela ne peut être. Nous lançons le plus pressant des appels pour que tous ensemble nous fournissions un dernier coup. Si vous avez déjà donné, voyez si vous ne pouvez pas verser une obole supplémentaire, si minime soit-elle. Si vous n'avez pas été sollicité, communiquez immédiatement avec votre curé ou avec les quartiers généraux de la Fédération, 445, rue St-François-Xavier, MArquette 8101.

"La Fédération est **notre** propriété. Ses pauvres sont **nos** pauvres. Sa campagne est **notre** campagne. Plus de 100,000 indigents attendent avec inquiétude le résultat de cette souscription, dont ils dépendent pour toute une année. Que serons-nous en mesure de leur annoncer demain soir, quand nous aurons en main le total définitif? Un échec ou un triomphe? La réponse appartient à chacun de nous. Il est encore temps d'assurer le succès de la campagne. Demain, il sera peut-être trop tard."

La vedette de la journée d'hier revient à un jeune étudiant. Il se présente, hier après-midi, aux quartiers généraux de la campagne, et s'informe où il peut déposer sa souscription. On le pilote vers la section des paroisses. On prépare une fiche d'engagement.

—Combien désirez-vous souscrire?

—Cinq dollars par paye. C'est-à-dire $10 par mois.

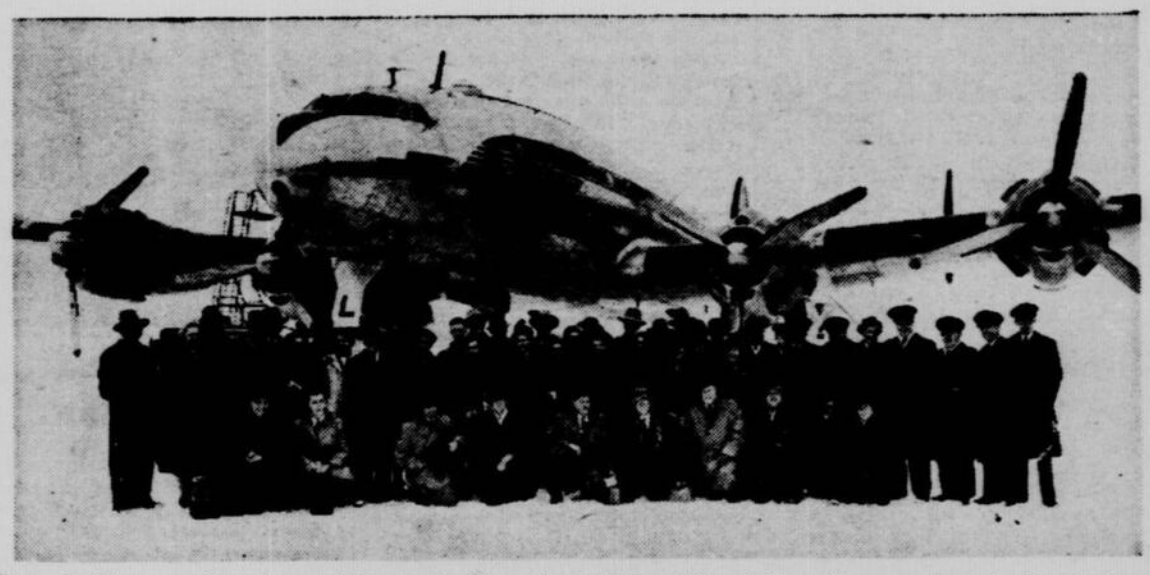
—Vous souscriyez donc $120 pour l'année?

—C'est ça.

Et comme il note un peu d'étonnement chez son interlocuteur:

—J'ai déjà été assisté par une oeuvre de la Fédération, explique-t-il simplement. Aujourd'hui, je paye ma dette.

Pour étudier la fabrication britannique de l'auto



Pour étudier sur place les problèmes ainsi que la technique de fabrication britannique d'automobiles, un groupe de 45 personnes comprenant les distributeurs de la Austin Motor Co., (Canada) Ltd., et leurs épouses se prépare à partir pour un voyage d'un mois. Les Canadiens visiteront les énormes usines de la compagnie Austin, la plus grande productrice d'automobiles britanniques, situées à Longbridge, Birmingham. Plusieurs excursions attendent les voyageurs dont un séjour à Paris. Nous voyons ici le groupe se préparant à monter à bord de l'appareil géant de la British Overseas Airways nolisé spécialement pour la circonstance par la compagnie Austin.

En marge du congrès libéral

QUEBEC, 23 (De notre correspondant parlementaire) — La fin prochaine de la session provinciale ravive l'intérêt qu'avait soulevé, il y a quelques mois, la nouvelle d'un congrès libéral pour le choix d'un chef provincial. Une fois la session terminée, vers le 1er avril, l'organisation libérale poussera activement son travail afin que les délibérations libérales du 19 et 20 mai se fassent rapidement et efficacement.

Dans l'intervalle, on parle des candidatures possibles, et certaines se précisent actuellement, notamment celle de l'hon. Wilfrid Hamel, qui sera vraisemblablement le candidat des libéraux du district de Québec. M. Hamel a toujours été un nationaliste dans la plus franche acception du mot et sa sincérité est bien connue.

Nous apprenons qu'une délégation nombreuse s'organise dans le district de Québec et à Montréal pour venir à Québec prier M. Hamel de poser sa candidature au poste de chef du parti provincial. M. Hamel est comptable, et il est le père d'une nombreuse famille.

A Montréal et à Joliette, des groupes s'agitent aussi en faveur de candidats bien connus. Les plus éminents sont le chef actuel du parti, M. George-C. Marler, député de Westmount, et M. P.-E. Lapalme, député de Joliette. On annonce qu'il y aura dimanche, à Joliette, une assemblée libérale au cours de laquelle on offrira la candidature à M. Lapalme.

L'ARBITRAGE DES TRAMWAYS

Au cours de la séance d'hier devant le tribunal d'arbitrage chargé de régler le différend survenu entre la Compagnie des Tramways et ses employés, Me Jacques Perreault a contre-interrogé M. J.-P. Gauthier, comptable agréé qui a préparé quelques-uns des exhibits présentés aux membres du tribunal dont l'un se rapportait au coût annuel des demandes de la Fraternité.

Le coût global des demandes atteindrait $4,377,000 pour se repartir ainsi: 1—Le différentiel de 18 cents l'heure sur les salaires déjà existants des employés classifiés comme opérateurs coûterait $224,750; 2—Une garantie minimum en cas de maladie, de 12 jours cumulatifs par année, y compris l'augmentation potentielle de 30 cents l'heure sur le salaire de base, s'élèverait à $435,900; 3—Le temps supplémentaire pour les dimanches, 7ièmes jours et jours de fêtes, même augmentation potentielle incluse, coûterait $380,850; 4—Enfin, une augmentation de 30 cents l'heure sur le salaire de base se chiffrerait à $3,335,550.

Il faut atteindre l'objectif de $1,150,000 de la Fédération!

A l'Assemblée Législative

"L'augmentation des dépenses se justifie pleinement par l'accroissement du bien-être procuré à la population"

Réponse de M. Barrette à M. Marler

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 23 — Le ministre du Travail, M. Antonio Barrette, dans sa réponse au discours de M. Marler sur le budget, a affirmé, hier, en Chambre, que l'augmentation des dépenses du gouvernement se justifie pleinement par l'accroissement de bien-être que cela procure à la population de notre immense province.

M. Barrette a également soutenu que notre province avait la législation sociale la plus au point et il ajouta que ceux qui veulent donner des leçons au gouvernement, en ce domaine, seraient peut-être mieux avisés de venir lui en demander.

*

Le ministre parla pendant plus d'une heure, avec conviction et énergie, passant en revue l'oeuvre du gouvernement pour l'amélioration du standard de vie des ouvriers et de la population en général.

Ce discours suivait celui de M. Paul Earl, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, et fut suivi de celui de M. Kirkland, député de Jacques-Cartier. La Chambre passa ensuite à l'adoption des prévisions budgétaires. Il fut voté pour $500,000 de crédits.

NOUVELLES LOIS

Au début de la séance, le premier ministre, M. Maurice Duplessis, expliqua plusieurs projets de loi qui subirent leur première lecture. A une question de M. Marler, M. Duplessis répondit qu'il y aurait encore quelques autres projets qui seront déposés d'ici la fin de la session, mais que ceux-ci n'avaient pas une très grande importance.

Parmi les projets de loi qui ont subi leur première lecture hier, se trouve celui que nous annoncions dimanche, concernant la formation d'unions des membres des forces policières et des pompiers.

En vertu de ce projet, seules les associations composées d'agents de police et de pompiers de la même municipalité pourront être certifiées en vertu de la loi des relations ouvrières de Québec et pourront négocier des contrats collectifs avec leurs employeurs. Ce projet de loi intitulé "loi concernant l'ordre public", est présenté par le ministre des Affaires municipales, l'hon. Bona Dussault. Le texte n'en a pas encore été distribué aux députés. On sait, cependant, que ce projet de loi vise les associations provinciales et même internationales de policiers et de pompiers, auxquelles le premier ministre s'est déclaré carrément opposé en maintes circonstances.

La loi concernant la charte de l'Université de Montréal, présentée par l'hon. M. Omer Côté, secrétaire provincial, a aussi subi sa première lecture, sans que le texte en soit connu. M. Duplessis a noté qu'il y est entre autres nommé un conseil des gouverneurs et un comité exécutif.

Le trésorier provincial, M. Onésime Gagnon, présente une loi "concernant la cession des biens des compagnies de fidéicommis". Quelques autres lois de concordance seront aussi distribuées aujourd'hui, notamment l'une pour remplacer les mots "citoyen britannique" par "citoyen canadien" dans la loi des cités et villes. Un autre bill présenté par le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, a pour but de prolonger de 4 ans la loi d'aide aux caisses populaires.

M. Duplessis a aussi annoncé qu'il présentera une loi permettant à l'Hydro-Québec d'acheter les actions de la Keystone Transport, pour quelque $1,100,000. Prix de 510 actions, assurant la propriété des bateaux de la compagnie et les profits accumulés, soit un demi million.

M. PAUL EARL

Le député de Notre-Dame-de-Grâce préconise la création d'un Hansard pour l'Assemblée législative et il donne les raisons qui, à son avis, militent en faveur de cette amélioration. Puis il demande au gouvernement de mieux partager l'argent qu'il dépense pour la construction des routes. "Actuellement, dit-il, le gouvernement paie tout le coût d'établissement d'une route qui passe à travers un village et il conviendrait qu'il aide également aux villes qui dépensent des sommes considérables pour le maintien et la construction des rues dont un grand nombre font partie du réseau routier provincial."

M. Earl invite le gouvernement de Québec à suivre l'exemple du gouvernement de l'Ontario dans ce domaine. La province d'Ontario paie plus de $2,000,000 et demi de dollars aux villes qui entretiennent cette partie du réseau routier qui les traverse. Toronto, pour sa part, a reçu, en 1947, une somme de $896,678.59. Le député de Notre-Dame-de-Grâce est favorable à ce que le gouvernement de Québec partage avec les municipalités les revenus de la taxe sur la gazoline.

M. BARRETTE

Le ministre commence par rappeler qu'il siège depuis près de quinze ans à la Chambre et qu'il a eu, chaque année, l'occasion de parler sur le budget: "Cette année, dit-il, après l'exposé du trésorier de la province et celui, hier, ministre du Commerce et de l'Industrie, je n'aurais que peu de choses à ajouter. Ces exposés ont clairement démontré que la province est administrée par un gouvernement à la fois sage et prévoyant. Je voudrais, cependant, mettre en évidence ce qui s'est accompli dans le ministère que j'ai l'honneur de diriger et les réformes sociales importantes réalisées par l'Union Nationale.

LE MEME PROGRAMME

"L'Union Nationale a toujours eu le même programme depuis sa fondation. Elle n'a pas eu, depuis quinze ans, besoin d'en rédiger d'autre ni de se choisir de chef. Son programme mis sans cesse à jour, a été appliqué par un chef qui a voulu faire de sa province un coin du monde où il fait bon vivre. Le chef de l'Union Nationale fut réellement le champion des revendications populaires et le véritable chef des Canadiens français.

"Qui, en effet, pourrait nier la transformation de la province de Québec depuis quelques années? Nos adversaires s'étonnent de l'augmentation du budget de la province qui, soulignent-ils, a doublé depuis 1944. Mais est-ce que le coût de la vie n'a pas augmenté dans les mêmes proportions? Cet argent nous le dépensons pour l'amélioration du standard de vie de la population. Et nous accomplissons cette amélioration tout en diminuant la dette. Aujourd'hui, contrairement à la situation qui régnait avant 1936, l'optimisme règne partout. Avant 1936, c'était le règne des salaires de famine; le chômage et la misère s'étaient installés partout. Regardez aujourd'hui autour de vous et vous constaterez que c'est, partout, la prospérité. Le gouvernement actuel du Québec a fait plus comparativement pour les masses que tout ce qui s'est fait ailleurs".

RESSOURCES NATURELLES

M. Barrette accusa ensuite les gouvernements libéraux d'avoir cédé presque pour rien nos ressources naturelles: "Venez chez nous, disaient-ils; nous avons des ressources naturelles en abondance. Vous pourrez les exploiter sans qu'il vous en coûte trop, car notre population n'est pas exigeante, ses besoins sont limités et elle se contente de bas salaires sans jamais réclamer".

AMELIORATIONS SOCIALES

"Mais nous avons changé tout cela. Je ne passerai pas en revue tout ce qui s'est fait par l'Union Nationale, je m'en tiendrai à l'oeuvre du ministère du Travail". Et M. Barrette rappelle la session d'urgence de 1936 pour souligner que le chef du gouvernement mit tout de suite à exécution les promesses qu'il avait faites pendant la campagne électorale: amendement de la loi des pensions de vieillesse en vue d'en faire une loi efficace; droit pour l'ouvrier accidenté, de choisir son médecin. M. Barrette affirme qu'en 1934, M. Duplessis, alors chef de l'opposition, avait tenté de faire adopter cette mesure, mais que le parti libéral l'a repoussée. Continuant son énumération, le ministre dit que l'Union Nationale a également, dès 1936, adopté la loi de pension aux mères nécessiteuses; qu'elle a donné aux ouvriers le droit de choisir leur union; elle leur a garanti la loi du salaire raisonnable et celle qui leur assure des conditions convenables de travail; "seulement, de 1940 à 1945, l'Union Nationale fut empêchée de continuer son oeuvre et le parti libéral l'a, en partie, sabotée".

PENSION DE VIEILLESSE

Le ministre du travail fit alors un parallèle entre la situation de 1940 à 1945 et celle qui prévaut depuis cette année-là, année du retour au pouvoir de l'Union Nationale. De 1940 à 1945, le total du montant des pensions de vieillesse versé se chiffrait par $52,326,809.52, dont $13,081,702.30 étaient payés par Québec. Le nombre annuel moyen de vieillards à qui était payée cette pension

(Suite à la page 24)



WASHINGTON, 23. — (BUP) — Le général américain Lucius Clay garde un mutisme hermétique autour de la rumeur voulant que le président Truman l'ait approché pour devenir membre de la Commission d'énergie atomique. C'ay qui a pris sa retraite après avoir été commandant de l'occupation américaine en Allemagne, déclare qu'il ne lui appartient pas de faire des commentaires et ajoute: "Je n'ai jamais entendu parler de cette nomination". Selon les rapports, Clay a été choisi pour succéder au contre-amiral Lewis Straus qui quittera le comité le 15 avril prochain. Le nom de Clay a commencé à circulé à Washington peu après que le président Truman ait annoncé à Atkey West, en Floride, hier qu'il nommerait Thomas Murray, ingénieur industriel de New-York au poste de directeur du Comité atomique pour remplacer le démissionnaire David Lilienthal. Dans l'intervalle, la direction intérimaire demeure toujours entre les mains du commissaire Sumner Pike.

Au Conseil Législatif

Adoption d'une mesure pour protéger notre faune

QUEBEC, 23 — Le Conseil législatif a voté, hier, presque sans discussion, une dizaine de projets de loi du gouvernement. Les conseillers ont été unanimes, notamment, à proclamer la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger notre faune terrestre et aquatique.

*

Parmi les mesures importantes adoptées, signalons celle qui a trait au contrôle du revenu. A propos de cette loi, l'hon. P.-R. Du Tremblay formula quelques réserves. Il se demanda si on n'était pas trop sévère avec un article qui prévoit un emprisonnement de un à trois mois pour toute personne qui refuse ou néglige de payer au Trésor les droits qu'elle a perçus.

M. Asselin expliqua que cette clause ne cherche qu'à prévoir les cas d'extrême gravité. M. Laferté exigea, néanmoins, que le bill soit adopté en deuxième et troisième lecture sur division.

PROTECTION DE LA FAUNE

L'unanimité sur la protection de notre faune aquatique et terrestre se fit lors de la discussion du projet de loi du Dr. Camille Pouliot, ministre de Chasse et des Pêcheries, qui modifie la Loi de la chasse. La plus grande partie des amendements sont des articles de classification ou de concordance. Les dispositions les plus importantes du bill concernent la défense de la chasse à l'orignal et au caribou et prohibent le port d'armes chargées dans tout avion ou auto sur les terrains soumis à la juridiction du ministre.

"C'est une excellente mesure", a déclaré M. Hector Laferté, après les explications du leader de la Chambre, M. Edouard Asselin. "Je me rappelle encore les difficultés que je rencontrais, lorsque j'étais ministre des Pêcheries, pour faire observer la loi. Toutes sortes d'influences étaient exercées sur les ministres pour qu'ils consentent à faire des passe-droits. On s'est fait jouer sur une haute échelle, dans la province, notamment en ce qui concerne l'orignal".

Et M. Laferté a évoqué le temps où, de l'aveu même du fameux trappeur Thomas Fortin, on pouvait voir des troupeaux de plusieurs centaines de caribous, une espèce aujourd'hui presque complètement disparue.

M. Wilfrid Bovey a ajouté quelques mots d'approbation aux mesures prises pour protéger notre gibier. M. Jacob Nicol a déclaré, de son côté, qu'il faudrait prendre des mesures pour empêcher des gens de l'Ontario de venir faire la chasse dans notre province en avions ou en hydravions et de s'en retourner, ensuite, avec leurs proies.

Le bill Pouliot a été voté à l'unanimité.

COLONISATION

Le projet de loi de M. J.-D. Bégin, qui prolonge d'une année le délai d'exécution du plan de colonisation prévu par la loi de 1946, est aussi parmi les mesures ministérielles votées en 3e lecture.

M. Laferté a demandé comment il se fait que le gouvernement n'a pas encore trouvé moyen de tout dépenser pour les colons l'argent qui a été voté.

M. Asselin a répondu qu'il fallait procéder suivant un plan d'ensemble, dont la préparation a exigé beaucoup de temps. En second lieu, la guerre a retardé le mouvement de colonisation. Mais ce mouvement reprend de l'ampleur et de vastes territoires sont maintenant organisés, prêts à recevoir des colons. Voilà pourquoi le ministre de la Colonisation est prêt à intensifier l'application de son plan.

Les autres bills du gouvernement ont été votés sans discussion.

Le Conseil législatif s'est ajourné à ce matin, à 10 heures et demie.



M. WILLIE CHEVALIER, jusqu'à ces derniers jours adjoint au rédacteur en chef du "Soleil", de Québec, à qui Publicité-Services Limitée, de Montréal et Toronto, vient de confier la direction de ses services de rédaction. Journaliste depuis vingt ans, M. Chevalier s'est également occupé de publicité à Ottawa et à Québec pendant deux ans. Au cours de la guerre, il fut attaché durant un an à la censure de la presse et, en 1943-44, il rédigea un bulletin d'information et un commentaire quotidiens à la B.B.C., à Londres. Outre-mer, il collabora aussi à la rédaction d'un journal de la Résistance française. M. Chevalier fut courriériste parlementaire à Ottawa et à Québec et président de la Galerie de la Presse de la Législature deux années consécutives. Il fut l'un des journalistes canadiens de langue française qui assistèrent à la fondation des Nations Unies, à San-Francisco.

AU SÉNAT

Subventionner les chemins de fer ou les fusionner

(par DENYS PARE)

OTTAWA, 23 — (DNC) — Il faut subventionner les chemins de fer ou les fusionner. C'est la seule solution au problème des taux de transports, selon l'hon. George-H. Ross, libéral de Calgary, qui a soulevé cette question, hier, au Sénat.

Profitant de la latitude que laisse aux orateurs le débat sur le discours du Trône, le sénateur Ross a consacré tout un long discours au problème du transport au Canada.

Il a soutenu que la structure des taux de fret imposait un fardeau plus onéreux aux provinces des Prairies qu'aux autres provinces. Il a affirmé que cela était le résultat de la politique nationale qui a prévalu depuis 50 ans et qui, pour maintenir le trafic dans le sens est-ouest, nous oblige à maintenir 1,000 milles de voies ferrées à travers les territoires inhabités du nord du lac Supérieur, entre le nord de l'Ontario et le Manitoba.

A son avis, puisque c'est là une politique nationale, c'est toute la nation qui doit en payer le prix sous forme de subventions, et les provinces de l'ouest ne devraient pas payer à elles seules la rançon de la distance. En même temps, la fusion administrative, sous la direction du Pacifique Canadien, contribuerait, croit-il, à alléger le fardeau du contribuable en réalisant d'importantes économies.

M. Ross en revient au plan proposé en 1934 par l'ancien président du C.P.R., feu E.-W. Beatty, qui prétendait économiser $75,000,000 par année au moyen d'une fusion administrative des deux principaux chemins de fer du Canada. Il dit que des économistes américains ont étudié ce plan et l'ont jugé inattaquable.

Le sénateur Ross rappelle que les chemins de fer canadiens ont été construits à l'aide de subventions et ajoute que des octrois payés à même le revenu national devraient leur aider à maintenir leurs taux de transport à un bas niveau. Comme alternative, il propose qu'on reprenne le plan Beatty et qu'on fusionne les deux réseaux sous l'administration du Pacifique Canadien.

L'autre remède, qui consisterait à imposer de lourdes taxes aux autres modes de transport pour alléger la concurrence qu'ils font subir aux chemins de fer, ne paraît pas aussi recommandable au sénateur de Calgary; car il reconnaît que cela augmenterait le coût de la production dans toutes les régions du Canada et ferait obstacle à notre commerce d'exportation.

C'est pourquoi M. Ross conclut que la solution se trouve, à son avis, dans le régime de la fusion avec, comme complément, des subventions de l'Etat.

Après ce discours du sénateur Ross, le débat fut ajourné à cet après-midi par l'hon. J.-G. Turgeon, libéral de Vancouver.

Il a eu son vin rapidement



JOHN CUNNINGHAM (ci-dessus) pilote d'essai en chef de l'avionnerie De Haviland, en Angleterre, tient fièrement deux bouteilles de vin italien qu'il a rapportées de Rome, après une envolée historique, au cours de laquelle il a brisé le record de vitesse entre Londres et la capitale italienne. Pilotant un aérobus à réaction il a effectué le trajet de plus de 900 milles en 2 heures et 6 minutes. Au retour, il a fait encore mieux, complétant l'envolée en 2 heures et 4 minutes.

Notre port au second rang

(par DENYS PARE)

OTTAWA, 23 — (DNC) — Les ports de Montréal et de Québec viennent respectivement en seconde et en troisième place, après le port de Vancouver, pour le nombre des arrivages de navires durant l'année 1949, suivant le rapport déposé, hier, aux Communes par le ministre Lionel Chevrier.

Ce quatorzième rapport annuel de la Commission des ports nationaux indique une augmentation considérable du trafic et des recettes des ports en 1949, le tonnage global des cargaisons a augmenté de 6 pour cent et les recettes de 90 pour cent. Les recettes d'exploitation se sont élevées à $14,073,000 ce qui représente une augmentation de $1,242,000 sur 1948. Les frais ont augmenté de 7 pour cent pour atteindre $8,161,000. Déduction faite de tous les frais, les opérations de 1949 accusent un déficit de $1,494,000 soit $549,000 ou 27 pour cent de moins que l'année précédente.

Le port de Vancouver vient loin en tête des sept ports nationaux pour l'importance du trafic, alors qu'on y compte en 1949 un total de 28,482 arrivages, mais le tonnage des cargaisons est considérablement inférieur à celui des navires arrivant à Montréal.

Le port de Montréal vient en second lieu avec 4,480 navires en 1949 comparativement à 3,667 en 1948. Le tonnage des cargaisons à Montréal est le plus considérable des ports nationaux, avec 13,800,000 tonnes comparativement à 9,383,000 pour Vancouver. Les recettes d'exploitation se totalisent à $6,273,000, soit une augmentation de $664,000 sur 1948. Les recettes provenant des élévateurs à grain augmentent de $940,000, mais les recettes provenant des autres installations du port diminuent. Les frais d'exploitation sont de $3,664,000 et le surplus est de $102,000 comparativement à un déficit de $43,000, en 1948.

Au port de Québec, les arrivages de navires viennent au troisième rang, mais les cargaisons sont beaucoup moins importantes que dans la plupart des autres ports. Les arrivages de navires se chiffrent à 4,203 navires (Halifax 2,827 et St-Jean 1,645) mais le tonnage des cargaisons se limite à 1,875,000 comparativement à 2,416,000 pour St-Jean et 3,566,000 pour Halifax. Le déficit du port de Québec est de $917,000 et il était de $1,875,000 en 1948.

Au port des Trois-Rivières, les arrivages de navires furent de 2,200 et le tonnage des cargaisons dépasse celui du port de Québec avec 2,277,000. Le déficit a été de $11,000.

Au port de Chicoutimi, les arrivages furent de 198 navires et le tonnage des cargaisons de 156,000 tonnes. Le déficit fut de $99,000 contre $106,000 en 1948.

Ce rapport ne sera prêt que l'automne prochain

OTTAWA, 23. (D.N.C.) — Le rapport de la Commission royale sur les arts, sciences et lettres sera prêt à l'automne en vue de la prochaine session du parlement, en 1951, mais les commissaires n'auront pas terminé leur travail durant la présente session.

Le premier ministre St-Laurent a donné cette réponse, hier, en réponse à M. Fleming, conservateur d'Eglinton.

Recettes de notre pont

OTTAWA, 23. (D.N.C.) — Les recettes provenant du pont Jacques-Cartier se sont élevées à $1,105,000 en 1949, soit $130,000 de plus que l'année précédente. Les frais d'exploitation et n'entretien ont atteint $148,000 contre $129,000 en 1948. Après déduction de tous les frais, le déficit net se monte à $537,000 contre $610,000 en 1948. La province de Québec et la ville de Montréal versent chacune, pour combler ce déficit, une contribution de $58,000.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre des Transports Lionel Chevrier, en présentant le rapport annuel du conseil des ponts nationaux.

Feu Mme Odilon Pharon

M. Odilon Pharon demeurant à 1830 avenue Malo, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son épouse, née Dame Marie-Louise Lamarche, survenue hier matin, à l'âge de 79 ans, après une courte maladie.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil deux fils: MM. Emile Pharon et Edouard Pharon, de Montréal; son frère, M. Joseph Lamarche, de Pointe-aux-Trembles, quatre soeurs: Mme Hormidas Monette (Eugénie); Mme Alphonse Beauchamp (Albertine); Mlles Alphonsine et Emilia Lamarche, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi matin. Le cortège funèbre quittera les salons mortuaires Georges Pelletier, Ltée, 1575 est, Sainte-Catherine, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

En 1949, l'Ontario comptait 1,275,000 conducteurs d'auto munis de permis, comparativement à 971,852 en 1945.

Le nombre des divorces a diminué

OTTAWA, 23. (DNC) — Le nombre et la proportion des divorces, qui avaient augmenté rapidement durant la guerre et les premières années d'après-guerre, ont diminué très vite au cours des deux dernières années. Du sommet sans précédent atteint en 1947, le nombre en baisse de 16 p.c. en 1948 et accuse une autre réduction de 14 p.c. l'an dernier. Au cours des deux mêmes années, dans tout le Canada, la proportion des divorces est tombée de 65.3 à 44.9 par 100,000 habitants.

D'après les chiffres provisoires, le nombre des divorces est de 5,911 en 1949, soit 14 p.c. de moins que le total de 6,881 atteint l'année précédente, mais de 249 p.c. de plus sur le total de 2,369 atteint en 1940. La réduction du total de 1948 diminue les taux par 100,000 habitants de 53.5 à 44.9. En 1940, le taux était de 20.8.

Ontario déclare un total de 2,373 divorces en 1949 en comparaison de 3,107 en 1948, et la Colombie-Britannique, de 1,491 au regard de 1,683. L'Alberta, 594 contre 651; le Manitoba, 411 contre 477; Québec, 350 (292); Saskatchewan, 289 (333), Nouveau-Brunswick, 202 (211); Nouvelle-Ecosse, 181 (78); Ile du Prince-Edouard, 20 (49).

Bien que suivant l'Ontario par le nombre de divorces accordés, la Colombie-Britannique accuse un taux de divorces par 100,000 âmes qui dépasse considérablement ceux de toutes les autres provinces; il est, en effet, de 133.8 mais toutefois inférieur à celui de 155.5 atteint en 1948. L'Alberta vient ensuite avec un taux de 68.2 (77.0 en 1948); Ontario, 53.8 (72.3); Manitoba, 52.8 (63.0); Nouveau-Brunswick, 39.1 (41.9); Saskatchewan, 33.6 (39.0); Nouvelle-Ecosse, 28.1 (12.3); Ile du Prince-Edouard, 21.3 (52.7); et Québec, 9.0 (7.7).

Voici les totaux annuels de divorces au Canada entre 1939 et 1948: 1940, 2,369; 1941, 2,461; 1942, 3,089; 1943, 3,263; 1944, 3,788; 1945, 5,076; 1946, 7,683; et 1947, 8,199.

Deux garçonnets font la "bombe" avec une fortune trouvée



Ronald HEGGERTY, et Thomas CHUDZINSKI, âgés respectivement de 8 et 6 ans, indiquent au policier Robert Plant l'endroit où ils ont trouvé une bourse de femme, près du bain public du parc Kilbourn, à Milwaukee, dimanche dernier. La bourse contenait $2,900 en billets de banque. Cette découverte déclencha une enquête qui mena à un trésor de $19,781.10. Les garçonnets s'en donnèrent à coeur joie avec leur fortune, achetant friandises et liqueurs douces à satiété jusqu'à ce que le fait de présenter partout des billets de $50 et $100 eut causé assez de sensation pour amener la police sur les lieux. On constate l'étonnement du pharmacien Charles Tuckwell à qui le jeune Heggerty avait présenté un billet de $50. L'argent appartenait à Edna Voight, une femme de 54 ans, qui l'avait perdu samedi dans le parc. Il dit qu'elle n'avait pu trouver d'endroit pour placer son argent en sûreté.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulations)
est imprimée et publiée au No 189 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée : O - L. Bourque Secrétaire - Trésorier. Téléphone : LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an ... $5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .. 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an . 6.06
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois 3.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an . 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont. : Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone : ELgin 1016.
Etats-Unis : Ralph-P Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 23 MARS 1950

La vérification des comptes

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Les deux mémoires que vient de remettre au Sénat le vérificateur général des comptes, M. Watson Sellar, pour recommander, entre autres choses, une étude plus systématique et plus minutieuse des crédits du gouvernement fédéral, fixent l'attention sur le rôle de ce haut fonctionnaire qui détient son autorité du parlement lui-même et dont les fonctions consistent à scruter les comptes publics et à crier garde au gouvernement lui-même, quand celui-ci paraît s'écarter des coutumes orthodoxes de la finance et de la comptabilité. Le fonctionnarisme de notre province comporte également un poste de même nature, dont le titulaire détient aussi ses pouvoirs du parlement et qui fait ses recommandations chaque année au gouvernement dans la préface des Comptes Publics.

L'extension que prennent les administrations publiques rend de plus en plus utile cet instrument de surveillance, confié à un fonctionnaire impartial et objectif, qui n'a pas à craindre les foudres du gouvernement lorsqu'il lui arrive de critiquer le ministère et qui peut librement signaler au parlement et au public les lacunes qu'il découvre dans l'administration financière et comptable de l'Etat.

Ce rôle de gardien n'a sa pleine utilité, cependant, que si on y voit correspondre, au parlement même, une discipline qui permet aux élus du peuple de scruter eux-mêmes les comptes de l'Etat, afin de s'assurer du bon emploi des fonds publics. M. Sellar fait observer à ce sujet que les crédits des divers ministères devraient être présentés aux Communes d'une façon plus intelligible et que les députés devraient prendre le temps de les étudier soigneusement.

L'on sait que les coutumes parlementaires vont d'ordinaire à l'encontre de cette dernière suggestion. Le plus souvent les crédits du ministère sont soumis à la Chambre à la fin d'une session, alors que l'ordre du jour déjà encombré et l'impatience d'en finir se conjuguent pour en empêcher une étude approfondie. La même chose se produit au parlement de notre province, pour les mêmes raisons.

Cet état de choses procède d'une interprétation fautive des principes qui président à notre organisation parlementaire britannique, suivant lesquels l'attribution des fonds publics est l'une des plus importantes fonctions, sinon la principale, des élus du peuple. Cette attribution est entourée de précautions, afin que le gouvernement ne puisse pas de son propre chef dépenser les fonds publics sans y avoir été autorisé par le parlement. Ainsi, lorsqu'une nouvelle mesure législative présentée par le ministère doit comporter des déboursés, il faut que le ministère en avertisse la députation par la présentation de résolutions préliminaires.

Tout ce régime, conçu dans l'intérêt des contribuables, afin de sauvegarder leurs prérogatives démocratiques, se trouve faussé si le parlement ne peut exercer sa mission de surveillance. Les recommandations de M. Sellar portent précisément là-dessus et constituent un rappel opportun de coutumes salutaires qui doivent être toujours en honneur dans notre système parlementaire.

M. Gélinas a bien mérité

par Henri DUFRESNE

Nous sommes heureux d'entendre dire par M. Gratien Gélinas que le théâtre à Montréal est une entreprise commerciale florissante « dont la prospérité est loin d'être accidentelle, mais croissante depuis plusieurs années ». Nous avions accoutumé d'entendre un autre son de cloche. Comme preuve, l'excellent comédien et auteur dramatique qu'est M. Gélinas nous cite ses propres entreprises et celle des *Variétés Lyriques* qui, depuis leur fondation respective, ont payé à leur personnel et aux industries connexes du théâtre plus d'un million et trois quarts de dollars. Il faut reconnaître que le talent de M. Gélinas, et comme acteur et comme auteur, a contribué pour une très large part à cet essor prodigieux du théâtre dans la métropole du Canada. Comme le veut Louis Jouvet (cité par M. Gélinas dans sa conférence devant le *Canadian Club*), l'auteur de *Ti-Coq* est un homme de théâtre doublé d'un homme d'affaires. Il a l'art d'attirer les foules et par son jeu, inimitable dans le genre, et par les sujets qu'il traite, parce que ces foules il les connaît bien, d'instinct (c'est le propre de l'artiste) et de fréquentation. Il s'est penché, avec une âme compréhensive, sur leurs problèmes, leurs misères, leurs aspirations et leurs manies. Ce sont les gens du petit peuple dont il a voulu exprimer l'âme et, avec *Ti-Coq*, il a refait à sa manière le *Don Juan* de Molière. La vertu, une fois de plus est sauvée, mais c'est encore le *petit* qui est sacrifié. Comme ce *petit* est de pure étoffe du Québec, comme il symbolise le gars de nos *faubourgs*, rouspéteur, frondeur, mais bon enfant et traditionnellement résigné, il suscite un intérêt et une curiosité qui font tomber une pluie de pièces d'or dans la caisse de *Ti-Coq* ou de *Fridolin*. Pour susciter l'intérêt du public, dit M. Gélinas, il faut lui présenter des œuvres qui lui permettent de se reconnaître sur la scène. C'est pourquoi, précise le créateur de *Fridolin*, le théâtre, pour atteindre au succès, doit avant tout être national.

Nous sommes d'accord, mais tout en étant national, il lui faut aussi être *universel* : c'est-à-dire que les types créés soient des types d'humanité qui peuvent se retrouver, à variantes près, à *terroir* près, oserions-nous dire, sous tous les climats. Car enfin ce sont les mêmes passions, les mêmes misères qui se retrouvent chez tous les hommes ou plutôt chez l'homme, car il n'y a que *l'homme*. Le caractère national lui donne des traits particuliers, comme le fait la race ou le climat pour les traits du visage, mais il n'y a qu'un visage. C'est cette universalité des personnages de Molière qui en a assuré l'immortalité : les *Précieuses ridicules* sont bien de leur temps et bien françaises et pourtant on les retrouve aujourd'hui dans tous les pays de culture, voire au sein de nos propres universités. Ainsi *Ti-Coq* est bien du Québec ; il est bien (dans l'ensemble) le gars-type de nos faubourgs, mais il est universel en ce qu'il représente le *paria* de tous les temps ; l'injustice dont il souffre, c'est une injustice universelle et s'il se sacrifie c'est pour un ordre social non pas exclusivement québecois, mais universel : les valeurs morales ne connaissent ni les frontières du temps ni les frontières de l'espace. Il ne suffit pas, selon nous, que le théâtre soit national et qu'il se contente d'attirer des foules. Il y aurait danger alors pour flatter le populaire de tomber dans le mauvais goût. La raison de la caisse n'est pas absolue. Plus d'un chef-d'œuvre, de Racine à Claudel, n'aurait pas vu le jour à cette norme. Le théâtre doit communier avec le peuple dans ce que le peuple a de profondément humain, et de particulier quant au caractère national. Le théâtre canadien se doit d'être universel comme l'est le théâtre français, comme l'est le théâtre de Shakespeare. Ce que le peuple veut avant tout, c'est du théâtre bien fait. Ainsi le répertoire des *Variétés Lyriques* n'est pas *précisément* un répertoire national, bien que les artistes soient de chez nous. Son succès vient et de la qualité des œuvres représentées et de la qualité de l'interprétation. Les revues *Fridolinons*, et *Ti-Coq*, doivent surtout leur succès à la saveur propre de ces œuvres et au talent génial de Gélinas comme acteur et non au seul fait que ce sont là des œuvres qui flattent notre goût du terroir et où « nous nous retrouvons sur la scène ». M. Gélinas aura donné vie au théâtre canadien, mais, à notre avis, il serait dangereux de s'en tenir à la truculence de *Ti-Coq*. D'autres portes sont ouvertes au talent de Gratien Gélinas et elles ouvrent sur de plus vastes horizons.

La pluie artificielle

par Alonzo CINQ-MARS

Une nouvelle industrie s'ajoute à la liste innombrable de celles qui renouvellent la face du monde dans notre siècle de progrès. C'est la pluie artificielle. L'idée de faire tomber de la pluie là où l'on en manque a longtemps laissé sceptiques bien des gens. Il faut pourtant se rendre à l'évidence devant les expériences faites en plusieurs endroits des Etats-Unis et du Canada. Voici que les graves édiles de New-York ont décidé de recourir à cette nouvelle méthode pour remplir les réservoirs de l'aqueduc municipal qui se vident lamentablement, faute de pluie. Ils ont voté une somme de $50,000 pour faire tomber de la pluie, et de non moins graves savants se déclarent optimistes sur le succès de l'entreprise.

Il se présente toutefois, du côté légal, un inconvénient sérieux. La pluie qu'on veut ainsi faire tomber proviendrait de nuages qui passeraient au-dessus de la région de New-York et dont on précipiterait la condensation au moyen d'éclats de glace sèche lancés par des avions. Or la question se pose de savoir si la ville de New-York a bien le droit de s'approprier ces nuages qui, laissés à eux-mêmes, iraient se condenser ailleurs et y faire tomber de la pluie. C'est pourquoi M. Corning, maire d'Albany, capitale de l'Etat de New-York, entend combattre toute tentative de lui voler de la pluie provenant de nuages susceptibles d'aller crever au-dessus de sa ville, qui a besoin de pluie comme les autres pour son aqueduc.

C'est là un point de droit fort intéressant à régler. Déjà de savants légistes se livrent à des dissertations sur ce sujet dans les revues juridiques. Il y a lieu de craindre des procès. La grande question est de savoir si l'on peut impunément modifier la marche naturelle de la nature sans se soucier des inconvénients qui peuvent en résulter pour d'autres. C'est pourtant ce qui se fait déjà dans plusieurs autres domaines. Ainsi le soleil luit pour tout le monde, et pourtant on laisse construire des gratte-ciel qui cachent le soleil aux gens du voisinage. Et que dire de la fumée des manufactures qui obscurcit le ciel aussi bien qu'elle empeste l'atmosphère ? Ce sont là des empiètements sur le droit que tous les citoyens ont à la lumière du soleil et à l'air pur.

Bien que le maire de New-York, M. O'Dwyer, prétende ne pas prendre au sérieux les objections du maire d'Albany, les partisans de la pluie artificielle entendent ne pas courir de risque pour la réalisation de leur entreprise. Aussi M. Paul Fino, représentant de Bronx à la Législature d'Albany, vient-il d'y présenter un projet de loi destiné à garantir à la ville de New-York l'immunité contre toute réclamation en dommages de la part de quiconque pourrait se prétendre lésé par cette espèce de vol de nuages.

Il faut reconnaître que la ville de New-York est acculée à une nécessité urgente. Par suite d'une disette inaccoutumée de pluie, les réservoirs de son aqueduc se vident avec une rapidité extraordinaire qui peut avoir des conséquences désastreuses non seulement pour son industrie mais aussi pour la santé de sa population. Les appels faits par les autorités municipales auprès de la population new-yorkaise pour l'engager à ménager l'eau de l'aqueduc et à ne l'utiliser que pour les besoins essentiels durant un jour par semaine n'ont pas donné les résultats attendus. La situation est devenue tellement sérieuse qu'il est question d'autres restrictions draconiennes. En attendant, on veut essayer la pluie artificielle en dépit des objections de l'extérieur.

Les Américains ne se contentent pas de forcer la nature pour remplir les réservoirs de leurs aqueducs. Voici que, sur des pistes de ski où la neige s'obstinait à ne pas tomber, ils viennent d'en fabriquer artificiellement. C'est le progrès. Et il sera au moins aussi difficile de l'arrêter pour la fabrication de la neige destinée à amuser les skieurs que pour celle de la pluie nécessaire aux aqueducs.

Hommage à Berthelot Brunet

Notre admiration qui, il n'y a pas si longtemps, était tout entière acquise aux étrangers commence à se résorber et à s'intéresser aux nôtres. C'est un bon signe dans nos Lettres. Paul Toupin, l'auteur du beau témoignage sur l'Espagne intitulé « *Au-delà des Pyrénées* », vient de faire paraître une lucide brochure à la mémoire de Berthelot Brunet.

On n'est pas habitué à voir nos écrivains parler si tôt d'un disparu. On attend d'ordinaire plus longtemps. Souvent trop longtemps. En déposant sa brochure sur la tombe encore fraîche de l'auteur des « Hypocrites », Paul Toupin a comblé une lacune et indiqué la voie.

« Rencontre avec Berthelot Brunet », de Paul Toupin — Editions Fides — se lit avec le plus haut intérêt pour peu qu'on aime les Lettres et qu'on ait connu Brunet une des plus pittoresques figures de notre littérature.

La description morale et physique que fait M. Toupin du « notaire » Brunet est sincère et fidèle, même si elle demeure subjective. Subjective, elle l'est sans doute pour la partie morale, pour la partie caractère, car qui peut se flatter de pénétrer les intentions secrètes de ceux qui partagent même quotidiennement notre vie ? Fidèle, elle le demeure, car Paul Toupin n'est pas homme à abuser autrui. Il a jugé ou plutôt décrit Brunet après l'avoir fréquenté et l'avoir maintes fois rencontré au hasard de la rue. Son jugement rencontrera l'assentiment de tous ceux qui ont connu Brunet.

Dans un style personnel, Toupin trace par grands plans la vie de l'homme de lettres. Il en esquisse les lignes majeures. Il excelle à en faire la synthèse et projette sur le curieux homme que fut ce bohème, cet écrivain jamais en repos, misérable le plus souvent, une lumière sympathique. On retiendra le compte rendu des funérailles de Brunet par Paul Toupin. Ces pages sont un modèle de bonne littérature. Ici Toupin égale le maître dont il résume la vie. Paul Toupin aura contribué à ce qu'une vie consacrée aux Lettres ne tombe pas tout à fait dans l'oubli. Il a dressé sa brochure comme une stèle très simple, mais très droite, sur la tombe de Berthelot Brunet.

Les mots qui vivent

—Si l'âme était transparente, on verrait, au jour des luttes, que la victoire appartient aux plus intelligents, parce qu'ils savent mieux commander; aux plus disciplinés, parce qu'ils savent mieux obéir; aux plus convaincus, parce qu'ils savent mieux résister; à ceux qui sont les plus unis, parce qu'ils sont les plus forts; à ceux qui ont le plus de foi, parce Dieu est avec eux, et que le dernier mot reste toujours à Dieu.—*Père Didon, O.P.*

En marge de l'actualité

Pour service rendu

(par Paul de MARTIGNY)



Le chien suit-il mot à mot une conversation? A raison des complications de la langue on peut en douter, mais qu'on lui dise clairement une chose simple, il comprend parfaitement. A quoi rimerait de lui adresser la parole s'il en était autrement?

Le chien nous parle, on ne peut en douter. Souvent il s'exprime mieux que bien des gens. Peut-il exister un doute sur ce point lorsqu'il manifeste son affection?

Pal, nous dit une dépêche de la British United Press, était un toutou de race incertaine. Il avait passé sa vie entre son maitre et ses enfants: il se considérait comme de la famille. Il avait treize ans, ce qui est très vieux pour un chien. Avoir treize ans cela signifie avoir l'ouïe moins fine, l'oeil moins vif, l'échine moins souple et la voix qui s'éteintù C'est être pris par les pattes par le rhumatisme. C'est en outre cette tristesse muette: vieillir sans amis, sans l'affection qui réchauffe le coeur qui ne bat plus qu'au ralenti.

Or Pal qui est de la maisonnée de Victor Korte, à Diamond Bluff, dans le Wisconsin, subit ces jours derniers la désillusion de sa vie. Il entendit son maitre demander à l'apothicaire de quoi se débarrasser de lui.

—Que voulez-vous, il est vieux, lui dit-il au téléphone. Il coûte gros à nourrir et il n'est plus bon à grand'chose...

A l'entendre, Pal fut consterné, se pouvait-il que son ami de toujours songeât à l'assassiner? Un chien ne se met pas en colère contre son maitre. Il se borne à pleurer lorsqu'il se sent trahi. Pal en conçut un immense chagrin et se retira dans un coin.

Or la nuit dernière alors qu'éveillé il ressassait sa peine, il leva le nez et se mit à renifler. Il n'y avait pas à hésiter, il sauta sur le lit de son maitre, aboya, tira la couverture, fit un tel raffût que celui-ci finit par s'éveiller. Il n'était que temps: on étouffait dans la fumée, le feu était à la maison!

A la suite de cette aventure, Victor Korte a revisé son opinion sur les vieux. Il croit qu'ils sont encore bons à quelque chose: par exemple à lui sauver la vie, celle de sa femme et de ses enfants. Il n'est plus question de donner à Pal la potion du pharmacien. Pal est assuré d'une vieillesse choyée par la famille: pour service rendu.

Hôpital ravagé par un incendie

SYDNEY, N.-E., 23. (B.U.P.)— Un désastreux incendie a complètement ravagé l'hôpital du Cap Breton, de bonne heure ce matin. Il n'en reste plus que des ruines. Selon les autorités, les 194 occupants de l'édifice ont pu être conduits en lieu sûr.

Les pompiers ont dû pénétrer dans les salles remplies d'une fumée opaque, pour aider les garde-malades et les médecins à secourir les patients alités. Ils ont ensuite consacré leurs efforts à éteindre les flammes. L'hôpital donnait asile aux vieillards et aux pauvres.

On croit que le feu a été causé par un mégot de cigarette qu'un pensionnaire de l'institution aurait jeté dans le système de ventilation.

Le doyen des Pères missionnaires a célébré son 96e anniversaire

(par RENE BONIN)

Le plus vieux missionnaire du Canada, et l'on peut dire du monde entier, le R. P. Joseph Richard, S.J., célébrait récemment, à l'Ecole Industrielle de Spanish, dans le nord-o uest de l'Ontario, entre Sault-Ste-Marie et Sudbury, son 96e anniversaire de n aissance.

Grâce aux notes conservées de lui par le R.P. Thomas Moylan, S.J. du Collège Loyola, ainsi que par d'autres Pères Jésuites à la Maison Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, nous pouvons offrir aux lecteurs ces quelques notes biographiques.

Le deuxième d'une famille de dix-sept enfants, le Père Joseph Richard naquit à Saint-Jérôme, le 6 février 1854. Son père, M. J.-M. Richard, né en 1834, fut marchand à Farnham, à Beauharnois, à Montréal, aussi bien qu'à Saint-Jérôme. Sa mère s'appelait Virginie Pigeon.

Joseph Richard fit ses débuts scolaires chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à Beauharnois, puis à l'école Jacques-Cartier, connue antérieurement sous le nom de Château de Ramesay. En 1871, il commença ses études classiques au Collège de l'Assomption, qu'il poursuivit, de 1874 à 1878, au Petit Séminaire de Saint-Sulpice. En 1878, il entra au Noviciat des Pères Jésuites, au Sault-au-Récollet.

ORDINATION SACERDOTALE

Il fit une année d'enseignement au Collège Sainte-Marie, en 1882, puis, il commença sa carrière de missionnaire par une année d'enseignement à Wilkwémikong, sur l'île Manitouline, entre la baie Georgienne et le grand lac Huron. Il étudia subséquemment la théologie au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, de 1884 à 1886, année où il reçut l'ordination sacerdotale. Il célébras a première messe à Saint-Jérôme, la seconde dans la chapelle des Frères des Ecoles Chrétiennes à Toronto, la troisième, à Sault-Sainte-Marie, dans le Michigan, et la quatrième, à Garden River, dans la province de l'Ontario.

Garden River, près de Sault-Sainte-Marie, fut aussi en 1886 son premier poste missionnaire. Il ne devait plusq uitter cette région, ou il fait oeuvre apostolique depuis soixante-quatre années. Parti de Garden River, en 1892, on le trou- l'année suivante à Sault-au-Récollet, à Wikwémikong, en 1894, à Sault-Sainte-Marie, dans l'Etat du Michigan, de 1895 à 1917, à Byng Inlet, de 1917 à 1919.

Il retourna à Garden River, pour deux autres années, de 1919 à 1921; puis, à Sprague, qui portait alors le nom de Cook's Mills, entre les années 1921 et 1943, année où il vint à Spanish.

DANS QUATRE DIOCESES

Le Père Joseph Richard fit de l'apostolat missionnaire dans quatre diocèses: Peterborough, sous les évêques, LL. EE. NN. SS. Jamot, Bowling et O'Connor; Hamilton, sous les ordres de Son Exc. Mgr Dowling; Sault-Sainte-Marie, en collaboration avec LL. EE. NN. SS. Scollard et Dignan, et enfin dans le diocèse de Marquette.

Quand il commença son oeuvre apostolique à Garden River, il n'y avait aucune route ferroviaire. Le chemin de fer ne se rendit à Sault-Sainte-Marie qu'en 1887. Le Père utilisait les voies navigables durant l'été et se servait de chiens, l'hiver, pour visiter ses nombreuses missions, une soixantaine en tout, pendant qu'il se trouvait à Garden River et à Wikwémikong.

NAVIGATEUR HORS PAIR

Le Père Richard s'était toujours avéré un bon navigateur. Même pendant sa jeunesse, il écoulait de longues heures à naviguer sur le fleuve Saint-Laurent et sur la rivière Outaouais. Les vieux Indiens avaient coutume de dire de lui: "vous devriez le voir voguer sur son bateau". Il se rendait en bateau à ses missions, même lorsque les navires, qui devaient accoster à Sault-Sainte-Marie, n'osaient s'aventurer sur les eaux hors du port.

Le Père Joseph Richard a vu le premier cheval et la première voiture atteindre la région de la rivière Blind. Il a bâti des églises à Cutter, à Mississaugi, Les Sables, Sagamok, à l'île Cockburn, à Hilton (l'île Saint-Joseph), à Whitesands (le havre Michipicoten), à West Bay, à Batchewana et à Gros Cap.

L'OJIBWAY

Supérieur à Wikwémikong, curé de plusieurs paroisses, desservant de maints postes, le R. P. Joseph Richard est une figure universellement connue et respectée dans cette vaste région de l'Ontario. Il apprit couramment la langue des Indiens Ojibway et la connait probablement mieux que n'importe quelle autre personne vivante. Devenu presque aveugle, il dut cesser, en ces dernières années, ses longues pérégrinations, mais il continue, grâce à sa bonne santé, son travail de missionnaire en enseignant la langue indienne à l'école Saint-Charles-Garnier, de Spanish.

— Visite intime au R. P. J. Richard, missionnaire —



Pendant que le R. P. Joseph Richard, S.J., le doyen des Pères missionnaires au Canada, originaire de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne accomplissait héroïquement son apostolat dans le nord-ouest de la province de l'Ontario, et particulièrement chez les Indiens Ojibway, des Pères Jésuites lui ont rendu une visite intime. On remarque, de g. à d., M. LAROCQUE, chef de gare à Spanish, Ontario, où se trouvait le Père à ce moment-là, les RR. PP. Philippe DEVINE, S.J., T. WALSH, S.J., du Séminaire de philosophie et de théologie de Toronto, Thomas MOYLAN, S.J., du Collège Loyola, à Montréal, Joseph BARKER, S.J., de Wikwemikong, dans le diocèse de Sault-Sainte-Marie, et le R. P. Joseph RICHARD.

A Washington

Le sénateur McCarthy donne des précisions

WASHINGTON, 23. (P.A.)—Selon le sénateur Joseph McCarthy, républicain du Wisconsin, le F.B.I. a découvert, en faisant suivre quatre présumés espions russes, qu'un citoyen américain est le chef d'un réseau d'espionnage. Les démocrates, de leur côté, soutiennent que McCarthy n'a pas encore apporté de preuve formelle.

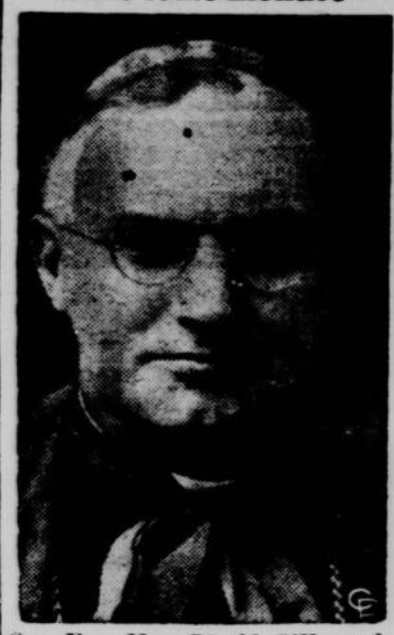
Le sénateur du Wisconsin aurait aussi exprimé l'avis que ses accusations, à l'effet que le secrétariat d'Etat cachait des communistes, seraient prouvées par cette cause-type.

L'homme que l'on soupçonne a été identifié par McCarthy comme un membre affilié au secrétariat d'Etat. Hier, à une séance tenue à huis-clos, McCarthy a donné le nom d'un homme qu'il croit être le chef d'un réseau d'espionnage.

Le président Millard Tydings, démocrate du Maryland, après avoir étudié les accusations portées par McCarthy, a déclaré aux journalistes que le sénateur du Wisconsin n'a pas apporté de preuve formelle, pour appuyer ses accusations, mais "qu'il a tout simplement suggéré que l'on enquête dans certains milieux où il croit que l'on pourra trouver des preuves de culpabilité".

Dans l'entourage de McCarthy, on est assuré que les dossiers du F.B.I. fourniront d'étonnantes révélations au sujet de ce présumé chef d'espionnage américain, et qu'on pourra en faire une cause type.

— Il nie toute menace —



Son Exc. Mgr Gérald O'Hara, le délégué papal à Bucarest, capitale de la Roumanie, a nié avoir pris connaissance de quelque rapport au sujet de son arrestation prochaine, par les communistes du pays, pour cause d'espionnage. Mgr O'Hara vient d'Atlanta, en Georgie, aux Etats-Unis. Un correspondant américain à Rome avait laissé entendre que Son Exc. Mgr O'Hara serait mis sous arrêt.

L'euthanasie

Le Cercle d'Etudes de l'Institut Pie XI, l'école d'Action catholique et de doctrine sociale du diocèse et de l'Université de Montréal, se réunira samedi le 25 mars, à 2 h. 15 en l'Institution des Sourdes-Muettes, 3725 rue St-Denis, pour étudier "l'Euthanasie".

Les questions seront posées dans l'ordre suivant:

1) L'homme possède-t-il un droit sur sa propre vie et celle de ses semblables? Peut-il renoncer à sa vie quand il le juge à propos?

2) N'est-il pas raisonnable et charitable de hâter une mort certaine, lorsque d'un côté, un malade ou sa famille le demande et que, d'autre part ,la mort libérera le malade de grandes souffrances et la société d'une lourde charge?

3) Un médecin peut-il obéir à un patient qui demande de hâter sa mort, ou à la famille qui fait de même pour un de ses membres?

4) Le verdict du jury dans un récent procès n'est-il pas une reconnaissance légale de l'euthanasie?

Tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales, sont cordialement invités à se joindre aux membres du Cercle ainsi qu'aux élèves de l'Institut Pie XI, pour, avec eux étudier ces questions d'actualités. L'Entrée est libre.

La loi de l'immigration injuste pour les Chinois

OTTAWA, 23 — (PC) — On a demandé, aujourd'hui, au gouvernement fédéral de rappeler la présente loi de l'immigration, concernant les Chinois et de donner aux fils de la Chine les mêmes droits d'immigration qu'aux Européens.

Cette requête a été présentée dans un mémoire soumis au ministre de la citoyenneté, M. Harris, par le comité pour le rappel de la loi de l'immigration chinoise. Le comité est formé de résidants non chinois et chinois de toutes les parties du Canada.

CONQUETE

1—que la loi de l'immigration chinoise soit rappelée et que tous les immigrés au Canada tombent sous l'empire d'une seule loi d'immigration, "libre de la présente forme de discrimination raciale".

2—la nouvelle loi devrait prévoir que la femme et les enfants, sans égard à l'âge, de personnes qui sont légalement résidantes du Canada, soient admissibles au pays. En vertu de la loi actuelle, les résidants chinois ne peuvent faire venir ici leurs enfants qui sont âgés de plus de 18 ans, et un Chinois doit devenir un citoyen naturalisé canadien avant de pouvoir faire venir sa femme et ses enfants au pays. Les Européens et les Américains du Sud peuvent faire venir ici leur femme et leurs enfants dès qu'ils deviennent légalement résidants du pays, et sans égard à l'âge.

3—que la loi soit amendée de telle façon que, "dans certains cas, un certain nombre de Chinois, qui ne tombent pas sous l'empire de la clause relative aux enfants et aux femmes, puissent être admis comme résidants permanents au Canada".

Le mémoire ajoute que comme citoyens du Canada, les Chinois ont droit, en vertu de la citoyenneté canadienne, aux mêmes droits que les autres résidants. Mais lorsqu'ils ont recours à la loi de l'immigration, ils s'aperçoivent qu'ils sont considérés comme des citoyens de seconde classe.

1410 SUR VOTRE CADRAN ... CHLP

C.H.L.P. présente

AUJOURD'HUI

2 h. 30—L'HEURE SYMPHONIQUE, les trésors de la musique classique et semi-classique, préparée par Jacques Bertrand.

3 h. 30—FANTAISIE SWING avec les orchestres de Sammy Kaye, Vaughnh Monroe et Freddy Martin.

4 h. 30—AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE, une émission régulière qui met en vedette les grands succès de la chansonnette française, "le sourire de la musique", avec ce soir Claude Robin, Louis Van Burg, les Compagnons de la Chanson, Yves Montand, Mireille et André Vallon.

6 h. 00—LA REVUE DES NOUVELLES.

6 h. 10—SPORT-ECLAIR les bulletins sportifs de dernière heure avec Roland Giguère.

7 h. 45—NOS VEDETTES CANADIENNES, une émission qui vous présentera ce soir les chansons de Fernand Robidoux.

9 h. 00—PLACE PIGALLE avec notre disc-jockey André Treich qui nous présentera ce soir Luc Barney, Colette Mars, Bourvil, Edith Piaf, Maurice Chevalier, Jacqueline François, et les orchestres de Roger Leclerq et Etienne Lorin.

11 h. 30—AU CABARET DANSANT où l'on offre la musique entraînante de Vaughn Monroe et les chansons de Kay Starr.

"ENTRETIEN CULTUREL"

CE SOIR — 7:30

NOTRE VIE SOCIALE

L'ASSOCIATION DES ALCOOLIQUES ANONYMES
CAUSERIE PAR L'UN D'EUX

DIRECTION: M. CLAUDE-A. BOURGEOIS.



Directement de la scène du théâtre Français

CE SOIR A 8:30

Les Marchands de L'As présentent

Les TALENTS du QUÉBEC

LA PARADE DE NOS FUTURES VEDETTES

M.C.: ROLAND GIGUERE

JEUDI

P.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6 00	Nouv. et cur. de la chanson.	Elle et lui	Ivan l'Intr.	Star Club	Variétés	Nouvelles et	Par. chan. fr.
15	"	Dites-moi	Radio-journal	"	Nouv. et sports	Ballroom	"
30	"	Forum sports	Revue	Nouv.-D. Smith	Commentaires	State Express	Nouv.-Express
45	Nouv. (6.55)	Nv. chez nous	Ski	Instrumentally	Divertimento	Ballroom	Sport (6.55)
7 00	Guide commerc.	Nouv. disques	Un homme et...	Beulah	Seaborn	Nouvelles et	Par. chan. fr.
15	"	"	Métropole	Jack Smith	We three	Dow Award ilh.	"
30	Entretien cult.	Rue des pigeons	Curé de Village	Club 15	Causerie	Decca Features	L'épicier
45	Vedettes canad.	Faubourg à m'l	"	Make mine mus.	Forum	Frank Starr	Nouv. (7.55)
8 00	Heure grecque	Dr Lambert	Talents de chez	Chuckwagon	"	Show time	Chantez avec
15	"	"	nous	"	"	Show parade	Muriel Millard
30	Talents du Qué.	A course au T.	Journalistes	Cross section	Art Godfrey	Sealed book	Variétés "57"
45	"	C. du temps 8.55	au micro	"	"	"	Nouv. (8.55)
9 00	Place Pigalle	P'tite vie...	Radio-théâtre	Ozzie & Harriet	John & Judy	Pursuit	Vive la gaieté
15	"	"	Ford	"	"	"	"
30	"	Moment musical	"	Date with Judy	Wayne&Shuster	Little Theatre	Héroïsme Dow
45	Nouv. (9.55)	"	"	"	"	"	Nouv. (9.55)
10 00	Montréal la nuit	Suspense	Radio-journal	Wayne Ring	Nouvelles	Nv.-Headliners	Paris swing
15	Vic Damone	"	Politique prov.	show	Actualité	$50 question	"
30	Sport	Mont. des rêves	Récital conjoint	Elondie	Eventide	Sport	Henri Poulin
45	"	Nouvelles	"	"	"	Cavalcade	Paris swing
11 00	Montréal	Nouv. sport	Adagio	Nouv.-D. Smith	Sportsman's	Nouv. et sports	The band
15	la nuit	Chanteur genre	"	Sérénade	show	Musique	"
30	Cabaret dansant	Orchestre	App. with mus.	"	Choeur	"	"
45	"	"	"	"	"	"	Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouv. et fin	Fin	News	Musique

VENDREDI

A.M.							
6 00	[illegible]	Messe du jour	[illegible]	Nouvelles et	Heure réveil	Ouv. Nouvelles	Réveil
15	"	"	"	Merry-go-round	"	La ferme	"
30	"	Eveil agricole	"	"	"	Debout Mont.	"
45	(6.55) Ouvert.	"	"	"	"	Pr. Sacré-Coeur	Nouv. (6.55)
7 00	Carrousel	Nouvelles	Opéra de 4 sous	Merry-go-round	Nouv. et réveil	Nouv. et mus.	Marcel Baulu
15	"	Guy Darey	"	"	Dévotions	Musical	"
30	"	"	"	"	Fanfares	Nouv. et mus.	"
45	Nouv. et sport	½ h. Oratoire	"	"	"	"	Nouv. (7.55)
8 00	Au Sacré-Coeur	Nouvelles	Radio-journal	Nouv-sports et	Festival de	Nouvelles	Messieurs-dames
15	Impromptu	Sourions à la vie	Mélodies	Merry-Go-Round	musique	Musical Clock	"
30	En déjeunant	"	Rythmes	"	After breakfas	"	"
45	Nouv. (8.55)	"	"	"	"	"	(8.55) News
9 00	Madame,bonjour	Nouvelles et	Nouv. et chan-	Nouv.-mus.	Nouvelles	Nv.etHarmonies	Roger Baulu
15	"	les Laurentides	sonnettes	Breakfast Club	Musique	Time was	"
30	M. Chevalier	Ici Montréal	Petit train	"	"	"	"
45	Nouv. (9.55)	"	"	"	Educatif	"	(9.55) Nouv.
10 00	Au bal Musette	Act. et panier	Sur nos ondes	Rosemary	"	Nouvelles	Prix Weston
15	Canzone	"	M'Amie d'amour	Brighter day	Kindergarten	Ballroom	Catelli
30	CHLP 1-6-1-0	Casino de CKAC	Mme est servie	Kate Aitken	Grant & Brett	"	Ch. populaires
45	Nouv. (10.55)	"	Ce qui ne va pas	Jone Ogilvy	Commentaires	The Northern.	(10.55) News
11 00	Buffet de gaîté	Actualités et	P. Louvain	Brain waive	Road of life	Nouvelles et	Parade ch. fr.
15	"	Casino de CKAC	Mét. Rancourt	"	Big Sister	Kate Aitken	"
30	"	"	Troubadours	Music by Martin	Your beef	Record shop	"
45	Nouv. (11.55)	"	"	"	Laura Ltd	"	Nouv. (11.55)
P.M.							
12 00	L'Heure Mus.	Nouv. &	Jeunesse dorée	Today's the day	Nouvelles	Nouvelles	Ch. françaises
15	"	Casino de CKAC	Rue Principale	"	Barry Wood	News quis	"
30	"	Table tournante	Réveil rural	"	Musique	Nouv.	"
45	"	Les magasins	"	"	"	Anne Richard	"
1 00	Nouvelles et	Nouv. &refrains	Quelles nouv.	Rendez-vous et	Radio-journal	Nouv. et	Ch. françaises
15	Heure féminine	de Paris	Radio-journal	nouvelles	Happy gang	Pops concert	"
30	"	Ecole de music.	Tante Lucie	"	"	"	"
45	Nouv. (1.55)	"	Fins gourmets	"	Rita Martin	"	Nouv. (1.55)
2 00	Heure féminine	Nouvelles et	Grande Soeur	Welcome to	Voyage	Nv.-Kate Smith	Dorsey show
15	"	F. Robidoux	Maman Jeanne	Hollywood	Commentaires	L. Barrymore	"
45	Votre goût	"	Voyage	Strollin' Tom	Encores	Paula Stone	"
30	Nouv. (2.55)	Réverie music.	Lettre à une C.	Hannibal Cobb	"	Gospel singer	(2.55) News
3 00	Votre goût	Act. et avec	Chefs-d'oeuvre	"	Life can be	Nouv. et	For the asking
15	"	Andrée	"	Romance	Ma Perkins	Garry Moore	"
30	Fantaisie swing	"	"	"	Pep. Young	"	"
45	Nouv. (3.55)	"	"	Rem. the year	R. to Happ.	"	Nouv. (3.55)
4 00	Grenier de la...	Nouvelles	Pour les enfant	"	Jack Berch	Nouv. et	Nos artistes
15	Le temps passe	(4.05) Evê. Soc.	"	Guiding light	Musique	Club 800	"
30	Carr. de la ch.	Copacabana	L'Heure du thé	Dr Malone	Bernie Braden	"	Ch. françaises
45	Nouv. (4.55)	"	"	Aunt Mary	Concert	"	Nouv. (4.55)
5 00	Coquetel	Act. et	"	"	"	Nouvelles	Ch. françaises
15	"	Ch.de mon coeur	"	Bunk house	"	Ballroom	"
30	Chambre sociale	Hollywood	Faire-part	"	Histoires	"	"
45	Carr. de la ch.	Club juvénile	Chansonnettes	Oncle Troy	Don Messer	"	Nouv. (5.55)
6 00	Nouv. et Carr.	Petits déjeurés	Ivan l'intrep.	Star Club	Variétés	Nouv. et Rena.	Ch. françaises
15	de la chans.	Dites-moi	Radio-journal	"	Radio-journal	Ball Room	"
30	"	Forum sports	Revue	Nouv.-D. Smith	Commentaires	"	"
45	"	Nouvelles	En dinant	Instrumentally	Divertimento	"	Sport (6.55)
7 00	Guide commerc.	Nouv. disques	Un homme et...	Beulah	Vedet.de l'opéra	Nouv. et Ballr.	Ch. françaises
15	"	"	Métropole	Jack Smith	Ed McCurdy	Stars sing	"
30	Entret. culturel	Rue des pignons	Peintres de la..	Club 15	Causerie	Cavalcade	L'épicier du...
45	Vedettes canad.	Faubourg à m'l	Chansons	Make mine mus.	Histoires	Sport	Nouv. (7.55)
8 00	"	Rigolade	Chanson primée	Fat man	Concours de	B. H. Skicast	Chantez avec
15	"	"	"	"	chant	The show goes	M. Millard
30	"	Tour de chant	Concert de Tor.	Treasure Trail	Concert de	on	Variétés 57
45	Nouv. (8.55)	Ch.du temps.55	"	"	Toronto	"	Nouv. (8.55)
9 00	Place Pigalle	Votre chance	"	"	"	Lum'N Abner	Vive la gaieté
15	"	"	"	Théâtre Ford	"	"	Dow
30	"	Tribune sportive	Tambour battant	"	Beat the chamns	Broadway	"
45	Nouv. (9.55)	"	"	"	Mus. canadienne	"	"
10 00	Montréal la nuit	Moment musical	Nouv.	Boxing bout	Nouvelles	Nv.-Headliners	Paris swing
15	"	"	Chron. littéraire	"	Revue	$50 question	"
30	Minday Carson	Conférence	Gerald Bales	"	Gerald Bales	Nouvelles	Henri Poulin
45	Sport (10.50)	Nouvelles	"	"	"	Cavalcade	"
11 00	Montréal la nuit	Sports	Adagio	Nouv.-D. Smith	Eric Wild	Nouvelles et	Fanfare
15	"	Chanteur genre	"	Sérénade aux	"	musique	"
30	Cabaret dansant	Orchestre	Pastels in rythm	étoiles	Théâtre de	"	"
45	"	"	"	"	Vancouver	"	Nouv. (11.55)
MINUIT	Fin	Nouv. et mus.	Fin	Fin	Nouvelles et fin	Fin	Musique

L'heure féminine...

DE MIDI A 2 HRES 30 DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT

avec JEAN BRADLEY

Dans le monde ouvrier

Oeuvre accomplie dans les centres d'apprentissage et bureaux de placement

L'hon. Antonio Barrette analyse nos lois ouvrières

Voici quelques extraits de la causerie prononcée par l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, au poste C K A C, hier soir, au programme "Nos gouvernements": "Au cours d'une première causerie, j'ai analysé les principales lois ouvrières gouvernant les relations industrielles, ou les rapports entre patrons et syndicats ouvriers.

"Je me propose, dans ce deuxième entretien, de vous décrire l'action du ministère que je dirige dans le domaine du travail non organisé; de vous montrer l'oeuvre accomplie dans les centres d'apprentissage et les bureaux de placement; de vous exposer aussi les mesures prises pour la protection et la réhabilitation des ouvriers blessés à leur travail.

"Il existe dans la Province 750,000 salariés non organisés, auxquels il faut assurer de bonnes conditions de travail au moyen de lois générales, à défaut de contrats particuliers. Les salariés non organisés se divisent en deux groupes principaux, soit: 550,000 employés du commerce et de l'industrie, et 200,000 travailleurs saisonniers, dont 100,000 bucherons.

SALAIRES

"La Loi du Salaire Minimum a précisément pour objet l'établissement de salaires minima et d'heures de travail maxima, c'est-à-dire des salaires convenables et des heures raisonnables, pour les salariés non organisés. Cette loi importante fut adoptée en 1937. La Loi du Salaire Minimum s'applique à tous les salariés de la province, sauf les aide-fermiers et les domestiques. L'application de la Loi est confiée à la Commission du Salaire Minimum. La Commission oblige les employeurs à tenir un régistre des noms, emplois, salaires et heures de travail de leurs salariés, et les oblige aussi à afficher dans leurs établissements ses ordonnances et règlements. La Commission peut exiger que les employeurs paient leurs employés dans une enveloppe scellée, sur laquelle doivent être inscrits les taux de salaires, les heures de travail et le chiffre de la paye. La Commission a le droit de conduire des enquêtes pour la préparation et l'application de ses ordonnances. Les inspecteurs de la Commission vérifient les listes de paye et les régistres des employeurs. La Commission effectue un prélèvement de 1-10 de 1% sur la liste de paye des employeurs. Ce revenu couvre les dépenses d'administration de la Commission du Salaire Minimum, de la Commission des Relations ouvrières et du Service de conciliation.

"La Commission du Salaire Minimum a le pouvoir, au moyen d'ordonnances, d'établir un salaire minimum, fixer les heures de travail, déterminer le taux du surtemps, décréter les vacances payées. En résumé, la Loi du Salaire Minimum de 1937 constitue la Grande Charte des petits salariés de notre Province.

ORDONNANCES

"Les principales ordonnances de la Commission sur ce sujet sont les suivantes: Ordonnance no 2 (1946), relative au paiement du surtemps, à raison de une fois et demie le taux horaire convenu; Ordonnance no 3 (1946), relative à l'octroi d'une semaine de vacances payées; ceci signifie le paiement de $22,000,000 par année à 550,000 salariés en vacances payées. Ordonnance no 4 (1946), relative au salaire minimum des employés du commerce et de l'industrie; en vertu de cette ordonnance, le salaire minimum de 550,000 salariés a été augmenté de $137,500,000 par année; Ordonnance no 39 (1948), relative au salaire minimum des travailleurs en forêt; sous l'empire de cette ordonnance, le salaire minimum de 100,000 travailleurs en forêt a été augmenté de $2,000,000 par mois.

"A propos de salaire minimum, il est important de remarquer qu'il s'agit d'un plancher, et non d'un plafond. Mais, à cause de cette base légale, l'échelle des salaires, à raison d'un point de départ meilleur, atteint des paliers supérieurs.

APPRENTISSAGE

"Le préambule de la Loi d'Aide à l'Apprentissage, adoptée en 1945, juste avant la fin de la guerre, vaut la peine d'être souligné. On énonce d'abord que l'apprentissage constitue un facteur vital dans l'amélioration du sort des classes laborieuses, en même temps qu'un facteur capital dans le progrès économique et social. Puis, il est fait mention que les blessés de guerre et les victimes d'accident du travail pourront, grâce à un métier, jouer de nouveau un rôle utile dans la société. Enfin, on conclut que la fermeture des usines de guerre jettera sur le marché du travail des milliers de jeunes gens, à qui il faut apprendre un métier, pour assurer leur avenir et aussi pour répondre au besoin des industries.

"Le gouvernement, en vertu de cette loi, peut reconnaitre certaines villes, à cause de leur caractère et de leur situation, comme centres d'apprentissage, sur demande conjointe d'une association patronale et d'un syndicat ouvrier, ou d'un comité paritaire. Le Gouvernement peut ensuite, sur requête de dix personnes intéressées ou plus, constituer une commission pour l'aide à l'apprentissage dans un centre reconnu. Les commissions d'apprentissage peuvent avoir leurs propres écoles, ou conclure des ententes avec les écoles techniques, les écoles d'arts et métiers, les écoles spécialisées. Les Commissions d'apprentissage peuvent aussi effectuer les arrangements avec les associations concernées, pour l'apprentissage des vétérans et des accidentés du travail. Enfin, le programme d'apprentissage doit inclure la formation morale des apprentis.

"On compte actuellement 19 centres et 15 commissions d'apprentissage dans 6 villes de la Province. Depuis la mise en vigueur de la Loi en 1945, 6975 apprentis ont suivi les cours du jour ou du soir des centres d'apprentissage. A Montréal en particulier, au Centre d'Apprentissage des métiers du Bâtiment, 700 jeunes ouvriers sont devenus, grâce aux cours de 35 instituteurs compétents, plombiers, peintres, briqueteurs, électriciens, plâtreurs ou menuisiers. On compte dans la Province 5 centres d'apprentissage pour la seule industrie de la construction. Il existe en outre des centres d'apprentissage pour la coiffure, barbiers et coiffeuses, pour l'industrie de la chaussure; pour les métiers de l'imprimerie, typographie, impression et reliure; pour l'automobile et l'horlogerie. De plus, 24 inspecteurs du ministère du Travail ont donné en 4 ans, 3300 cours gratuits en plomberie et chauffage, dans 38 villes de la Province, à 4,750 apprentis, compagnons et maitres plombiers.

BUREAUX DE PLACEMENT

"Dans d'autres domaines, nous avons aussi accompli un travail remarquable pour seconder les efforts de nos ouvriers. Ainsi, pour trouver un emploi aux ouvriers sans ouvrage, le Service de Placement Provincial opère 17 bureaux dans la Province.

"En 1945, une section spécialement affectée au placement des jeunes fut mise sur pied au Service de Placement; en 1946, une section de placement des bûcherons fut aussi organisée; et, en 1947, fut créée une section pour le placement des anciens tuberculeux guéris. Grâce à ces trois organismes nouveaux, le Service de Placement Provincial apporte un concours précieux à notre jeunesse, aux fils de cultivateurs, et aux tuberculeux guéris, dans la recherche et la découverte d'un emploi. De 1944 à 1949, sur un grand total de 457,000 personnes qui sollicitèrent un emploi auprès du Service de Placement, 436,000 ou 95% furent placées par le Service.

"La Section de placement des anciens tuberculeux constitue une innovation tellement remarquable qu'elle sert d'exemple, aux autres pays. Grâce à ce département de réhabilitation des tuberculeux, organisé il y a deux ans à peine, 257 tuberculeux guéris gagnent actuellement leur vie dans un emploi approprié à leur condition; et 32 tuberculeux guéris étudient présentement un métier conforme à leur état, au moyen de bourses du Gouvernement.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

"La Loi des Accidents du Travail a pour objet la protection efficace et expéditive des ouvriers victimes d'accidents à leur travail. Elle supprime poursuites et procès. C'est la police d'assurance des ouvriers contre les accidents. La prime est payée par les employeurs, sous forme de cotisations sur les listes de paye, et dont le taux varie suivant le gendre d'industries.

En principe la Commission paie l'indemnité pour incapacité permanente sous forme de rente mensuelle, mais, par exception, elle paie le capital de la rente lorsque l'incapacité permanente ne dépasse pas 10 p.c.

Lorsque l'ouvrier perd la vie dans un accident du travail, la Commission verse à sa veuve $45 par mois, plus $10 par enfant en bas de 18 ans, jusqu'à concurrence des deux tiers du salaire de l'ouvrier défunt. En vertu d'un amendement de 1947, la Commission, afin de protéger la famille des petits salariés, ne paie jamais moins que $45 par mois à la veuve seule, $55 à la veuve avec un enfant, $65 à la veuve avec 2 enfants, quel que soit le salaire de l'ouvrier défunt.

"La Commission des Accidents du Travail a consacré, de 1945 à 1950, une somme globale de $49,234,982.98 aux victimes d'accidents du travail et à leurs familles, pour assistance médicale, incapacité temporaire et permanente, et décès, soit dix millions par année.

"Mais la Commission ne se contente pas de guérir les ouvriers affectés d'une incapacité temporaire, et de payer une rente à vie aux ouvriers affligés d'une incapacité permanente. En 1947, le ministère du Travail a ouvert une clinique de Réhabilitation, où les ouvriers guéris, mais non rétablis, sont remis en état de gagner leur vie. Depuis deux ans et demie, la clinique a réadapté à un travail approprié 1,716 ouvriers. De son côté, le Service de Réhabilitation, organisé en 1945, s'ocupe de retourner au travail, dans un emploi convenant à leur condition, les ouvriers blessés qui, à raison de la nature de leurs blessures, éprouvent de la difficulté à obtenir de nouveau leur ancienne place ou à obtenir un nouvel emploi. Ce Service, en cinq ans, a retourné au travail, chez les anciens ou de nouveaux employeurs, 2,685 ouvriers blessés dans des accidents."

■ Pension de vieillesse ■



Walter-P. REUTHER, président des United Auto Workers, a témoigné devant le comité sénatorial des Finances, à Washington. Reuther a proposé une pension de $2,089 comme nécessaire pour équilibrer le budget d'un couple qui a droit à une pension de vieillesse.

Le meilleur traitement dans les cas de brûlures

L'un des plus intéressants travaux présentés, hier, au congrès de l'American College of Surgeons, fut celui des docteurs F. D. Ackman et J. W. Gerrie, tous deux de la faculté de médecine de l'université McGill, qui firent rapport de leurs recherches sur le traitement approprié des brûlures.

"Dix ans d'études et de constatations", dirent-ils, "nous ont amenés à conclure que le meilleur mode de traitement pour les brûlures graves, c'est l'application généreuse de vaseline et d'un pansement épais, et de laisser le patient en paix."

Ils déclarèrent qu'on ne doit pas changer les pansements souvent et qu'il faut le moins possible recourir à l'anesthésie. Le pansement lourd, changé peu souvent, limite les écoulements et améliore la circulation du sang.

Avec cette méthode, selon les médecins, les gens dont le corps est gravement brûlé dans une proportion de 50 à 75 pour cent, ont de bonnes chances de survivre. Au temps où l'on changeait fréquemment les pansements, un cas de brûlures dans une proportion de 30 p.c. était habituellement fatal.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Plusieurs déclarations douteuses furent suscitées par la donne suivante quand elle se présenta au cours d'un robre disputé entre amis.

Donneur: Sud.
Est et Ouest vulnérables.

Nord
♠ 6 4
♡ R 7 6
◇ A D 5
♣ D V 10 5 3

Ouest
♠ R 3
♡ D 10 5 4 3
◇ 4 3 2
♣ R 6 4

Est
♠ D 7 5 2
♡ V 9 8
◇ 10 7
♣ A 9 8 2

Sud
♠ A V 10 9 8
♡ A 2
◇ R V 9 8 6
♣ 7

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♣	passe
2 ◇	passe	2 SA	passe
3 ♠	passe	4 ◇	passe
passe	passe		

Il n'y a rien à reprendre à la déclaration d'ouverture de Sud et à sa réponse par 2-carreaux. Maintenant, Nord annonce 2-sans atout, bien qu'il ne possède qu'un arrêt à coeur, ce qui n'est pas si mal.

Sud fit maintenant son premier faux-pas en redéclarant ses piques, parce qu'ils étaient de cinq cartes. Tout comme on peut le faire pour une couleur, Sud indiqua qu'il ne désirait pas jouer sans atout. Si Sud n'avait tenu que de faibles couleurs, et plus particulièrement s'il n'avait pas eu un arrêt à la couleur non annoncée, soit coeur, il aurait eu raison de renier le sans atout en redéclarant ses piques. Mais ses couleurs sont belles et il tient l'as de coeur. Alors, il eut grand tort de renier le sans atout en disant 3-piques.

Alors, Nord n'est pas intéressé à pousser plus loin à sans atout après ce déni de son partenaire et indique tout simplement qu'il préfère les carreaux. Sud mit fin aux enchères brusquement en laissant tenir cette dernière réponse, quand il devait demander la manche à carreau.



LE ROYAUME des FEMMES

Réponse à TOUS

Q.—J'ai dix-neuf ans et suis fréquentée depuis la fin de mes études par un jeune homme de vingt ans que j'aime beaucoup. Nous projetons de nous fiancer à mon anniversaire en juillet prochain pour nous marier l'année suivante. Mais, comme pour me familiariser davantage avec la langue anglaise, j'ai continué depuis l'été dernier d'échanger de la correspondance avec un jeune Américain rencontré à la mer, je me trouve dans une situation embarrassante car ce dernier s'enflamme au point que je n'ose plus montrer ses lettres à mon ami. Je sais qu'au fond celui-ci n'approuve pas beaucoup ma correspondance mais il n'en a jamais manifesté de jalousie. D'un autre côté, je n'ose parler de mes projets d'avenir à mon correspondant puisque nous ne sommes pas officiellement fiancés. Je voudrais être franche avec l'un et l'autre, mais comment y parvenir?

Libellule bleue

R.—Vous voudriez être franche, mais ... ce serait sacrifier l'un ou l'autre de vos fidèles admirateurs, et ça n'est pas très intéressant, quand on a dix-neuf ans, le coeur sur la main, et qu'on désire maintenir ses positions de charmante coquette. Si vous tenez vraiment à élucider la question, il serait très simple, ne pensez-vous pas d'écrire à votre ami et professeur que vous aimez sincèrement l'un de vos compatriotes avec qui il est question de vous fiancer prochainement.

Lorsqu'il aura été mis au courant de la situation, il est probable que ce dernier changera de ton, ou discontinuera de vous écrire. S'il insiste quand même, ce sera à vous de rompre... et de parfaire désormais votre connaissance de la langue anglaise au moyen de traités scolaires ou de disques spéciaux.

Vétéran: —

Oui, d'après une décision de l'Assemblée constituante indienne, l'Inde s'appellera aussi "Bharat" ou Barataversha (pays de Bharata). Ce terme rappelle, nous dit-on, le nom d'un roi mythique de l'Inde nommé Bharata, qui aurait été le premier civilisateur du pays.

Q.—On me dit que la chicorée peut être avantageusement substituée au café comme breuvage et qu'on l'adopte même en certains milieux. Représente-t-elle, au point de vue saveur, une grande différence avec celle du café véritable?

Gourmet

R.—En effet, en raison de la présente rareté de la fève de café, certains commerçants de la Louisiane ont suggéré aux ménagères soucieuses d'économie de se procurer un mélange de chicorée et de café fournissant un breuvage de dégustation agréable, susceptible de favoriser la digestion et comportant une excellente valeur nutritive. Depuis longtemps on fait, nous dit-on, à la Nouvelle Orléans, une consommation régulière de cette liqueur noirâtre; dont la saveur prononcée surprend parait-il les non initiés.

C'est la racine moulue de la chicorée qui est utilisée, et l'on déclare qu'un composé d'une livre de café et de chicorée moulus et mélangés à parties égales, peut fournir le double de la quantité ordinaire de boisson provenant d'une livre de café ordinaire. Et puis, l'on consomme abondamment cette boisson sous forme de café au lait — moitié café et moitié lait bouillant — et le breuvage n'en demeure pas moins plus fort que le café ordinaire. Certains amateurs y ajoutent un peu de sucre et de crème, mais le dégustateur raffiné l'absorbe noir ou avec une pincée de sucre.

Annie

Hommage au courage



Les citoyens de Holland Landing, Ont., ont organisé une danse et ont recueilli la somme de $500 pour Mme GLADYS HARMAN, "la jeune femme au beau sourire". Celle-ci (à droite), a perdu un bras le mois dernier, dans un accident survenu à une tannerie; depuis, elle voit aux soins du ménage et tient maison pour son mari et son fils "comme si rien n'était arrivé".

Déclaration des droits de l'homme

Elle comporte une obligation morale, mais non une contrainte juridique

"Par la Déclaration des Droits de l'Homme et par la Déclaration des Droits et Devoirs des Etats, les Nations Unies sont parvenues à donner une voix à la conscience renaissante de l'existence d'une communauté humaine, d'une famille humaine". C'est ce que soulignait, hier après-midi, Son Exc. M. J.-H. van Roijen, ambassadeur des Pays-Bas au Canada, hôte du Cercle Ste-Marie, de la Société d'Etude et de Conférences, au Collège Marie de France.

Le distingué conférencier fut présenté par Mme Maurice Sainte-Marie, présidente du cercle. Me Louis Beaudoin, professeur de droit à l'université McGill, le remercia avec son humour et son érudition accoutumés.

ASSOCIATION D'ETATS SOUVERAINS

"Considérée sous l'angle formel, l'ONU est une association d'Etats souverains vouée à l'établissement et au maintien de la paix et de la justice entre eux, ainsi qu'à la solution pacifique des conflits qui peuvent les opposer les uns aux autres", de déclarer le diplomate hollandais.

D'une façon moins tangible mais aussi authentique, l'ONU est plus qu'une association: c'est la manifestation extérieure d'une unité plus profonde, plus essentielle, celle de la "famille humaine". Les questions en litige prêtent souvent à controverse; c'est pourquoi la publicité internationale représente souvent Lake Success comme un champ de bataille, une arène.

DEUX ENTREPRISES

L'ambassadeur aborde ensuite deux entreprises des Nations Unies dans lesquelles il a été fait état de la "famille humaine": la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, approuvée le 10 décembre 1948, par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que la Déclaration des Droits et Devoirs des Etats, rédigée par la Commission du Droit International et soumise par l'Assemblée générale aux divers Etats membres de l'ONU.

"Ces deux déclarations", dit-il, comportent la reconnaissance de certains droits et de certaines obligations qui ne dépendent pas du bon vouloir arbitraire des Etats, mais qui sont fondés sur ce qui parait être une loi de l'humanité qui régit les peuples et les nations. A cet égard, la famille humaine manifeste une conscience juridique".

Si l'on veut s'assurer le respect des droits humains comme celui des devoirs des Etats, il faut les intégrer dans le cadre actuel au moyen de conventions et de traités par lesquels les Etats souverains s'engagent à observer droits et devoirs et à en faire une partie de leurs propres lois. La Déclaration des Droits de l'Homme comporte une obligation morale, non une contrainte juridique, à laquelle s'astreindront les nations signataires de la Convention sur les droits de l'homme qui sera soumise à l'Assemblée générale, l'automne prochain.

DROITS ET DEVOIRS DES ETATS

Au sujet de l'autre déclaration, celle des Droits et Devoirs des Etats, M. van Roijen souligne qu'elle n'est encore qu'à l'état de projet. Elle paraitra peut-etre un jour plus importante au regard de l'histoire, plus révolutionnaire que la Déclaration des Droits de l'Homme. Le document répartit en quatorze articles les droits et devoirs des Etats: quatre visant les droits, dix les devoirs. L'ensemble constitue un code de droit international qui tire sa force non pas de la volonté des Etats, mais d'un concept universel de la justice. Comme pour la Déclaration des Droits de l'Homme, il faudra peut-être intégrer ce code international, une fois approuvé, dans le cadre des législations des divers Etats, au moyen de traités et de lois nationales.

Le diplomate considère que ce nouveau code représente une victoire de la conscience humaine sur les arrogantes théories de la souveraineté inaugurée par le 19e siècle.

Le conférencier signale, en terminant, que lors de la création du nouvel état indonésien, proclamé un an après l'adoption de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la liste de ces droits a été intégralement incorporée dans la constitution. Ce furent probablement les premiers documents législatifs du genre à reconnaitre et à accepter la Déclaration internationale des Droits de l'Homme.

Pour les Gourmets

EPINARDS POUR GARNITURES

Epluchez, par exemple, 3 livres d'épinards en enlevant les tiges; lavez-les à grande eau, égouttez-les; jetez-les cinq minutes dans 4 pintes d'eau bouillante, contenant 1 c. à soupe de sel. Egouttez-les et jetez-les dans de l'eau froide, remuez-les pour en extraire l'eau et hachez-les.

Faites, dans une casserole, un roux avec 3 c. à soupe de beurre et 3 c. à soupe de farine de gruau; mettez les épinards sur ce roux et laissez-les cinq minutes, en les remuant constamment pour les empêcher de s'attacher. Ajoutez deux pincées de sel et 1 tasse de consommé. Remuez jusqu'à ce que les épinards soient réduits en purée, ajoutez-y 2 c. à soupe de beurre et une pincée de muscade ou de poivre, et retirez-les aussitôt du feu.

BOEUF SAUCE AUX CORNICHONS

2 livres de boeuf gras
2 pintes d'eau
4 poireaux
½ livre de lard salé haché
Sel et poivre.

Faire revenir le lard, le boeuf et les poireaux, assaisonner. Mettez dans une casserole, couvrir d'eau, laissez cuire lentement durant 3 heures, ajouter 3 c. à soupe de farine, délayer, laisser mijoter 20 minutes. Aouter céleri coupé en dés et cornichons tranchés pour chaque couvert.

$1,000,000 de prestations payées à Terre-Neuve

OTTAWA, 23. (DNC) —La nouvelle province du Canada commence déjà à coûter cher aux contribuables canadiens. Le ministre du Travail Mitchell a révélé, hier aux Communes, que 17 pour cent des 112,000 travailleurs de Terre-Neuve sont actuellement en chômage.

Durant le mois de mars seulement, les dépenses du Canada se sont élevées à $1,000,000 pour les chômeurs de Terre-Neuve.

Journée d'étude

L'Association des Techniciens Laïques en Sciences Ménagères tiendra sa journée d'étude à Montréal, le samedi le 25 mars 1950.

La séance du matin aura lieu à l'Ecole Ménagère Provinciale, 3420 rue Berri, angle Sherbrooke.

A 9 heures précises: Election du nouveau comité de direction.

A 10 heures: Séance d'étude.

Conférencier: M. J.-A. Nadeau, décorateur au service de la Maison Morgan Sujet d'étude: "La base de la décoration intérieure: les tapis".

La séance de l'après-midi aura lieu à 3 heures précises, à l'Ecole Technique, 200 ouest, rue Sherbrooke, et sera sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, Recteur de l'Université de Montréal.

Conférencier: M. Jean Delorme, directeur général des études de l'enseignement spécialisé, Ministère du Bien-Etre et de la Jeunesse. Sujet d'étude: "Mets démodés et maux à la mode".

Les membres de l'Association, les diplômées en Sciences Ménagères et leurs amis sont cordialement invités.

N.B.—Seules les personnes munies de leur carte de membre pour 1948-1950 ont droit de vote.

Un morceau de prix



PATRON No 872. — Confectionnez plusieurs de ces petits carrés et vous obtiendrez une magnifique nappe pour votre salle à diner. Le modèle est joli et des plus facile à réussir. Si vous aimez crocheter, n'hésitez pas à entreprendre ce travail, vous serez enchantée du résultat.

LE PATRON No 872 comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Procurez-vous le catalogue du printemps Anne Adams contenant suggestions diverses pour toute la famille et offrant plusieurs patrons intéressants se réalisant avec une verge de tissu. Ajoutez trente cents en monnaie pour le recevoir, en plus du prix du patron.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

VARICURE
TRAITEMENT POUR VARICES
Demandez-le à votre pharmacien

L'ART DE BIEN S'HABILLER



Pas d'épaule tombante et de corsage à péplum.

Equilibrez votre silhouette avec un large col-fantaisie et des épaules plus larges.

Mondanités

Déjeuner

Ces jours derniers, au Cercle universitaire, le comité de réception des Dames patronnesses de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc réunissait à déjeuner les dames de cet hôpital. Mme Rolland Préfontaine présidait la réunion et Mme George Pearson recevait les invitées.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Margaret Theresa Parker, fille de M. et de Mme Wesley H. Parker, de Ville Mont-Royal, avec M. Percival William Turner, fils de M. et de Mme John T. Turner, de Montréal. La mariage aura lieu le 8 avril prochain.

Réceptions

Plusieurs réceptions ont été données en l'honneur de Mlle Camille Marchand, dont le mariage avec M. Gerald Brennan aura lieu samedi prochain. Mme René Mongeau a reçu en fin d'après-midi, au Club Saint-Denis et un déjeuner fut offert, au Berkeley, par Mme Jacques Langevin et Mme Ronald Cox; il y eut shower d'ustensiles de cuisine, organisé par Mlles Thérèse Laurendeau et Janine Beauchamp. A l'heure du déjeuner, au Cercle universitaire ,Mme Claude Monfette a réuni quleques invitées. Mme Frank Brennan a reçu à cinq heures. Mme Pierre Langlois a également donné une réception intime pour Mlle Marchand.



Mme HUBERT GUERIN, qui, avec son mari, Son Exc. Hubert Guérin, ambassadeur de France au Canada, a accepté la présidence du thé-causerie annuel de la Société d'Etude et de Conférence. M. René Garneau, de la Société Royale du Canada, sera le conférencier de ce thé-causerie qui aura lieu à trois heures quinze, le dimanche 26 mars, à l'hôtel Windsor.

McKechnie-Murdoch

Le mariage de Mlle Thelma Isabel Murdoch, fille de M. et de Mme D. G. Murdoch, de Saint-Lambert, avec l'officier d'aviation Donald Sadler McKechnie, D.F.C. avec agrafe, fils de M. et de Mme C. C. McKechnie, d'Edmonton, a été célébré, samedi dernier, à St-Lambert. Le révérend D. W. Terry assisté du révérend L. K. Chubb présidait la cérémonie. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de satin blanc, avec touche de dentelle, un court voile de tulle illusion avec bandeau de dentelle, style Reine Anne, et un bouquet d'oeillets blancs, de pois de senteur et d'orchidées retombant en cascade. Mlle May Greene, dame d'honneur, et Mlle Bernice Murdoch, demoiselle d'honneur, portaient des robes de satin, l'une jonquille, l'autre glycine des béguins Reine Anne et des bouquets anciens de roses jaunes. L'officier d'aviation Stewart Woolley était le garçon d'honneur. MM. Donald et Gordon Murdoch plaçaient les invités. Après une réception, les mariés partirent pour New-York. Pour voyager Mme McKechnie portait un costume beige, des accessoires bruns et un manteau de rat musqué.

Déplacements

Mme Joseph-Edouard Perrault, O.B.E., s'embarquera à New-York, le 29 mars, sur l'"Ile de France" pour un voyage de quelques mois en Europe.

Lord et lady Moyne, sir Hugh Beaver et Mlle Cerise Beaver s'embarqueront aujourd'hui à New-York, sur le "Queen Mary" pour retourner en Angleterre, après un séjour à Montréal et Washington.

Mme André Samson, de Québec, est de retour d'un voyage de quelques semaines à La Havane et à Miami.

Le haut commissaire australien et Mme F. M. Forde sont retournés à Ottawa, après un séjour à Montréal.

M. et Mme Edgar Genest sont rentrés d'un voyage de plusieurs semaines au Mexique.

M. et Mme Armand Viau, de Québec, sont partis pour un voyage dans les provinces de l'ouest, en Californie et au Mexique.

Mme Hugh Fleming, d'Ottawa, partira le 12 avril sur l'"Empress of Canada" pour l'Angleterre où elle sera l'hôte de son gendre et de sa fille, le vicomte et la vicomtesse Hardinge.

M. et Mme Edouard Archambault ainsi que M. et Mme Léo Lafond sont partis pour un séjour de six semaines en Floride, au cours duquel, ils visiteront Orlando, Miami et Daytona Beach.

M. G. E. B. Shannon, d'Ottawa, passa la semaine à Montréal et Toronto.

Mme W. D. Ogilvie, de Québec, a passé la fin de semaine à Montréal.

Mme William LeBoutillier, de Kénogami, est actuellement à Québec, l'invitée du docteur et de Mme James Elliot.

Mme J. O. N. Gallery, sa fille Lily, et son fils, Brian, ont passé quelques jours à North-Hatley.

Au Loyola

La réunion du Loyola Mothers' Guild, sous la présidence de Mme P.-J. Melvin, aura lieu vendredi, le 31 mars, à 2 h. 45 p.m.

A la mode japonaise



CARROLL KLOTZBACH, 49 ans, horticulteur de Washington, se soumet à une cérémonie rituelle japonaise en buvant le saki dans une minuscule tasse d'argent, en compagnie de sa jeune femme, MITSUE SHIGENO, de Tokyo, Japon, après la célébration de leur mariage. Le couple s'est rencontré alors que Klotzbach faisait partie de la 8e armée, au Japon. Mitsue a dû attendre un an avant d'être admise aux Etats-Unis par le Congrès américain.

La Commission Métropolitaine n'a pu tenir sa séance régulière

L'assemblée régulière que devait tenir hier après-midi, la Commission Métropolitaine, en ses bureaux de la rue St-Jacques, a dû être contremandée, faute de quorum.

Il n'y a pas eu de quorum parce que la grande majorité des membres de la Commission, qui sont des membres du comité exécutif de la cité de Montréal ou des représentants des municipalités avoisinantes, outre M. J.-B.-A. Mérineau, auditeur en chef de la Cité, n'ont pu se rendre parce qu'ils se préparaient à quitter la métropole pour aller à Québec.

On sait que le comité des bills privés de la Législature provinciale reprend aujourd'hui l'étude sur le bill de Montréal, bill ayant trait à l'établissement d'une Commission de Transport qui pourrait municipaliser le Tramway et construire un métro.

Comme la majorité des membres de la Commission étaient délégués à Québec, il fut nécessaire d'ajourner. Des représentants de la ville de Montréal, seuls le commissaire Pitts et M. Mérineau étaient présents.

La majorité des représentants des municipalités de la banlieue étaient également absents.

Assistant - contrôleur à l'aviation civile

OTTAWA, 23. (DNC) — Le Ministre des Transports Chevrier a annoncé, hier, la nomination de M. J. R. K. Main au nouveau poste d'assistant-contrôleur de l'aviation civile au Canada. Il était surintendant de l'aviation à Edmonton.

Le R. P. Kevin-J. Scott, S.J., prononcera une causerie. Les jeunes étudiants du collège répéteront leurs discours primés lors du Festival des Arts et Lettres de N.-D.-G.

Avant la réunion il y aura bénédiction du St-Sacrement dans la chapelle du collège.

Les mères des étudiants sont priées d'assister à cette réunion.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par la Société des Enfants de Marie de la Congrégation de Notre-Dame, maison-mère, a été fixée au samedi 15 avril, à deux heures et demie. Pour renseignements, prière de s'adresser à Mlle Jeannette Corbeil, 89 Hallowell, Westmount.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON NO 4543. — Soyez ravissante et attrayante même dans votre cuisine; pour cela, revêtez de jolies robes d'intérieur comme celle-ci; c'est une robe pratique et facile d'entretien; de plus, vous la confectionnerez en peu de temps. La coupe est princesse et le corsage est enjolivé de manches-cape.

LE PATRON NO 4543 est offert dans les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La taille 36 requiert 4¾ vgs d'un tissu de 35 pouces; ⅝ de vg de tissu contrastant.

Procurez-vous le catalogue du printemps Anne Adams contenant suggestions diverses pour toute la famille et offrant plusieurs patrons intéressants se réalisant avec une verge de tissu. Ajoutez trente cents en monnaie pour le recevoir, en plus du prix du patron.

Pour obtenir ces patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

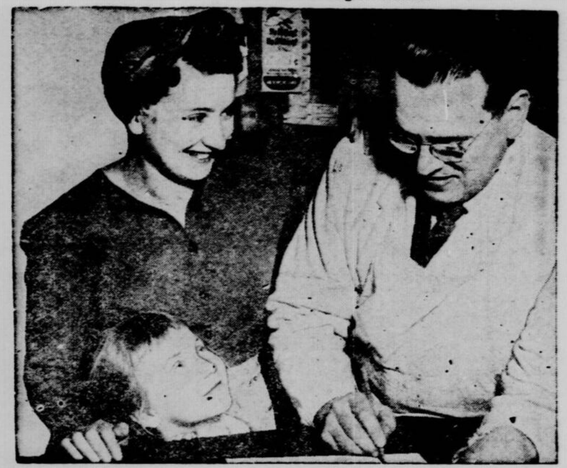


(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

Son Excellence M. J.-H. van Roijen, ambassadeur des Pays-Bas au Canada, était le conférencier invité du Cercle Sainte-Marie, de la Société d'Etude et de Conférences, mercredi au Collège Marie de France. On voit ici le diplomate signant le livre des visiteurs de marque du Collège, entouré de g. à d. de Me Louis Baudoin, professeur de droit à l'Université McGill; de Mme Louise Brouillette, directrice du Collège qui avait gracieusement mis la salle des conférences à la disposition du cercle Sainte-Marie; de M. A. Sevenster, consul général des Pays-Bas à Montréal; de Mme van Roijen; de Mme Maurice Sainte-Marie, présidente du Cercle, ainsi que de M. Jan de Groot, professeur à l'Université de Montréal.



... ont vu une "soucoupe volante"



Cinq citoyens de Delhi, en Ontario, prétendent avoir vu, dans le ciel, des bolides ressemblant aux "soucoupes volantes". M. et Mme ANDREW HERTEL, qui sont au nombre des personnes ayant vu le phénomène, essaient ici de dessiner, de mémoire, leur "soucoupe volante", tandis que leur fillette, Margaret, suit avec intérêt les progrès du dessin.

Leur mère victime de son courage



Ces sept enfants de Brooklyn n'ont plus de mère aujourd'hui. Mme Edith Heinlein a perdu la vie en tentant de sauver sa fille et deux autres de ses jeunes enfants qui allaient être renversés par une automobile. La courageuse mère, en voyant le danger que couraient ses enfants, s'est lancée dans la rue pour les protéger, mais elle a été tuée. Les autres enfants de la famille viennent d'apprendre la tragique nouvelle. Ce sont de g. à d.: Elisabeth, qui tient Anne-Marie, Michel, Edith, qui tient Grégoire, Jean et Antoine.

Faiseurs de pluie près de leur but



Le Dr WALLACE HOWELL, à droite, et ses deux assistants, FRED C. STEIN, à gauche, et JOHN ALTO, au centre, sont sur le point de se fixer sur le site montagneux où ils feront partir leurs appareils pour faire tomber une pluie artificielle sur la région de New-York.

Cadet assassiné



Les autorités de l'académie militaire de West Point intensifient leurs recherches pour retrouver le cadet Richard Colvin Cox, de Mansfield, O., car on est convaincu qu'il a été assassiné. On fouille les bois et les marais dans l'espoir d'y retrouver son cadavre.

Mlle Kenyon se disculpe



Mlle DOROTHY KENYON, que le sénateur Joseph McCarthy, républicain du Wisconsin, a accusée de sympathies communistes, s'est rendue à Washington pour se disculper. On la voit ici en conversation avec le sénateur MILLARD TYDINGS, président du sous-comité d'enquête. Ancien juge de New-York et déléguée des Etats-Unis aux Nations Unies, Mlle Kenyon a nié toute attache communiste.

A la succursale Jean Brillant



Voici les membres du nouveau Comité social de la succursale Jean Brillant, VC, no 27 de la Légion canadienne, (L.S.E.B.). De g. à d. assis, le lieutenant Paul MENARD, secrétaire; le lieutenant Guy DORVAL, président; le capitaine Gerry LECLERC, vice-président; en arrière, le lieutenant Arthur INTERNOSCIA, trésorier et les directeurs, le lieutenant Phil. TRUDEL, le lieutenant Fernand LANTHIER et le lieutenant Louis LAROCQUE. N'apparaissent pas sur cette photo, le lieutenant Jean Dépatie; le capitaine Almer Neveu et le lieutenant Jacques Renaud, photographe. Ce comité annonce qu'une soirée sociale, organisée conjointement avec les officiers des Fusiliers Mi-Royal, aura lieu samedi, le 25 mars, à 8 h. 15 du soir, à l'arsenal de l'avenue des Pins.

Un rêve lui fait sonner l'alarme



Il arrive parfois à BETTY GREIG de parler et même de marcher durant son sommeil, mais son meilleur exploit de somnambule survint tout récemment, selon le chef de pompiers, Jack Braithwaite. Durant une de ses crises de somnambulisme, elle actionna le système d'alarme pour les incendies. Lorsque les pompiers arrivèrent devant la maison, la petite aux yeux alourdis par le sommeil les accueillit à la porte en leur disant que ce n'était qu'un cauchemar. Des voisins téléphonèrent à ses parents, alliés à une réception, pour leur annoncer que leur maison était en flammes. "Nous nous préparions à quitter nos hôtes en hâte, lorsque le téléphone sonna de nouveau", dirent les parents. "C'était Betty qui nous annonçait qu'il n'en était rien et qu'elle avait tout simplement sonné l'alarme durant un cauchemar".

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

Encouragement



Accusé d'avoir assassiné la jeune fille de ses rêves, Robert Emil BEDNASEK, 24 ans, de l'Université de l'Iowa, reçoit un baiser de sa mère, Mme Olga Bednasek, au cours de son procès pour meurtre dans la ville d'Iowa. Le corps de la jeune fille a été découvert dans une chambre où le jeune homme avait invité la victime à souper.

En exil



Aja VRZANOVA, championne mondiale féminine du patin, restera en Angleterre à titre d'exilée. La fille d'un officiel du gouvernement communiste de Tchécoslovaquie dit que depuis deux ans elle rêvait de reprendre sa liberté. Elle succède au titre de Barbara Ann Scott.

LA JEUNE CHAMBRE VISITE QUEBEC



Un groupe imposant de la Jeune Chambre de Commerce du district de Montréal, voulant se renseigner sur le fonctionnement de nos institutions parlementaires, est allé visiter l'hôtel du Parlement, hier, à Québec. Dans une brève allocution, le premier ministre Duplessis a rappelé aux délégués de ne pas oublier que les deux principales qualités qui assurent le succès sont l'esprit de travail et le sens des responsabilités. La délégation a été présentée au premier ministre par Me Daniel Johnson, député de Bagot. M. Guy Forget, président de la Jeune Chambre, a remercié le chef du gouvernement de son attitude lors de la récente conférence inter-provinciale, à Ottawa. Ci-dessus, Me Daniel Johnson, M. Gérard Thibault, député de Mercier, M. Omer Barrière, député de Laval, M. Aimé Gendron, député de Ste-Marie, l'hon. Maurice Duplessis, M. Guy Forget, l'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, Me André Fabien, M. Maurice Côté, chef du secrétariat de la Jeune Chambre et nombre d'autres.

LA POLICE DE WINDSOR SUR LE GRIL











Mme James Shearon, qui en avait "assez du refus de la police de Windsor d'agir et de la corruption parmi certains hauts officiers" a promis de tout dire à la commission d'enquête. L'enquête a été ordonnée après que le magistrat Hanrahan eût condamné Joseph Assef à six mois de prison pour avoir été trouvé coupable de vente illégale de spiritueux. Voici quelques vedettes de cette enquête: en haut, de gauche à droite: M. James Allen, C.R., Joseph Assef et son avocat Ross Riddell, le magistrat O. McMillan, à gauche, en bas le maire Arthur Rhéaume, membre de la commission d'enquête sur la police et à droite le chef de police Claude Renaud.

Roi du Moyen-Orient en conférence



Le roi Farouk d'Egypte, à gauche, et Mohammed Zahir Shah, roi d'Afghanistan, se sont rencontrés récemment au palais royal Abdine, au Caire, au cours d'un dîner officiel donné par le roi égyptien au souverain d'un pays ami.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les 10 chanteurs qui prendront part au Concours du Club Social

Dix jeunes chanteurs ont été choisi, hier après-midi, sur 33 concurrents pour prendre part en mai prochain au Concours de chant du Club Social Montréal dont le Premier Prix est une bourse de $1,000. C'est aussi au cours de cette soirée finale de gala que l'on choisira aussi le ou la titulaire du 2e Prix (une bourse de $500) et celui ou celle du 3e Prix (une bourse de $100). Les autres concurrents de cete soirée de gala recevront individuellement $25.

Les éliminatoires du Concours ont eu lieu lundi et mardi à la salle du Plateau, avec le résultat suivant: ce sont, sans ordre de mérite, mais seulement par ordre alphabétique, Sylvie Bernard, Michelle Bonhomme, Jacques Bouchard, Agnès Doucet, Jean-Pierre Hurteau, Constance Lambert, Colette Mérila, Robert Savoie, Andrée Thériault et Madeleine Trempe.

Rappelons qu'à l'instar des deux dernières années, les dirigeants du Club Social Montréal, dévoués à la cause des artistes de chez nous, ont organisé ce troisième Concours de chant, réservé, cette année, aux concurrents des deux sexes, de 18 à 25 ans, de nationalité canadienne.

Les épreuves éliminatoires se sont déroulées devant un jury composé de M. Arthur Laurendeau et Mlle Marie-Anne Asselin, professeurs de chant et de M. Dominique Laberge, critique musical.

Au Canadian Club



M. GORDON-R. McGREGOR, OBE, DFC, président du Conseil d'administration d'Air-Canada, qui sera le conférencier au déjeuner-causerie du Canadian Club lundi prochain. M. McGregor est ancien pilote de combat.

L'horaire du film

LOEW'S. — "Samson and Delilah", 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
PALACE. — "My Foolish Heart", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
CAPITOL. — "All The King's Men", 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
PRINCESS. — "Montana", 10.40, 1.00, 3.15, 5.35, 7.50, 10.05.
IMPERIAL. — "Beware of Blondie", 11.20, 1.45, 4.10, 6.35, 9.00. "Challange to Lassie", 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.10.
ORPHEUM. — "Wing And a Prayer", 10.10, 1.30, 4.50, 8.10. "Immortal Sergeant", 12.00, 3.15, 6.35, 9.55.
ELECTRA. —"L'Assassin ne pardonne pas", 2.15, 5.20, 8.25. "La Vallée maudite", 12.40, 2.40, 6.45, 9.50.
SAINT-DENIS — "Héroique M. Boniface": 12.35, 3.32, 6.32 et 9.40. Aussi "Rouletabille" à 1.50, 5.07, 8.24.
CHAMPLAIN — "Ames Rebelles" 12.35, 2.45, 4.50, 7.00 et 10.15.

Calendrier des Amis de l'Art

Deux bourses d'études (croquis de modes et couture) valeur de $110.00 chacune, sont gracieusement offertes aux membres de l'Association Les Amis de l'Art (féminine et masculins), par l'Ecole d'Art Enrg.

Conditions: Pour être éligibles, les membres doivent: 1o—Etre âgés de 16 ans et plus, 2o—Avoir suivi un cours de dessin dans une institution scolaire pendant six mois au moins, 3o—Se procurer une formule d'inscription d'ici le 12 avril en s'adressant par lettre au Secrétariat, 315 Calixa-Lavallée ou par téléphone à Mlle Simone Larose, FR 1119. (A noter que les boursiers pourront commencer à suivre les cours à partir de septembre 1950).

Evénements artistiques—Au Gesù, jusqu'au 25 mars, "Le Marcheur", d'Yves Thériault. (Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre).—Au Plateau, le 25 mars, Matinée Symphonique. Au théâtre des Compagnons, les 25 mars et 1er avril, en matinée, "Les Gueux au Paradis".—Au His Majesty's, les 29 mars et 1er avril, en matinée, Ballet russe de Monte-Carlo.—A l'Auditorium St-Laurent, le 1er avril, Sujata et Asoka", danseurs hindous. (Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre).—Au théâtre des Compagnons, les 6 et 7 avril, en matinée, "Le chemin de la Croix", de Ghéon.

Exposition: A la Dominion Gallery, jusqu'au 25 mars, exposition de tableaux, par Eric Goldberg.

Billets gratuits: Le 1er avril, concert de l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont; le 4 avril à l'Ermitage, concert de la Petite Symphonie.

Laissez passer sur demande au Secrétariat, donnant droit à une réduction sur le prix d'entrée au cinéma.

LOEWS
4e SEMAINE
"SAMSON AND DELILAH"
en Technicouleur
Hedy Lamarr - Victor Mature

PRINCESS
2e SEMAINE
Errol FLYNN — Alexis SMITH
"MONTANA"
en technicouleur

PALACE
2e SEMAINE
Dana ANDREWS — Susan HAYWARD
"MY FOOLISH HEART"

ORPHEUM
2e SEMAINE
"IMMORTAL SERGEANT"
Aussi
"WING AND A PRAYER"

IMPERIAL
A L'AFFICHE
"CHALLENGE TO LASSIE"
Aussi
"BEWARE OF BLONDIE"

CAPITOL
A L'AFFICHE
"ALL THE KING'S MEN"

ST-DENIS A L'AFFICHE
Fernandel dans
"L'HEROIQUE M. BONIFACE"
Aussi
"ROULETABILLE CONTRE DAME DE PIQUE"

CHAMPLAIN A l'affiche
"AMES REBELLES"
A la scène ce soir VARIETES 57
1815 Ste-Catherine Est FA. 1685

ELECTRA aujourd'hui
"LA VALLEE MAUDITE"
"L'assassin ne pardonne pas"
1114 Ste-Catherine Est CH. 4177

Médailles et mentions de notre Conservatoire

Pour ajouter à la liste des lauréats des concours du Conservatoire de musique de la province, voici les noms des élèves qui ont obtenu médailles et mentions dans la classe de solfège:

Ont obtenu une première médaille: Léo Ashby, Marie Leduc, Simone Ménard, Suzanne Perreault, Henriette Vervant, Dorothy Weldon et Françoise Gauthier. Cette dernière est élève à la section de Québec du Conservatoire.

Ont obtenu une deuxième médaille: Madeleine Dugal, Monique Fournier, Gabrielle Morency, Nat Raider, Aimé Sansfaçon, Berthe Sauvé.

Ont obtenu une première mention: Monique Cloutier, Andrée Flynn, Claire Hanck, Monique Pariseau.

Ont obtenu une deuxième mention: Mireille Chabot, Ghislaine LeCoq, André Mérineau, Luba Sluzar.

"Le Prince des Voleurs" à l'affiche du Champlain

Deux beaux films fort différents, prendront l'affiche samedi au cinéma Champlain. "Le Prince des Voleurs" est un film d'aventures joué par Jon Hall, Patricia Morison, Adèle Jergens, Alan Mowbray, Michael Duane, H. B. Warner.

Le personnage central des aventures est, une fois de plus, l'archer légendaire Robin des Bois. Ce film est fait, semble-t-il, spécialement pour les jeunes, auxquels il plaira beaucoup. Tout son côté naïf, évasions miraculeuses, etc. doit surtout être pris par les grands comme un élément d'humour et de pastiche. Et à ce point de vue, il intéressera vivement tous les spectateurs.

Au même programme passera un film policier "Les Liens du Passé", réalisé par Sylvan Simon avec comme interprètes: Franchot Tone, Janet Blair, Janis Carter, Adèle Jergens, Glenda Farrell, Steven Geray, Tom Powers, Lynn Merrick, John Ireland, Donald Curtis, E. Ciannelli et Robert H. Barrat.

La Sonate d'Ernest Bloch

L'unique Sonate pour piano du grand compositeur contemporain Ernest Bloch, sera jouée pour la première fois au Canada par le jeune pianiste canadien Samuel Levitan, lors de son récital au Ritz-Carlton, jeudi soir le 23 mars prochain.

Sa Sonate pour piano fut écrite en 1935 et elle comprend trois mouvements: Moderato, Pastorale et Marche. M. Levitan jouera également des oeuvres de Bach, Beethoven, Brahms, Chopin, Descarries, Rachmaninoff et Dohnanyi.

Tour de chant d'Adrien Adrius

Adrien Adrius donne actuellement au Café de l'Est un des tours de chant de cabaret les plus amusants et les mieux préparés qui soient. On se souvient qu'Adrien Adrius s'était attiré l'attention du public canadien l'année dernière à ce cabaret. Il avait été pour le public montréalais une véritable révélation. Adrien Adrius a ajouté



ADRIEN ADRIUS

de nouvelles chansons, tout en conservant celles qui avait le plus plu.

Parmi ses nouvelles chansons, il faut accorder une place toute spéciale à "Pyramide". C'est une chanson très amusante, très fine, renfermant de bons mots. Il l'a écrite lors de son voyage en Egypte. L'idée est originale et les versets tous aussi spirituels les uns que les autres. On goûtera également une samba écrite sur l'Ouverture de "Guillaume Tell".

Adrien Adrius reprend son imitation piquante de Tino Rossi et évidemment ne peut quitter la scène sans chanter "Signor Spaghetti". La fantaisie de ce chanteur ne connait pas de bornes; ses mimiques sont tordantes. Adrien Adrius possède une personnalité rayonnante et engageante ainsi qu'une jolie voix.

Avec Adrien Adrius, la direction du Café de l'Est présente Leon Lachance, qui agit comme animateur et chante quelques succès de la chansonnette française et la danseuse Lolita de Carlo.

Eddie Sanborn et son orchestre accompagnent avec beaucoup d'entrain Adrien Adrius et Léon Lachance.

Le film "Marie-Madeleine, pécheresse" au Saint-Denis

Véritable fresque historique "Marie-Madeleine, pécheresse", qui prendra l'affiche, samedi, au Saint-Denis, fait défiler devant les yeux éblouis par la somptuosité du décor, les scènes inoubliables des derniers moments du Christ sur la terre des hommes.

Depuis des années en effet, la vie de Marie-Madeleine était un sujet de cinéma que plusieurs producteurs désiraient tourner. Mais le sujet était difficile à réaliser. Puis un groupe de producteurs indépendants fit appel à des artistes continentaux et reçut l'approbation des autorités religieuses et l'oeuvre fut réalisée.

L'oeuvre est grandiose et en plus de dire la vie de la pécheresse elle conduit les spectateurs sur les pas du Christ allant expier les péchés des hommes sur le Golgotha. En quelque sorte le récit de la Passion mais grandi, élargi pour permettre — toujours selon les textes bibliques—de faire graviter autour de la grande figure du Sauveur, le personnage de Marie-Madeleine.

Au même programme un captivant documentaire sur la "Vie de Raimu", une apologie de cet inoubliable artiste du cinéma français.

AMATEURS DE TABLEAUX
Exposition d'une trentaine de belles toiles
par le peintre renommé
Pierre Van Den Braken
œuvres récentes de scènes canadiennes
OUVERTURE à 9 H. P.M.
VENDREDI, 24 MARS
à
L'ART FRANÇAIS
370, RUE LAURIER OUEST
(Ouest de l'Avenue du Parc)


LE CARROUSEL
PRESENTE POUR UNE 2e SEMAINE
AL BERNIE
Le comédien EH! EH! OH! Etoile de la scène, de la radio et de la télévision.
CHARLENE RUSSELL
Charmante diseuse
AVEC
LES MAC ARTHURS
Les danseurs préférés de Montréal.
MIRIAM SAGE
présente le groupe de danseuses le plus parfaitement équilibré en Amérique
MARCEL DORE
et son orchestre
Votre maitre d'hôtel JOHNNIE
POUR RESERVATION APPELEZ
MA. 8975
2 SHOWS NIGHTLY
3 SHOWS SAT.
SUPERB CUISINE
1424, RUE PEEL
en face de l'Hôtel Mont-Royal
Nous célébrons notre 1er anniversaire le 24 mars
VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!

Cercle d'Art

La vie et la mort de Thérèse d'Orgeval

Sous les auspices du Cercle d'Art, le R. P. Bernardin Verville, O.F.M., donnait mercredi soir, au Ritz-Carlton, une causerie intitulée: "Mystère de Thérèse d'Orgeval". Les nombreux auditeurs qui assistaient à cette conférence entendirent le R. P. Verville évoquer une figure devenue légendaire dans le monde du théâtre, plus particulièrement de la scène lyrique. Les plus âgés se sont rappelés cette jolie chanteuse française, née Thérèse Nez-Blanc, à Châlons-sur-Saône, le 19 mars 1880, qui connut la gloire en France, aux Etats-Unis et au Canada, sous le nom de Thérèse d'Orgeval. Cette artiste laissa se carrière à son pinacle pour entrer au couvent des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, à Lennoxville, près de Sherbrooke.

LUTTES INTERIEURES

Le conférencier rappela alors les luttes intérieures subies par la grande artiste qui laissa une vie joyeuse, couronnée de succès, pour devenir une humble servante de Dieu, sous le nom de Soeur François-Xavier. Elle demeura deux ans ainsi cloîtrée, mais quittait ce couvent, reconnaissant sa défaillance devant la rudesse de la vie franciscaine. Aussitôt rendue dans le monde, elle fut honteuse de cette régression et alla en Belgique cacher sa lâcheté. Pendant deux autres années, elle lutta, restant fidèle à ses convictions religieuses et voulant reprendre son idéal abandonné. Elle sollicita son entrée au noviciat indigène de Macao et partit pour la Chine où elle revêtit l'habit religieux. Mais de nouveau, elle doit quitter le couvent, cette fois, c'est la maladie qui l'y oblige. Elle vint se réfugier au Canada. A son arrivée, à Montréal, on la reconnait à peine, tant la maladie l'a transformée. Elle est consolée par ses anciennes compagnes religieuses qui assistent à son chevet, à la suprême consécration de ses vœux. Quelques jours plus tard, le 22 août 1929, Sœur François entrait en agonie et rendait à Dieu, son âme d'artiste.

Aussitôt sa mort connue, le public déferla près de son cercueil, voulant rendre un dernier hommage à celle qu'il avait connue en pleine gloire et qu'il revoyait pour la dernière fois. Thérèse d'Orgeval, ou plutôt Sœur François-Xavier, est enterrée dans le petit cimetière de sa communauté, près de Sherbrooke.

UNE BELLE AME

Le R.P. Verville terminait en disant que: "cette existence fut et continuera sans doute d'être diversement appréciée et commentée. Mais toute âme sensible à la beauté louera cette convertie de la scène d'avoir su, pour satisfaire son désir d'infini, s'arracher à l'emprise de la gloire humaine, vaine et éphémère pour acquérir celle des saints, pleine et immortelle".

Le programme musical avait été confié à Mme Marthe Létourneau et aux anciens élèves de Mme Jean-Louis Audet. A l'issue de cette soirée, les membres du Cercle d'Art furent les invités de MM. Claude Janin et Ollivier Mercier-Gouin, à une réception en l'honneur du conférencier et des interprètes.

A.M.

Part du Canada dans la lutte contre le cancer

OTTAWA, 23. (par Denys Paré) — Au cours d'une causerie qu'il a prononcée hier soir à Windsor, M. Paul Martin, ministre de la Santé Nationale et du Bien-Etre social, a déclaré que, d'ici cinq ans, chaque province canadienne aurait des facilités de lutte anticancéreusei nsurpassées.

Des subventions fédérales permettent aux provinces d'étendre leurs services de laboratoire et de pathologie d'employer et de former un plus grand nombre de spécialistes du cancer; de fournir à ceux-ci une plus grande quantité de radium; d'établir un plus grand nombre de services gratuits de biopsie et de mettre en vigueur des programmes d'enseignement de l'hygiène, indispensables au succès de la lutte anticancéreuse.

Depuis que le gouvernement fédéral a inauguré le programme national d'hygiène, et grâce à l'octroi de subventions fédérales, on a réalisé beaucoup de progrès, dit M. Martin, dans le domaine de la lutte anticancéreuse ainsi que dans d'autre anticancéreuse de l'hygiène. On a établi de nouveaux dispensaires où le diagnostic se fait gratuitement; consolidé les dispensaires actuels; remboursé les hôpitaux d'une partie des frais occasionnés par le traitement des cancéreux; donné une formation spécialisée aux préposés de la lutte anticancéreuse. Dans certaines provinces, la radiothérapie et la radiumthérapie sont gratuites.

M. Martin rend un hommage spécial à l'action anticancéreuse des organismes bénévoles non gouvernementaux, aux cercles d'oeuvres et autres qui secondent la croisade du Canada en faveur de meilleures normes de santé. Il n'y a pas de champ d'action bénévole plus rémunérateur, dit-il, ni de meilleur placement que les dons d'argent destinés à délivrer de la souffrance et d'une mort prématurée.

LE
Café de l'Est
est fier de présenter à la demande populaire en
SECONDE SEMAINE
SIGNOR SPAGHETTI



ADRIEN ADRIUS
avec
LÉON LACHANCE
M.C.
LOLITA DE CARLOS
Danseuse
EDDIE SANDBORN
et son orchestre
2 spectacles tous les soirs
3 le samedi:
9-11 P.M. et 1 A.M.
DIMANCHE P.M.
LEON LACHANCE
LOLITA DECARLOS
et 2 numéros surprise
Café de l'Est
4558 est, Notre-Dame
Réservations: Maître d'hôtel
YOUNG MARQUETTE
CL. 4455

LE CHATEAU NORMAND
à Ste-Rose
Endroit idéal à tous les points de vue.



Le Château Normand
Repas délicieux préparés de main de maître par le célèbre chef
ROBERT LE DANOIS
★ ★ ★
SAMEDI ET DIMANCHE SOIR
COLETTE BONHEUR
chanteuse de genre
ROMEO DUHAMEL
et son orchestre
★ ★ ★
PERMIS COMPLET de la C.I.Q.
Château Normand
Cocktail Lounge
C.-E. Gravel propriétaire
257, BOUL. STE-ROSE
STE-ROSE DE LAVAL.

NOUS VOUS CONFIONS UN SECRET
Saviez-vous que c'est un Irlandais de San Francisco qui inventa le Chow Mein? Cependant, le Chow Mein des cuisiniers chinois est toujours le meilleur. Et vous ne trouverez guère de Chow Mein aussi délicieux que celui servi tous les jours chez
RUBY FOO'S
Spécialités: mets chinois et américains
TOUS LES SOIRS:
★
BEVERLY DENNIS
chanteuse sensationnelle
★
JACK BYRON
chanteur et comédien
★
JOSKA DE BARBARY
hôte et violoniste
★
LEN BERGER
compositeur et pianiste
PAS DE PROBLEME DE STATIONNEMENT
7815 boul. DECARIE
EX. 6533

DINEZ CE SOIR AU
HORN'S Boulevard
RESTAURANT
En plus de notre spécialité, de steaks et cotelettes apprêtées de plusieurs façons différentes, nous offrons: dinde fumée, et le New York Cheese Cake.
Attraction tous les soirs dans le COCKTAIL LOUNGE
4069, BLVD ST-LAURENT
3 rues au nord des Pins

Maintenant ouvert
un autre
WIMPY'S LIMITED



TOUJOURS OUVERT
Hamburger Bar
dans
l'édifice de PASCAL
Craig et Bleury
WIMPY'S A
365 ouest Ste-Catherine
(Ouest de Bleury)
Ste-Catherine & St-Urbain
Rachel & St-Laurent



MAITRISE MUSICALE
DEEP RIVER BOYS
MAITRES DE L'HARMONIE
CHET CLARK
Sensation harmonique
Pas de frais de couvert.
Rés.: PL. 8000
Jerry Clayton's TIC TOC

CETTE SEMAINE
TONY CRAIG
chanteur-vedette de la Mutual
co-vedette avec



PHILARMONIC TRIO
"Harmonica virtuosa"
FRANCIS WHITE
Danse rythmée à claquettes
NOTE — Bienvenue aux dames non escortées à notre spectacle du diner de 6 à 10 P.M.
Les charmantes LEE HENDERSON GIRLS avec Armand Meerte et son orchestre, et le trio Buddy Clayton.
Notre moto: DU NOUVEAU CHAQUE SEMAINE
3 spectacles tous les soirs — le premier à 9 P.M.
Diner table d'hôte: $2.00
Esquire
1224, rue STANLEY — LA. 6700 – HA. 5466

YORK présente
UNE NOUVELLE REVUE ENTIÈREMENT CHINOISE
EN VEDETTE
Les MEILINGS
Le plus beau couple de danseurs
MING SHU
Ravissante danseuse de genre
LES INCOMPARABLES
Shanghai Twins
Etoiles de l'acrobatie
CHIN WAN . . .
Champion jongleur
TEAL JOY . . .
Un rossignol chinois
Numéros nouveaux à tous les 15 jours



1er spectacle à 10 h. 30 p.m.
2e spectacle à minuit et demi
au BARONET LOUNGE du
Le seul spectacle entièrement chinois en ville!
YORK HOTEL
750 rue NOTRE-DAME Ouest entre McGill & des Inspecteurs
Réservations: UN. 1021

Gai lon la...

Soyons joyeux — **La Vie Humoristique** — Restons français

VRAI VISAGE

Mme de Staël possédait tous les dons: intelligence, esprit, fortune... tous sauf un: la beauté.

Mais jamais elle ne se plaignait de sa disgrâce physique.

Au contraire, elle savait faire oublier qu'elle n'était pas belle.

Un jour, Talleyrand—qui n'était pas tendre, même avec ses amis—compara la peau de son visage à "du cuir de botte".

Sans aigreur, Mme de Staël lui répondit:

—Ce n'est pas sur la figure que j'ai mon véritable visage.

UN DE MOINS

Derrière le rideau de fer, dans un de ces pays où la "démocratie" coule à plein bord, un brave "prolo", coupable de ne pas avoir obéi à toute une série d'ordonnances réglementant le travail, a été accusé de sabotage et condamné à mort.

Le jour de l'exécution on s'enquiert de ses dernières volontés:

—Je voudrais adhérer au parti communiste, dit-il.

—Mais voyons, cela n'a pas de sens.



—Patientez un peu, ma jolie, je descends dans dix minutes!

—Si, si, j'y tiens...

—Mais puisque tu vas être exécuté tout à l'heure, qu'est-ce que cela signifie?

Et le condamné à mort de répondre:

—C'est justement, ça en fera un de moins!

Jean RIGOLE

Démission tchèque



La démission du ministre des Affaires Etrangères de la Tchécoslovaquie, M. Vladimir CLEMENTIS, fait prévoir une nouvelle crise politique dans ce pays sis à l'arrière du "rideau de fer".

Le concours oratoire intercollégial mixte

Nous vivons dans un monde nouveau caractérisé par la primauté et l'universalité du progrès technique. Caractérisé ensuite par la socialisation de la vie humaine. De plus en plus, l'Etat, directement ou par le truchement d'organismes particuliers, influence non seulement l'activité industrielle ou commerciale, mais même la vie familiale et privée. Enfin, nous assistons à l'avènement des masses. Nous sommes au siècle des coopératives, des syndicats ou unions, des fédérations nationales et internationales.

Dans ce monde nouveau, surgissent de nouvelles responsabilités pour les élites. Parmi ces responsabilités, soulignons le devoir pour



M. Raymond PICARD, directeur du concours.

les élites, surtout catholiques et canadiennes, de sauver les valeurs humaines qui menacent d'être écrasées sous le poids des masses ou effacées par le progrès technique. Soulignons aussi le devoir pour les élites d'éclairer et de diriger l'ensemble des individus qui doivent participer au bien commun dans nos démocraties modernes, afin que dans la justice et la charité s'instaure partout un ordre social chrétien.

ELIMINATIONS

Voilà le sujet qu'auront à développer les concurrents au concours oratoire intercollégial mixte organisé par l'ACJC, qui sera disputé samedi et dimanche, les 25 et 26 mars, à Montréal et Québec.

Ce concours est ouvert à tous les rhétoriciens des collèges classiques de la province de Québec. Pour les fins du concours, la province a été divisée en deux régions: Montréal et Québec. Les éliminatoires auront donc lieu samedi et dimanche et la grande finale aura lieu en la salle du Gésu, le 2 avril.

Des prix en argent seront distribués aux vainqueurs des éliminatoires. Au concours final, les prix seront de $50, $30 et $20. Tous les concurrents recevront cependant une récompense.

A Montréal, les éliminatoires de samedi et dimanche se dérouleront en la salle St-Edouard, coin St-Denis et Beaubien.

La consommation du beurre en 1949

OTTAWA, 23. (DNC) — Les Canadiens ont consommé 315,338,000 livres de beurre en 1949, soit environ 54,000,000 de moins que l'année précédente. Cette diminution dans la consommation du beurre au pays s'explique par l'usage de la margarine. Au cours de l'année dernière, la consommation de la margarine au Canada a été de 71,902,000 de livres. C'est ce qu'a révélé, un rapport déposé hier aux Communes par le ministre de l'Agriculture, à la demande d'un député.

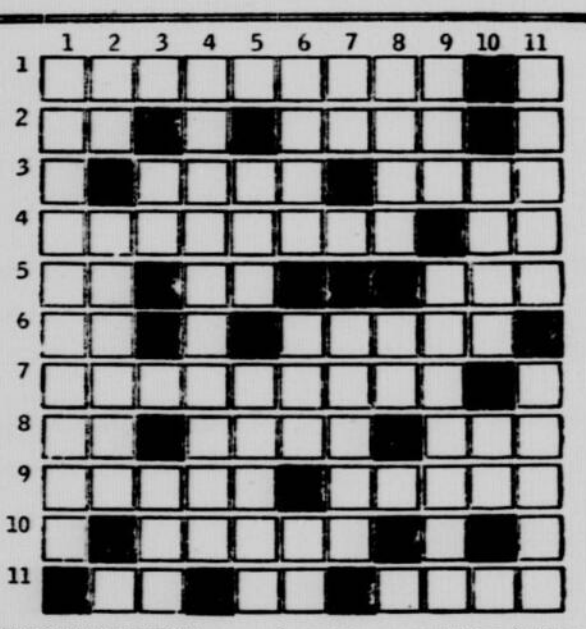
Les garagistes se forment en association

Les garagistes et les exploiteurs de postes d'essence qui sont en train de se former en association décideront tout probablement d'envoyer un représentant au comité paritaire de l'automobile. Ce comité a la main haute sur la majorité des règlements auxquels doivent se conformer les garagistes et les exploiteurs de postes d'essence, tels l'émission et la reconnaissance des cartes de compétence des employés, la détermination des heures de travail, l'échelle des salaires approuvés, etc.

Certains membres du comité provisoire en charge de l'organisation de cette association, ont déclaré, hier soir, que ce mouvement n'a pas pour but d'entrer en guerre contre le comité paritaire, mais bien de voir à ce que certains problèmes d'actualité reçoivent une plus juste attention. Certaines mesures de ce comité seraient injustes aux garagistes. Pour ce qui est de l'émission des cartes de compétence pour mécaniciens et autres employés, par exemple, il y auait parfois de flagrantes injustices et c'est à de tels problèmes qu'on veut apporter une solution.

Une assemblée plénière des garagistes et exploiteurs de postes d'essence aura lieu le 12 avril prochain.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

1—Fille de Céphée.
2—Négation — Joindre.
3—Terre argileuse jaune — Filets pour prendre les poissons.
4—Rescousse — Note.
5—Métal jaune — Ancienne note — Possessif.
6—Conjonction négative — Foyers de cheminée.
7—Qui s'enflamme.
8—Démonstratif — Qui est à toi — Triage.
9—Se, de l'acide urique — Représentation d'une chose dans l'esprit (pl.).
10—Conduire.
11—Cube à jouer — Abréviation de saint — Enlever.

VERTICALEMENT

1—Le plus ancien poète épique et dramatique latin.
2—Négation — Dresser.
3—Dialecte du langage provençal — Principe de vie.
4—Farine employée dans l'amidon.
5—Etat physiologique de certains animaux — Qui sont à lui.
6—Changes de poil — As, en anglais — Conjonction.
7—Préposition — Avoir à la main.
8—Enoncer — Deux consonnes.
9—Epoque — Placent.
10—Marque le superlatif — Ile de l'Atlantique.
11—Crochets de fer — Arriser.

Solution du problème d'hier

R	E	C	O	P	I	E	R	■	S	A
E	T	U	D	I	E	R	■	T	O	T
C	E	■	E	S	■	E	T	E	T	E
O	■	A	L	E	■	M	E	R	■	L
N	O	N	E	■	B	I	■	■	S	I
N	■	E	T	■	A	T	O	N	I	E
A	U	S	T	E	N	I	T	E	■	R
I	S	■	E	T	■	Q	U	E	■	■
T	E	R	■	■	A	U	■	S	E	S
R	E	N	O	M	M	E	E	■	S	U
E	S	■	R	U	E	S	■	O	T	E

Conseil de l'industrie alimentaire du Québec

QUEBEC, 23 — (DNC) — Le Conseil de l'industrie alimentaire du Québec est une fédération d'associations provinciales intéressées dans la production, la vente et la distribution de ces produits. Il s'agit là de producteurs, apprêteurs, grossistes, détaillants et consommateurs.

On affirme que ce Conseil représente ainsi 70,000 producteurs, près de 90 p.c. du commerce de détail et pas moins de 95 p.c. du commerce de gros de fruits et légumes.

Ce conseil a été organisé pour travailler à établir un système rationnel de vente sur nos marchés; pour élaborer, inspirer et diriger une publicité en vue de stimuler la consommation des produits du Québec; pour tenir les autorités publiques au courant des problèmes à résoudre, afin d'amener une meilleure distribution des produits alimentaires; enfin pour favoriser la rencontre de tous les intéressés aux problèmes en cause.

Le conseil de l'industrie alimentaire du Québec est administré par un exécutif dont font partie actuellement MM. L.-P. Poulin, de l'Union catholique des Cultivateurs, président; Dalvida Daoust, des Jardiniers-Maraîchers de Montréal, 1er vice-président; J.-E. Duchesne, de la Société de Pomologie et de la Coopérative fédérée, 2e vice-président. Les directeurs sont MM. E. Saindon, de l'Association des Marchands détaillants du Canada; A. David, de l'Association des détaillants en chaîne; B. Michaud, de la Coopérative des Jardiniers-Maraîchers du Québec; A. Boisvert, de l'Association des Marchands de fruits et de légumes en gros de la province.

PARTICIPANTS AU CONCOURS ORATOIRE INTERCOLLEGIAL



La seconde journée des éliminatoires au concours oratoire intercollégial mixte organisé par l'ACJC aura lieu dimanche, le 26 mars. Il y aura séance à Montréal et à Québec. Dans la vieille capitale, le concours aura lieu en la salle de l'Institut Canadien. A Montréal, les éliminatoires se dérouleront en la salle St-Edouard, rue St-Denis. Voici les participants des éliminatoires de dimanche à Montréal.

De g. à d.: Paul PAINCHAUD, du collège Brébeuf; Marthe COMEAU, du collège Marguerite-Bourgeoys; Renée LARON, du collège Basile-Moreau; Louise POTHIER, du collège St-Maurice, St-Hyacinthe; Normand BERNIER, du séminaire de St-Hyacinthe; André BOUSQUET, du séminaire de St-Jean; et Jacques GRAND'MAISON, du séminaire de Ste-Thérèse.

+ DÉCÈS +

DESJARDINS—A Montréal, le 22 mars, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Joseph-Roch Desjerdins, née Candide Bernier, demeurant au No 6647 rue Iberville.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée, Ltée., No 2548 rue Beaubien Est, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHARON—A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédée Mme Oldon Pharon, née Marie-Louise Lamarche, mère d'Emile et d'Edouard Pharon, demeurant à 1830 Avenue Maio.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des Salons funéraires Pelletier Ltée., No 1675 rue Ste-Catherine est, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

A Saint-Charles-sur-Richelieu, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Desrochers, décédé à Montréal, au début de la semaine. Nombre de parents et d'amis y assistaient.

Mgr Lucien Beauregard, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, présidait à la levée du corps. M. l'abbé N.-P. Desrochers, frère du défunt, officiait, assisté de M. le chanoine F. Laroche, curé de Saint-Denis, comme diacre, et de M. l'abbé Victor Corneau, curé de Saint-Joseph d'Yamaska, comme sous-diacre.

Dans le choeur, on remarquait la présence de Mgr Lucien Beauregard, de M. l'abbé Aimé Langlais, de M. l'abbé Ernest Dubé, tous de Saint-Hyacinthe; de M. l'abbé R. Pelletquin, curé de Saint-Charles, de M. l'abbé Charles-Emile Senay, curé de Saint-Marc, etc.

La chorale Notre-Dame-du-Rosaire, de Saint-Hyacinthe, donna des extraits des messes de Bottazo, de Muller et de Yon. Directeur: M. G. Archambault; organiste, M. D. Laplante; solistes, MM. G. Archambault, A.-O. Desmarais, G. Manny et J.-B. Cordeau.

Conduisaient le deuil, ses frères: MM. Charles Desrochers, de Montréal, Azarie et Léon, de Saint-Charles, Félix, d'Ottawa; son beau-frère, M. A.-C. Miller, de Montréal; ses neveux, MM. Charles-Auguste et Lucien Desrochers, de Montréal, Jean Desrochers, d'Ottawa; Paul Miller, de Montréal; Léopold Carrière, de Saint-Eustache-sur-le-Lac et Florent Hamon, de Saint-Jean, Québec.

Parmi les nombreux témoignages de sympathie, outre ceux des parents et amis intimes, signalons quelques-uns offerts par S. E. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, l'hon. Elie Beauregard, sénateur, président du Sénat, S. H. le maire Houde, de Montréal, l'hon. juge Alfred Duranleau, de la Cour Supérieure, M. Arthur Laing, percepteur du Revenu, Montréal, M. Richard-L. Duckett, coroner de, Montréal, M. J.-A. Savoie, N.P., commissaire de l'Hydro, Québec, M. Aug. Dufresne, régistrateur du comté des Deux-Montagnes, M. Télesphore Brassard, régistrateur du district de Montréal, M. J.-E.-M. Desrochers, N.P., inspecteur des bureaux d'enregistrement, M. Charles Goulet, directeur des Variétés Lyriques, M. Hercule Desjardins, de Montréal, M. Ernest Fleury, N.P., de Knowlton, Dr et Mme Elphège Jacques, de Farnham, M. le curé Richard Lecompte, Upton, M. l'abbé Brosseau, d'Ottawa, M. F.-A. Hardy, bibliothécaire parlementaire, d'Ottawa, Mme Lilianne Desrochers, de Jasper, Alberta, et son fils, Louis Desrochers, de l'Université d'Edmonton, Alberta, le personnel de la bibliothèque du Parlement, Ottawa, la chorale du Christ-Roi, d'Ottawa, la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, le Directeur et l'Ecole de Bibliothécaire de l'Université d'Ottawa, la Société philharmonique de Saint-Hyacinthe, De Montréal: le président de la Société du Bon Parler français, la librairie Déom, la Maison Ed. Archambault, la Maison Morency, la Reliure d'Art français, etc.

Enlisé



Des ouvriers de l'Hydro ontarienne ont retrouvé le cadavre d'Albert Aleck, 24 ans, de Madawaska, qui s'était enlisé dans un profond marais, à cinq milles à l'ouest d'Ottawa, alors qu'il conduisait un bélier mécanique pesant 14 tonnes. Il fut emprisonné sur son siège. Son aide, Raymond Jérome, qui avait pris place à l'arrière de l'énorme machine, eut la vie sauve, mais il ignore comment cela s'est fait.

Augmentations aux grévistes français

PARIS, 23 — (Reuters) — Le premier ministre de France, M. Georges Bidault, a offert aux employés du gouvernement une augmentation de salaire de 5 pour cent, afin de mettre fin à la série de grèves qui paralyse le pays. Le gouvernement français, qui est en somme le plus gros employeur du pays, est prêt à accorder des boni variant entre deux et trois pour cent, basés sur la production, et payables dès le mois de juin. Ces boni seront versés aux ouvriers des industries nationalisées, là où la production les justifierait.

Les unions ouvrières ont semblé peu enthousiasmées par cette offre, mais on croit que les grévistes accepteront ces conditions, du moins temporairement, à cause des difficultés de la grève. La Confédération générale du travail, organisation dominée par les communistes, prétend que près de 500 employeurs ont consenti des augmentations depuis le début de la grève.

Exception pour le Queen's Café

Le Queen's Café, au 1477, rue Mansfield, est le seul de tous les cabarets ayant tenté de conserver leur permis de vente de spiritueux, après avoir été avisés de fermer par le Comité exécutif de la ville de Montréal, qui a obtenu le privilège de présenter des témoins devant la Cour supérieure pour faire enquête sur les raisons de fermeture données par les autorités municipales. Cette requête obtenue a été accordée par l'hon. juge François Caron, de la Cour supérieure, avec l'injonction intérimaire continuée au 18 avril. Depuis un mois, cinq jugements de la Cour supérieure ont déjà refusé cette requête et les cabarets intéressés ont dû fermer leurs portes, après le rejet de leurs demandes pour une injonction contre la ville de Montréal.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots. Semi-display: sur semaine 6c la ligne; le dimanche 18c la ligne, et samedi et dimanche, 25c la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche $1.00.

A VENDRE

CARABINES de chasse très puissantes. Quantité limitée. NOUVEAU fusil spécial transformé pour la chasse. Fabrication anglaise Enfield 303. Parfaite condition garantie. Seulement $56. Envoyez $10 avec votre commande; le solde C.O.D. Western Arms Corp., 16 Bayswater, Ottawa.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AVEZ-VOUS DES TEMPS LIBRES? pourquoi ne pas augmenter vos revenus en vendant à domicile 225 produits Jito, connus, garantis. Seulement $12 que nous vous remettons en cas d'insuccès. Un mois d'essai sans risque. JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

A PERSONNE ambitieuse, nous offrons l'opportunité de se partir en affaires avec $15.00. Vendez à domicile 225 produits Jito connus, garantis y compris thé et café. Bons territoires vacants. 1 mois d'essai SANS RISQUE. JITO: 5130 St-Hubert, Montréal, Qué.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur estomac, foie reins, beau sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816 Sherbrooke est près St-Hubert. FR 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5 St-Hyacinthe Qué.

Pour les

FEMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES ROUGES

50c la boîte ou 3 pour $1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

FUSILS DE CHASSE

FUSILS de chasse. Très puissants, Enfield anglais 303, à répétition, 10 coups. Construits avec précision, légers, profilés, les meilleurs pour la chasse. Garantis. Entièrement reconditionnés, $27.50 chacun. Avec baril neuf, $37.50 chacun. Prix sur demande pour pièces de rechange. Aussi cartouches, $4.00, boîte de 48. $5.00 avec commande; balance C.O.D. Ecrivez Western Arms Corp., 16 Bayswater, Ottawa.

M. N.-L. Grandchamp décédé à 71 ans

M. Narcisse-Léon Grandchamp, demeurant à 2750 avenue Van Horne, citoyen avantageusement connu et membre retraité de la force constabulaire de la cité de Montréal, est mort mardi le 21 mars à l'âge de 71 ans.

M. Narcisse-Léon Grandchamp, né le 9 avril 1879, à Montréal, fit partie du corps de la police de la métropole durant plus de trente ans, et par ses services loyaux il était devenu au moment de sa retraite en 1921, assistant chef. Au cours de la guerre 1914-1918, il reçut une décoration comme récompense de son dévouement à la cause de la sécurité de l'Etat et de sa ville. Il laissa au moment de sa retraite le souvenir d'un dirigeant humain et juste auprès de ses chefs et de ses subordonnés.

Le défunt, marié en deuxièmes noces, laisse dans le deuil sa femme, née Dame Juliette Beauchemin. Sa première femme était née Dame Louise Walker. Egalement il laisse pour pleurer sa perte ses fils, MM. Frédéric et Adhémar Grandchamp; ses petits-enfants Yvon et Louise Grandchamp; ses belles-filles Mme Adhémar Grandchamp (Marguerite Mignault) et Mme Frédéric Grandchamp (Jeannette Denis); un beau-fils M. J.-Luc Larochelle et une belle-fille Mme Patricia McMahan.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 mars prochain. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-Rémi Deslauriers, 5650 Chemin de la Côte des Neiges à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 heures.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no 433,845 Stokes and Smith Company de Philadelphia, Pennsylvannia, E.U., accordé le 26 mars, 1946, pour "SYSTEME POUR APPLIQUER L'ADHESIF" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL 2, P.Q.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

LA SORCIÈRE DE CHANDENAY

Grand roman populaire par Henri Germain.

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres.

11 (Suite)

Avenue Parmentier... papa... pa...

Et ses membres se roidirent dans un spasme horrible, ses yeux se révulsèrent, son corps s'affala sur le côté, s'allongea comme étendu subitement.

Puis il demeura rigide, figé dans l'immobilité cadavérique, entré déjà dans l'éternité.

Georges de Chandenay, écrasé par une stupeur indicible, demeurait à genoux près de lui, incapable de détacher son regard du corps inerte.

Il ne songeait plus à son salut!

Par degrés, cependant, le sentiment de sa terrible situation, des dangers qu'il courait revint à son esprit, le ressaisit et s'imposa bientôt impérieux.

Il se redressa, jeta autour de lui des regards anxieux, aiguisés par la peur d'être repris ou de succomber à son tour.

Plus de canonnière; ou du moins se trouvait-elle beaucoup plus loin que tout à l'heure.

La clarté de son rayon électrique n'apparaissait que faiblement.

En dérivant, le canot avait échappé de lui-même à ses recherches.

Il était rentré dans les ténèbres protectrices; on avait perdu sa piste.

Georges de Chandenay respira longuement, recouvra un peu plus d'espoir, de présence d'esprit.

Son regard se reporta tristement perplexe sur le mort.

Le garder était inutile, imprudent, et trop douloureux à coup sûr.

Le jeter à la mer, semblait aussi cruel.

Pourtant, n'était-ce pas une tombe, la plus vaste, la plus grandiose.

Puis le néant est partout le néant!

D'ailleurs, il n'avait pas le choix des moyens, ni le temps de beaucoup réfléchir.

Il se pencha, souleva doucement le cadavre encore chaud, déposa pieusement sur le front du mort un baiser de frère, et lentement le fit glisser par-dessus bord.

Un floc sinistre, un tourbillon, un trou dans la masse liquide.

Et les vagues puissantes recouvrirent, emportèrent en leur chevauchée terrible le cadavre de Ledru, inconsciemment jeté en pâture aux requins affamés.

Georges de Chandenay murmura:

—Adieu... paix à ta pauvre âme! Et tandis que deux grosses larmes roulaient silencieusement sur ses joues livides il reprit les avirons.

Par prudence, il s'éloigna de la route de Sydney, tirant toujours à droite.

Heureusement pour lui, le vent s'était apaisé, l'océan se calmait, les vagues roulaient avec plus de majestueuse lenteur.

La mer se faisait douce au malheureux.

Il erra toute la nuit sur cette imensité, à peu près sûr maintenant que la canonnière de la chiourme l'avait perdu de vue.

Au jour levant, lorsque ses regards eurent exploré l'horizon en tous sens, il fut tout à fait rassuré relativement à une poursuite possible.

Mais, d'autre part, la fatigue et la constatation de son isolement terrible en ce désert liquide provoquèrent en lui une crise de découragement profond.

Parviendrait-il, avec sa frêle embarcation et ses seuls moyens, à atteindre la côte anglaise?

Pour réparer ses forces, il mangea.

Grâce à la petite boussole qu'il avait emportée, il put s'orienter ensuite, et de nouveau mit le cap sur Sydney.

Vers le soir, il faillit s'évanouir de fatigue, ses bras ankylosés refusaient tout service, il dut s'arrêter de ramer, envahi par un invincible désespoir.

Jamais il n'arriverait à la côte.

C'était fini, il allait mourir comme Ledru, seulement son agonie serait plus longue.

Une seconde nuit se passa en des trances épouvantables.

Georges de Chandenay, complètement epuisé, sentait les affres de la mort proche envahir son cerveau brûlé de fièvre. L'exacte notion des choses lui échappait.

Quand le soleil éclaira l'océan de ses rayons radieux, le malheureux ne bougeait plus.

Affalé sur son banc, où il se retenait encore par un reste de volonté instinctive, il demeurait les regards obstinément attachés vers le ciel, dont il semblait attendre l'ultime et suprême secours.

Tout à coup, il tressaillit, essaya de se dresser, mais retomba pantelant, livide, réussissant seulement à lever les bras.

Un vapeur passait à trois cents mètres dans l'Ouest.

Il cria, ou plutôt il jeta de véritables hurlements de détresse, puis il s'évanouit.

Une heure plus tard, il reprenait ses sens à bord du navire aperçu.

Questionné, il ne répondit que par monosyllabes, évitant inconsciemment de se compromettre.

Il parla seulement de Sydney, où il était connu, disait-il.

Le soir même, le vapeur le débarquait à Newcastle, but de sa fuite.

C'était le salut.

Il passa la nuit dans un bar, où il était entré tout de suite et dont il n'eut ni le courage ni la force de sortir pour aller à l'hôtel.

Le lendemain, il se rendit chez Johnston, le banquier correspondant de Ledru, pour y toucher les trois mille francs promis.

L'opération se fit sans difficultés, grâce à la lettre confiée par le mort.

Après un jour de repos complet, il s'occupa de se transformer au point de vue sique.

Ensuite, il réussit à prendre passage sur un navire anglais qui venait à Quiberon.

(A suivre)

FINANCE et COMMERCE

Bourse de MONTREAL

Cotes finales d'hier à la Bourse et au Curb de Montréal.

VENTES DE MIDI A 3 HEURES

Abitibi—1390 à 25½.
Agnew-Surpass—50 à 9.
Algoma Steel—25 à 14½, 200 à 14¾, 225 à 14¾.
Aluminium—10 à 58½.
Argus—725 à 5¼, 5 à 8¼, 1000 à 8¼.
Asbestos Corp.—10 à 26.
Bathurst P. & P. A—25 à 26¾.
Bell Telephone—72 à 39½, 150 à 40, 1 à 39¾, 1 à 39¾, 55 à 40.
Brazilian—25 à 22½, 670 à 22¾, 50 à 22¾, 50 à 22¾.
British Amer. Oil—100 à 26½.
B. C. Forest—150 à 3.30, 200 à 3.35, 25 à 3.25.
B. Col. Power A—185 à 28¾.
Bruck Mills 'A'—25 à 19½.
Can. Steamship—65 à 18½.
Canda. Alcohol—50 à 10¼, 65 à 10¾.
Canda. Brew.—50 à 21¾, 100 à 21¾.
Canda. Car 'A'—50 à 14½.
Canda. Celanese—50 à 33¼, 25 à 33¼, 50 à 33¾.
Canda. Pacific R'y—25 à 17¾, 5 à 17, 300 à 17¾, 1110 à 17¾, 4 à 17, 120 à 17¾.
Cockshutt Plow—75 à 16, 3 à 15¾.
Cons. Smelters—90 à 93, 1 à 92¾.
Dist. Seagrams—610 à 23.
Dom. Bridge—75 à 43½.
Dom. Fuy. & Steel—50 à 29½.
D. Steel & Coal 'B'—645 à 21.
Dom. T— 125 à 11¼.
East K —3 à 4.00.
Famous —50 à 15.
Fraser— à 25¾.
Gypsum—150 à 18½.
Ham. Bridge—½ à 13, 150 à 13¾.
Howard Smith—25 à 37¾, 5 à 37.
Hudson Bay—125 à 43¾, 25 à 43¾, 25 à 43¾.
Imperial Oil—50 à 21¾, 100 à 22, 5 à 21¾, 5 à 22, 175 à 21¾, 10 à 22.
Imperial Tobacco—60 à 13¾, 12 à 13½.
Ind. Acceptance—105 à 34½.
Inter. Nickel—210 à 30.
Inter. Paper—4 à 42¼, 135 à 42¾, 355 à 43.
Inter. Petroleum—10 à 9¼.
Inter. Utilities—100 à 21¾, 25 à 21¾.
Labatt, John—10 à 19½.
Laura Secord—50 à 16.
Massey-Harris—1050 à 24½.
McColl-Frontenac—130 à 14¾.
Molson's B—50 à 26.
Mont. Locomotive—85 à 20¾, 25 à 20¾, 50 à 20¾.
M. St. Tramways—35 à 61¾, 25 à 60¾, 50 à 60½, 10 à 61, 25 à 60¾, 120 à 61, 25 à 60½.
Nat. Breweries—125 à 34¾, 200 à 34½.
Nat. Steel Car—150 à 22¾.
Noranda—215 à 69.
Ogilvie Flour—100 à 19¾.
Ottawa Power—1 à 25¾, 170 à 26¾.
Powell River—110 à 47.
Power Corp.—200 à 16½, 275 à 17, 125 à 16¾, 1 à 16½, 25 à 16¾, 100 à 17.
Price Bros.—5 à 70¾, 225 à 71, 75 à 71½, 5 à 71.
Prov. Transport—300 à 12¾.
Royalite—100 à 10½, 400 à 10¾, 725 à 10¾, 300 à 10¾, 1000 à 10¾.
Shawinigan—100 à 25½.
Steel of Canada—30 à 20¾, 200 à 20¼.
United Steel—100 à 7¼.
Wabasso—25 à 14½.
Walker-G. & W.—250 à 44½, 125 à 44¾, 200 à 44½, 50 à 44¾, 5 à 44¾.
Winnipeg Elect.—575 à 35, 25 à 35¼, 315 à 35½, 150 à 36, 100 à 36¼, 45 à 36¼, 475 à 36½, 100 à 36¼, 675 à 36½, 25 à 36¾, 25 à 36¾, 25 à 36½.

BANQUES

Canadienne—25 à 20½.
Montréal—425 à 27¾.
Nova Scotia—25 à 40.
Royal—100 à 27½.

PRIVILEGIEES

Abitibi—155 à 23½, 40 à 23¾.
Acadia-Atlantic A—75 à 24½.
Aluminum of Can.—100 à 26¼.
British Amer. Oil—25 à 26¾.
Canda. Bronze—10 à 104½.
Canly "A"—100 à 14.
Dom. Coal—50 à 21½.
Donnacona—10 à 95, 10 à 96.
Gatineau Power 5%—15 à 108.
Howard Smith—50 à 48½.
Imp. Tobacco 4%—100 à 26.
Ind. Accept. $1.60—50 à 34¾.
St. Law. Corp. 1st—400 à 35.
St. Law. Paper 1st—25 à 97.
Zeller's Ltd. 6%—25 à 29.

Sur le Curb

VENTES DE MIDI A 3 HEURES

Atlas Steel—325 à 8¼, 50 à 8.
Brown Company—200 à 3.85, 300 à 3.90.
Can. & Dom. Sugar—75 à 22½, 5 à 22½, 15 à 22¾.
Canda. Fairbanks—75 à 45¾.
Canda. Marconi—300 à 3.75, 500 à 3.80.
Canda. Westinghouse—50 à 61, 10 à 60½.
Canda. W. Lumber—1000 à 3.70, 300 à 3.75, 100 à 3.80, 150 à 3.75.
Chateo Steel Prof.—25 à 13¾.
Commer. Alcohols—200 à 2.85.
Cons. Paper Corp.—1150 à 20, 5 à 19½.
Cons. Textile Mills—300 à 12¾.
Dom. Eng. Works—280 à 59½, 25 à 59½, 100 à 59¾.
Fleet Mfg. Ltd.—500 à 1.20.
Ford Motor A—5 à 28½, 25 à 28½.
Hayes Steel Prof.—50 à 30½, 100 à 30½, 200 à 31, 200 à 31¼, 700 à 32, 100 à 32½.
Lambert, Alfred—175 à 8½.
MacLaren P. & P.—30 à 40½.
Mica Co. of Can.—100 à 1.00.
Minn. & Ont. Paper—50 à 19¾.
Reitman's—200 à 21½, 150 à 21, 50 à 22.
Southmount Inv't—35 à .50.
Union Gas—150 à 19.
West. Can. Brew.—2 à 14.
Westeel Products—45 à 53.

PRIVILEGIEES

Brown Company—5 à 99½.
Canda. Industries—2 à 176.
Cassidy's Limited—21 à 115.
Commer. Alcohols—350 à 4.25.
McColl-Frontenac—25 à 99½.

MINES

Anglo-Canadian—100 à 4.10.
Akaitcho—500 à .75.
Arnacon Lead—1000 à .65, 1000 à .67, 500 à .68½.
Ascot Metals Corp.—1000 à .51.
Band-Ore—1000 à .04½.
British Dom. Oil—500 à .25, 2000 à .24.
Canlego—500 à .07½.



M. ARMAND SAUVAGEAU qui vient d'être élu vice-président et directeur-gérant de P.-E. Letourneau Inc., maison de valeurs de placement de Montréal.
(International Newspaper Service Reg'd)

Cons. Central Cad.—1000 à .04.
Dulama—1000 à .21½.
Dome—300 à 17¾.
East Sullivan—900 à 5.60, 600 à 5.70, 1500 à 5.75, 200 à 5.80, 100 à 5.70, 300 à 5.75, 400 à 5.80.
Eldona—1500 à .32.
El Sol Gold—500 à .07½.
Gaspe Oil Ventures—100 à 1.65, 200 à 1.66.
Home Oil—25 à 12.
Jack Lake—1000 à .02½.
Jaculet—1000 à .25½, 1000 à .26, 2500 à .25¾, 4500 à .26, 3500 à .23½, 1093 à .25.
Lake Fortune—1000 à .07¾.
Labrador—100 à 5.00, 200 à 4.90, 200 à 4.85.
Louvicourt—2000 à .25, 500 à .24½.
MacLeod—100 à 3.25.
Quebec Labrador—100 à .18, 1000 à .17.
Studacona 1944—100 à .58, 500 à .57.
Sullivan Cons.—300 à 2.73, 700 à 2.75, 200 à 2.75, 50 à 2.80, 500 à 2.78, 300 à 2.76, 100 à 2.77, 1000 à 2.79, 100 à 2.80, 600 à 2.79, 300 à 2.80.
Superior Oils—500 à .48.
Torbrit Silver—300 à 1.15.
United Asbestos—500 à .54, 200 à .53, 1000 à .55.

Les activités de Metropolitan Life au Canada en 1949

En 1949, plus de quarante et un millions de dollars ont été versés aux détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires par la Metropolitan Life Insurance Company, annonce monsieur Glen-J. Spahn, qui est en charge des opérations de la compagnie, au Canada, dans ses commentaires sur le rapport annuel que vient de publier la Metropolitan.

Monsieur Spahn a fait remarquer que plus de 69% de cette somme ont été versés à des détenteurs de polices vivants dont le nombre est maintenant de 2,390,000 — soit une personne sur six au Canada.

Le montant total que la Metropolitan a versé aux Canadiens depuis qu'elle fait affaires au Canada, c'est-à-dire depuis 1872, avec les capitaux qui sont présentement placés au Canada, excède de plus de $364,000,000 le total des primes recouvrées au pays.

A la fin de 1949, les placements de la Metropolitan au Canada, s'élèvent à $557,336,716 en tout, soit à $20,000,000 de plus qu'en 1948. Ces capitaux fournissent de l'ouvrage aux Canadiens en aidant dans presque tous les domaines de la production et de la distribution, par tout le Canada.

L'encours total d'assurance que les Canadiens détenaient auprès de la compagnie à la fin de 1949, était de $2,356,103,078. De ce montant 57% étaient détenus par des assurés de la branche ordinaire, 29% par des assurés de la branche industrielle et 14% par des assurés de la branche groupe. Le total des affaires nouvelles pour l'année 1949, au Canada, se chiffrait par $208,278,971.

En rapport avec les efforts que la compagnie fait dans le but d'améliorer la santé du public, la Metropolitan a pris part à 154 campagnes d'hygiène en 1949. Les agents de la compagnie ont distribué plus de deux millions de brochures traitant d'hygiène et de sécurité. Au cous de 1949, il y a eu 212,458 visites faites par des infirmières, sans frais, aux assurés qui détenaient des polices industrielles, intermédiaires et de groupe de la Metropolitan.

Etats Financiers

NORANDA MINES LIMITED

Noranda Mines a réalisé des revenus substantiellement plus élevés en 1949, dû à une production accrue et à une amélioration dans le revenu des placements, et en dépit du fléchissement du prix du cuivre. Le profit net pour cet exercice financier se chiffrait à $12,716,930, soit l'équivalent de $5.68 par action, y compris $2.45 par action provenant du revenu des placements, ce qui constitue un niveau record. Ces chiffres se comparent à $9,959,093, ou $4.45 par action en 1949, alors que les dividendes et l'intérêt perçu étaient équivalents à $2.29 par action. Les dividendes, payés au cours de 1949, étaient au montant de $4 par action, contre $.25 en 1948.

Le prix moyen du cuivre, en 1949, était de 20.57 cents la livre, en regard de 22.7 cents en 1948. D'un autre côté, le tonnage du minerai retiré des mines s'était accru de 28 p.c. et la production du cuivre et de l'or était à la hausse, 18.7 et 30.5 p.c. respectivement, comparé à 1948. On s'attend qu'en 1950 la production de Horne Mine se maintiendra substantiellement au même niveau que l'année précédente.

Avec quelque 1,950 employés sur la liste de paye à la fin de l'année, déclare James-Y. Murdoch, président de la compagnie, il a été possible d'augmenter de façon substantielle le travail de développement à Horne Mine, pour la première fois depuis le début de la guerre. Il faudra cependant un temps considérable pour restaurer les conditions normales à la mine, à ce sujet. Pour la première fois depuis plusieurs années, l'on a entrepris un vaste programme de construction, surtout en ce qui concerne le rétablissement de la fonte des métaux. Au cours de l'année, l'on a dépensé près de deux millions de dollars sur le compte capital et l'on projette d'autres dépenses assez élevées au cours de 1950.

* * *

CANADIAN OIL COMPANIES

Sous la poussée de ventes record se chiffrant par $33,818,436, les revenus nets de Canadian Oil Companies Limited, au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1949, ont atteint un sommet de $961,-181, tout en incluant les charges d'impôt sur le revenu, qui s'élevaient à $641,800. Ces revenus sont l'équivalent de $1.66 par action ordinaire et se comparent à $887,498, ou $1.57 par action, provenant de ventes au montant de $31,425,709, en 1948. Les ventes au gallon étaient de huit pour cent plus élevées, soit un total de 139,829,382 gallons.

M. W.-Harold Bea, président, fait remarquer que la moyenne des profits nets était seulement de 7-10 de cent par gallon vendu en 1949, et qu'un automobiliste faisant usage de 10 gallons de gazoline par semaine ne rapporte à la compagnie que $3.64 pour son approvisionnement de l'année, soit une cent par jour.

Pour la première fois, l'on s adressé le rapport aux 1,100 employés de Canadian Oil et de sa filiale, White Rose Limited, ainsi qu'aux actionnaires. On remarque que 99.34 pour cent des actions en circulation le sont au Canada et que 97.3 pour cent des actionnaires sont des Canadiens.

La demande pour les produits de la compagnie s'est élevée à un niveau record en 1949 et tout indiquerait de nouveaux gains en 1950, a continué M. Bea.

* * *

BARBER-ELLIS CO.

Les profits nets de Barber-Ellis of Canada Ltd., en 1949, se sont chiffrés à $268,332 ou $6 par action, à comparer avec $225,372 ou $5.12 par action l'année précédente.

Le fonds de roulement est passé de $998,928 à $1,227,555, les disponibilités étant de $1,053,857 et les exigibilités de $426,302.

* * *

READING COMPANY

Le revenu net de Reading Co. était de $5,889,055 en 1949, contre $10,093,788 en 1948, soit une baisse de $4,204,733, au cours de cet exercice financier, selon le rapport annuel de la compagnie.

* * *

GYPSUM LIME & ALABASTINE

Après avoir pourvu à toutes les charges y compris l'impôt sur le revenu au montant de $928,000, le revenu net de Gypsum Lime and Alabastine, Canada, Limited, s'élève à $1,290,037 ou à $3.15 par action, comparativement à $1,155,174 ou $2.63 par action l'exercice précédent.

L'amélioration net de la situation est le résultat de la complétion de travaux d'agrandissement et de plus grandes facilités de production, de même qu'à une campagne de vente plus agressive. Un dividende de $1.40 par action (35 cents trimestriellement) a été voté pour l'année 1950.

Dans son rapport aux actionnaires, M. George-A. Dobbie, président de la compagnie et du conseil d'administration, déclare que les fonds pour les principaux agrandissements et les améliorations ont été pris à même les revenus, et plusieurs projets majeurs ont été complétés durant l'année.

Le bilan au 30 novembre 1949 indique encore une forte situation financière, le capital d'exploitation s'établissant à $2,929,631.

* * *

WESTEEL PRODUCTS

Les huit usines de Westeel Products Limited ont fonctionné à plein rendement en 1949 et les ventes ont surpassé le record établi l'année précédente mais l'augmentation du coût de revient et de l'impôt sur le revenu a limité la hausse des profits nets; ceux-ci se sont chiffrés à $1,143,118 ou $9.67 par action à comparer avec $1,109,-080 ou $9.39 par action en 1948.

Les profits bruts ont été de $3,-091,027 au lieu de $2,823,006; les frais de vente, d'administration, etc., sont passés de $851,297 à $904,214; la dépréciation, de $173,-931 à $257,510; et la provision pour l'impôt sur le revenu, de $637,000 à $727,000.

Les dividendes sur les actions ordinaires, au taux de $2.75, ont pris $442,700 au lieu de $3 ou $354,000 l'année précédente.

Au cours de l'année, la compagnie a dépensé $210,000 au compte capital. En fin d'exercice, le fonds de roulement s'établissait à $3,532,-000 et accusait une augmentation de $684,000.

La dette obligataire a été réduite de $50,000; le solde de $150,000 est remboursable à raison de $50,000 par année.

M. G.-W. Hutchings, président, mentionne dans le rapport que les commandes en carnet à la fin de 1949 étaient suffisantes pour assurer des opérations à plein rendement pendant les six premiers mois de l'année courante; il ajoute toutefois que la concurrence dans l'industrie du feuillard métallique devient plus vive.

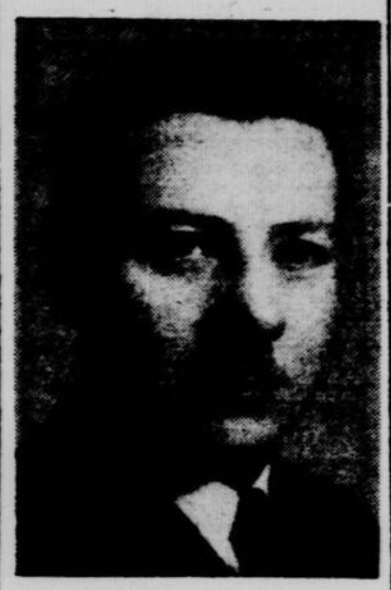
* * *

AMALGAMATED ELECTRIC

Le profit net consolidé de $72,-318, ou l'équivalent de 86 cents par action ordinaire, rapporté par Amalgamated Electric Corporation Limited pour l'exercice terminé le 31 décembre 1949, représente une baisse prononcée au regard des résultats de l'exercice précédent, alors que le bénéfice net avait été de $141,442 ou $1.68 par action.

L'augmentation des salaires et de la matière première n'a été que partiellement compensée par la hausse des prix de vente et l'amélioration des méthodes d'exploitation, dit le président, M. M. Murphy. Les dépenses totales pour la machinerie et l'équipement se sont élevées à $112,820, ce qui représente, après déduction de la machinerie désuète enlevée, une hausse nette de $88,960. Un troisième versement de capital de $100,000 a été fait pour rembourser une partie des obligations en premières hypothèques à 2 3-4 pour cent, qui étaient remboursables le 1er novembre 1949, laissant un solde de $200,000 à la fin de l'exercice.

Les avances de la banque ont été réduites de $643,072 à $487,420. Le fonds de roulement au 31 décembre



M. J.-E. DESROSIERS, L.S.S., qui vient d'être nommé président de J.-E. Des-Rosiers Inc., une nouvelle maison de valeurs de placement établie à Montréal.
(International Newspaper Service Reg'd)

SAN ANTONIO GOLD

Le profit net de San Antonio Gold Mines pour 1949 est de $354,-626, ce qui est l'équivalent de 14.8 cents par action, y compris un montant de $195,561, reçu du gouvernement en vertu de la loi d'aide aux mines d'or. L'exercice précédent s'était clôturé avec un bénéfice de $339,483 ou 14.2 cents par action, y compris une aide fédérale de $36,050. La compagnie a usiné 185,735 tonnes de minerai qui ont rapporté $1,772,060, contre 154,953 tonnes et $1,598,335 en 1948. Les frais d'exploitation ont monté de $6.35 la tonne à $6.42. Les réserves de minerai sont encore de 720,-000 tonnes. Au 31 décembre, comme l'indique le bilan, le fonds de roulement était de $737,966, au regard de $728,595 un an plus tôt.

* * *

BLUE TOP BREWING

Les profits nets de Blue Top Brewing Company se sont élevés en 1949 à $1021,704, ou $2.02 par action "B", contre seulement $54,337 ou $1 par action l'année précédente.

Les disponibilités sont passées à $1,170,468 et les exigibilités à $98,-094, de sorte que le fonds de roulement s'établit à $1,072,394 contre $1,605,292 à la fin de 1948.

Réunion annuelle de St. Lawrence Corp.

St-Lawrence Corporation Ltd a tenu hier son assemblée annuelle dans cette ville. M. David Van Alstyne fils, président du conseil, a passé en revue les activités et il a déclaré que l'entreprise était en meilleure position financière et que ses conditions d'exploitation étaient les meilleures depuis 20 ans. La capacité annuelle globale des filiales est de 525,000 tonnes, soit un chiffre excédé au pays par trois compagnies papetières seulement.

M. P. M. Fox, vice-président, dans son message aux actionnaires, laissa entendre qu'il croit que toutes les usines fonctionneront à plein rendement; cette année; on y procède à l'installation de nouvel outillage de nature à en accroître leur rendement et leur efficacité.

M. J.-L. Rankin, président, fit porter ses remarques sur l'amélioration marquée de la structure financière de l'entreprise, depuis la mise en vigueur du plan de réorganisation adopté il y a un an et demi.

M. Nathan Pitcairn, de Philadelphie, a été élu administrateur de St-Lawrence Corporation et de ses trois filiales.

Production et valeur de miel au Québec

L'Office des Statistiques de Québec, division agricole, publie l'estimation de la récolte et de la valeur du miel en 1949.

Ces chiffres, colligés en collaboration avec l'Office Fédéral de la Statistique, sont basés sur les rapports reçus de 1,850 apiculteurs et couvrent 39 pour cent du nombre total de colonies dans la province de Québec.

Le nombre d'apiculteurs en 1949 est de 4,780 comparativement à 4,970 en 1948, montrant ainsi une diminution de 3.8 pour cent. Par contre le nombre de ruches est demeuré à peu près au même niveau, soit 84,300 à rapprocher de 84,800 en 1948.

La production moyenne par colonie s'établit à 44 livres pour la présente année en regard de 57 livres l'année précédente, accusant ainsi une baisse de 13 livres par colonie. L'estimation totale de la production de miel en 1949 est de 3,709,000 livres contre 4,831,000 en 1948, représentant une diminution de 23.2 pour cent.

Un déclin dans la production et un fléchissement du prix expliquent la diminution enregistrée dans la valeur totale de la récolte. En effet, cette dernière s'élève à 742,000 en 1949, comparée à $1,159,-400 en 1948. Les prix moyens payés aux producteurs s'établissent respectivement pour les deux années étudiées à 20 et 24 cents la livre. L'évaluation totale du miel et de la cire pour la présente année se chiffre à $766,000 à rapprocher de $1,189,800 l'année antérieure, représentant une réduction de 35.6 pour cent.

Le marché des oeufs s'avère plus faible

Le ton du marché des oeufs a fléchi un peu, à cause d'offres plus abondantes et d'une demande pas trop animée, selon le ministère fédéral de l'agriculture.

ARRIVAGES
(Non compris par camion)

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From. boîtes
Mardi	1,791	460	.....
Ann. dern. .	673	510	.....

PRIX DU BEURRE

Québec, 52 points 60¾-61

MARCHE LIBRE

Pain 1 livre 62-62½

PRIX DES OEUFS

	†Prix du gouv.	§Prix de détail
A-moyens .	40-40½	47-49
A-gros	42-42½	49-51
A-poulettes .	38	46-47
Catégorie B .	37	45-45
Catégorie C .	25	.....

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

§—Prix approximatif aux consommateurs.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'agriculture, service de renseignements sur les marchés, marché local, caisses de bois gratuites.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par THE INVESTMENT DEALERS ASSOCIATION OF CANADA

			Offre	Dem.
DOMINION DU CANADA EMPRUNTS DE GUERRE				
I	3¼%	1950-52	102½	103⅛
EMPRUNTS DE LA VICTOIRE				
I	3%	1950-51	101	101¼
II	3%	1952-54	102⅜	103¼
III	3%	1953-56	103	103⅛
IV	3%	1954-57	102¼	102⅝
V	3%	1956-59	102⅜	103¼
VI	3%	1957-60	102⅝	103⅛
VII	3%	1959-62	102⅜	103⅛
VIII	3%	1959-63	102⅜	103⅛
IX	3%	1961-66	102½	103¼
GARANTIES PAR LE GOUV. FEDERAL				
C.N.R.	3 %	1954-59	101⅜	102¼
C.N.R.	3 %	1961-66	101⅜	102¼
C.N.R.	2¾%	1967	99	100
C.N.R.	2½%	1971	99⅝	101
PROVINCES				
Nou. Bruns	3¼%	1957	98½	100½
" "	3 %	1959	95½	98
" "	3½%	1965	98¼	99½
Nou. Ecosse	3¼%	1963	101½	102½
Ontario	3 %	1966	100¼	101¼
Ont. Hy. El.	3 %	1963	100¼	101¼
" "	3 %	1965	100¼	101¼
Québec	3 %	1959	101⅛	101⅝
"	3 %	1960	100⅞	101⅝
"	3 %	1962	100⅜	101⅛
"	3 %	1963	100⅝	101⅝
"	3 %	1965	100½	101½
Com. Hyd. El. de Qué.	3%	1969-73	99¼	100⅝
C.M.de Qué.	2¾%	1957	99⅝	101½
"	2¾%	1961	97½	100
"	2½%	1957	95⅜	97⅝
"	3 %	1955	101½	103
"	3 %	1962	99¾	101½
"	3 %	1972	99	100⅜
"	3½%	1958	102½	104
"	3¼%	1964	101½	103
"	3¼%	1977	100	102
MUNICIPALITES				
Cité de Mont'l	3%	1960	97⅝	100
"	3%	1965	96¼	98½
"	3%	1972	94	96¼
SERVICES PUBLICS				
Algo Cen.H.B.R'y	5%	1959	90½	92½
B. C. Electric	3½%	1967	96	98
Bell Telep.Co.of C.	3%	1977	98	100
" "	3¼%	1973	101½	104
Can. SS. Lines	3½%	1957	99½	102
" "	4 %	1966	99½	102
Gatineau Power	3¼%	1970	101¼	104
Int'l Hydro Elect	6%	1944	66½	68½
Mtl Tram Co.B	4½%	1955	96¾	98¾
" "	5 %	1955	98½	99¾
North. Que. Pw	4½%	1967	99	101
Power Corp.	3½%	1967...	97	99
Québec Power	3%	1962...	98½	100½
St. Maurice Pw	3½%	1970	99¾	101¾
Shawinigan W. P.	3%	1961	99½	101½
" "	3%	1971	98	100
" "	3½%	1970	102½	104½
" "	3½%	1973	102¼	104¼
United Sec. Cor.	3%	1952	99½	101
Winnipeg Elec.	3¾%	1971	102	104
INDUSTRIELLES				
Abitibi P. & P.	3½%	1967	102	105
B. C. Pulp	3½%	1967 ...	96½	100
Brompton P.&P	3½%	1966	94½	
Brown Co.	5%	1959.....	100	102
Can. Breweries	3½%	1967	95	98
" "	4 %	1969	99	101
Canadian Celanese	3%	1962	98½	100½
Canadian Oil	3¼%	1962..	99	..
Col. Cellulose	5%	1968...	102	104
Cons. Paper	3½%	1967...	101¼	103½
E. B. Eddy	4%	1966	102	..
Great Lakes P.	3½%	1967	100½	..
Industrial Accept.	4%	1969	99½	101½
Massey Harris	4¾%	1963	102½	104½
Provincial Trans.	4%	1962	100	..
Steel Co.ofCan.	2¾%	1967	96½	98½
Victoriaville F.	4%	1957-66	93	..
IMMEUBLES				
Alexander Bldg.	6%	1962	80	..
Carny Corp.	5%	1967	87	93
Dom. Square Corp.	4%	1959	101½	105
Linton Apts.	5%	1959 W.S.	90	..
Mtl Apts.	4½%	1964 1ère	98½	100½

PRIX DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS Ltd., Chambre 411 Immeuble du Montreal Board of Trade.

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
WINNIPEG				
Avoine				
Mai	89	89	88⅞	89
Juillet	82¾	..	..	82¾
Orge				
Mai	135	135⅛	135	135⅛
Juillet	125¾	126¼	125¾	126
Octobre	110¾	110¾	110⅝	110¾
Seigle				
Mai	143¾	137⅜	143⅝	144⅜
Juillet	143⅜	144¼	143⅜	144⅜
Octobre	139¾	140⅜	139⅝	140⅜
CHICAGO				
Blé				
Mars	230¼	231⅜	231	231⅜
Mai	220¾	221⅜	220⅝	221⅜
Juillet	196⅝	197¼	196⅝	197¼
Septembre	197¼	197⅜	197¼	197⅜
Décembre	199¾	200	199¾	200
Maïs				
Mars	130⅜	..	..	130⅜
Mai	132¼	132¼	132¼	132¾
Juillet	132¾	132¾	132⅝	132¾
Septembre	128¾	128⅜	128¾	128⅜
Décembre	120¾	120⅞	120¾	120⅞
Avoine				
Mars	77¾	77¾	77¾	77¾
Mai	72¾	72⅝	72	72⅝
Juillet	63⅝	64	63⅝	64
Septembre	62¾	..	..	62¾
Seigle				
Mai	130¾	131¼	130⅝	131
Juillet	132⅜	133⅛	132⅜	133
Septembre	..	..	..	136

New Goldvue Mines

New Goldvue Mines Limited a notifié le Curb de Montréal que Torny Financial Corporation Ltd. a pris 40,000 actions à 20 cents du capital-actions. Sont sous option: 220,000 actions à 20 cents, 300,000 à 25 cents, 300,000 à 30 cents et 300,000 à 35 cents. Il y a 1,796,171 actions en cours.

Dispense du jeûne aux souscripteurs et aux auxiliaires

Son Excellence Mgr Conrad Chaumont, administrateur apostolique du diocèse de Montréal, a annoncé hier qu'il accorde la dispense du jeûne à tous les auxiliaires et à tous les souscripteurs de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises pour la journée d'aujourd'hui.

VOL DE $3,735

Des cambrioleurs ont fait main-basse sur des effets d'une valeur de $3,735 après avoir brisé une fenêtre arrière de la mercerie de M. Louis Kattas, sise à 2617, ouest, rue Notre-Dame. Le vol a été commis au cours de la nuit dernière et la police fait actuellement enquête.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO

	Offre	Dem.
Abenakis	.04	.05
Anial Kirk.	.07	.08
Annameque	.05	.04
Adelmont	.14	.17
Baker Lake	.01	.02
Bright R. L.	.02	.03
Bar Lan	—	.10
Brown McDade	.07	.09
Carricona	.01½	.02½
Circle Yellow	.04	.07
Claremont	—	.14
Cons. Chiboug	.13	.16
Cont. Copper	.07	.08
Columbiere	.02	.05
Courtmont	—	.10
Cuyuni (new)	.35	.45
De Santis	.05	.07
Dickenson New	.22	.25
Donrand	—	.05
Dorbaska	—	.03
Dumico	.62½	.04
Dunford	.03	.05
Dupanquet	.01	—
Eldras	.13	.18
Glencona	.06½	.07½
Goldpic		.15
Gordon Lebel	.01½	.03
Granleduc		.12
Groenlee	.04	.06
Hug Pam	.23	.25
Inseo	.04	.05
Jet Oil	.07	.09
Kamuse	.22	.24
Kenbay	.04	.06
Lake Expanse	.06	.08
Lake Geneva	.02	.05
LaSalle	.02	.04
Lasidon	—	.03
Lassie R. L.	.01	.06
Lavalie	.03	.04
Lloyd Rock	.09½	.11
Major	.02	.04
Martin Bird	.03	.04
Marbenor	.14	.16
Metalore	.05	.06
Natl. Malartic New	.07½	.08½
New Augurita	.14	.16
New Malartic	.03	.04
Nocana	.27	.29
Norbeau	1.10	1.20
Norcourt	.02	.04
Obaska Lake	.08	.10
Obalski	.06	.08
Obalski (1945)	.18	.20
Ont. Nickel (old)	.01	.02
Opem. Copper	.20	.24
Pan. Canadian	—	.05
Parimors	—	.08
Pascalis	.14	.16
Payne	.03	.05
Payore Cons.	—	.05
Pershing Man.	—	.08
Pinnacle	.01	.02
Presdor	.02	.03
Quebec S & R	.52	.55
Quejo	.04	.06
Rainville	.17	.19
Rand Mal.	.16	.18
Randona	.04	.05
Renfort	.02	.04
Scott Chib.	.06	.07
Southvue	.06	.10
Sovereign	.01½	.03
Starlight	.02	.04
Trans. Duverny	—	.15
Trident	—	.11
Vauze Dufault	.12	.14
Wendell	—	.17
Young Dave	.19	.21

Au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère provincial de l'Agriculture, 424a, Place Jacques-Cartier.

Betteraves: marché inchangé, 50-60, petites 75-50 lbs.

Carottes: marché inchangé, lavées No 1, 1.25-1.35, No 2 et non lavées, 1./50 lbs.

Choux: marché inchangé, 80-90. 50 lbs.

Cresson: marché inchangé, de serre, 1 douz. pqts.

Menthe: marché inchangé, de serse, 1 douz. pqts.

Navets: marché ferme, No 1, 2.-2.25, No 2, 1.25/50 lbs.

Oignons: marché inchangé, rouges, gros 2.-2.25, moyens, 1.75/50 lbs.

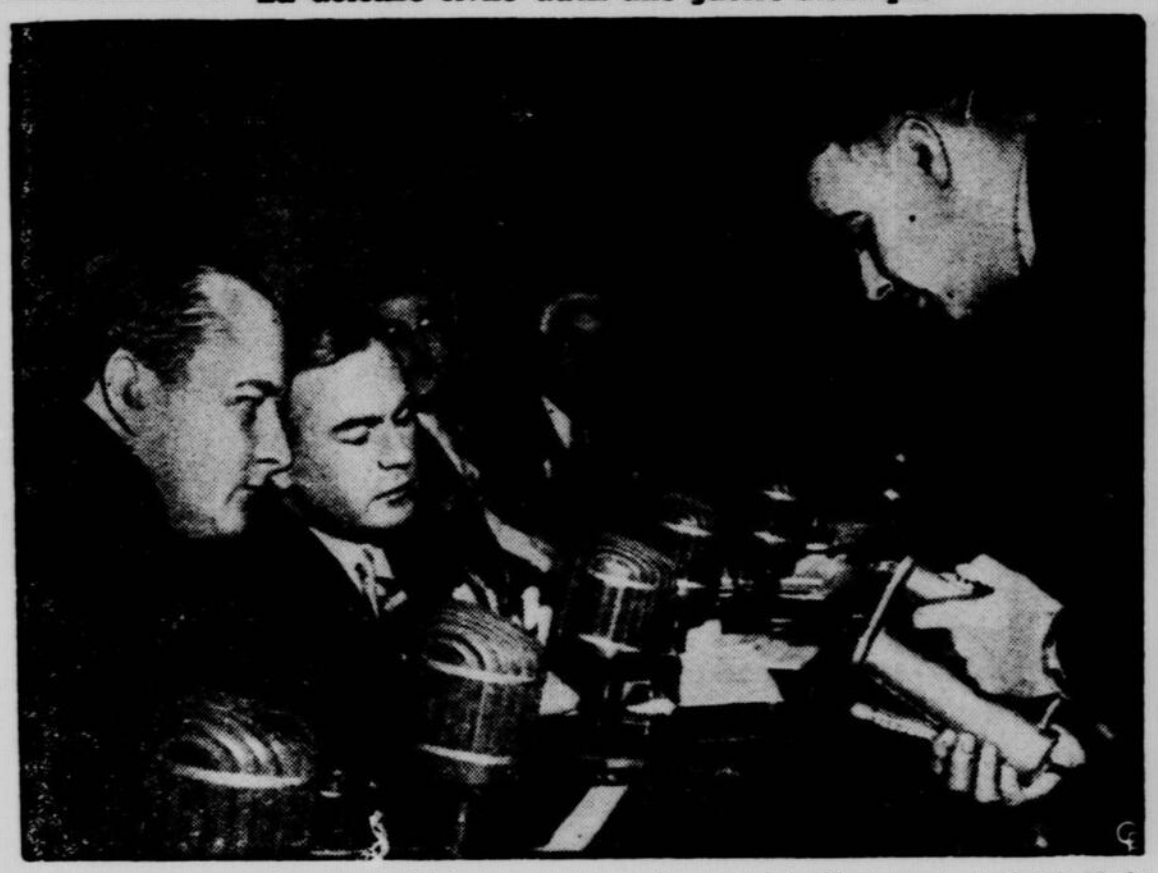
Panais: marché inchangé, lavés 1.-1.10, non lavés, 75c minot.

Persil: marché inchanugé, 50c douz. pqts, à racines 2.25-2.50/40 lbs.

Poireaux: marché ferme, gros, 40-50, moyens 25-30 douz.

Sauge et sarriette: marché inchangé, 35-40 douz. pqts.

La défense civile dans une guerre atomique



Au cours d'une séance publique du comité du congrès sur l'énergie atomique, à Washington, JOHN-A. DERRY, à droite, membre de la division de la médecine et de la biologie de la Commission de l'énergie nucléaire, montre au sénateur F. KNOWLAND, républicain de Californie, à gauche, un petit compteur Geiger que la Commission vient de mettre au point. L'instrument, destiné à déceler les dangereux rayons de radio-activité, au cas d'une guerre atomique, coûtera au gouvernement entre $10 et $15 de fabrication. A droite, de Knowland, on remarque le président du comité Brian McMAHON, démocrate du Connecticut.

Affiliation des hôteliers du Québec au groupe américain

Au cours de leur réunion annuelle tenue à Chicago, à l'hôtel Stevens, les gouverneurs de l'American Hotel Association ont accepté à l'unanimité d'affilier à leur important groupe l'Association des Hôteliers de la Province de Québec.

Cette nouvelle nous a été transmise par M. Albert Frossard, du Ritz-Carlton, vice-président de l'Association des Hôteliers, et Me Gérard Delage, administrateur de la même association; MM. Frossard et Delage sont rentrés ce matin de Chicago, où ils ont assisté, à titre de délégués officiels de l'Association des Hôteliers, au Midwest Hotel Exposition, qui fut suivi des assises du conseil des gouverneurs de l'American Hotel Association.

L'association hôtelière américaine compte plus de 6,000 membres actifs, qui représente 80% du nombre total de chambres aux Etats-Unis.

Au cours de sa dernière réunion, samedi, l'A.H.A. a décidé de collaborer activement avec toutes les associations affiliées, pour mener une grande campagne de publicité dans le but d'apprendre au public à considérer l'hôtel comme un second chez soi où l'on peut, non seulement manger, boire et dormir, mais rencontrer ses parents et amis, célébrer dignement les anniversaires et autres événements heureux de l'existence, bref, adopter l'hôtel de son choix comme le principal centre social ou récréatif de la communauté.

Cette campagne d'éducation consistera également à encourager les citoyens des deux pays à voyager davantage et à profiter de l'hospitalité des excellents hôtels, grands ou petits, qui font l'orgueil de leurs localités respectives.

Il préfère la mort à la Russie

CUSHING, Okla., 23. (P.A.) — Un réfugié ukrainien effrayé à l'idée de retourner en Russie s'est pendu hier.

On a retrouvé le corps de Jackin Saij, 37 ans, se balançant au bout d'une corde attaché à la poutre d'un garage. Le coroner H. D. Strong dit que Saij fut trompé par un rapport radiophonique annonçant la déportation de l'espion russe Valentin Gubitchev.

D'après Mme Saij, son mari parlait très peu l'anglais, mais, désirant l'apprendre, il était un fervent auditeur de la radio. Ayant entendu le mot "spy", il le confondit avec son propre nom qui se prononce "sy", et il crut alors qu'il allait être déporté. La femme expliqua que son mari, ne réalisant pas qu'il était en pays libre, vivait avec la frayeur constante qu'on ne vienne l'obliger à quitter sa nouvelle demeure.

On a retrouvé le cadavre dans le garage de W. L. Simon, qui avait procuré une maison à Saij et à son épouse.

BREVETS d'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

TOUT CE QUI EST BON
est meilleur avec du beurre!
Le beurre communique aux mets même les meilleurs un goût particulier et exquis.



C'est meilleur avec du beurre!
ÉTENDU SUR LE POISSON, LE BIFTECK ET LES CÔTELETTES, il en rehausse la saveur.

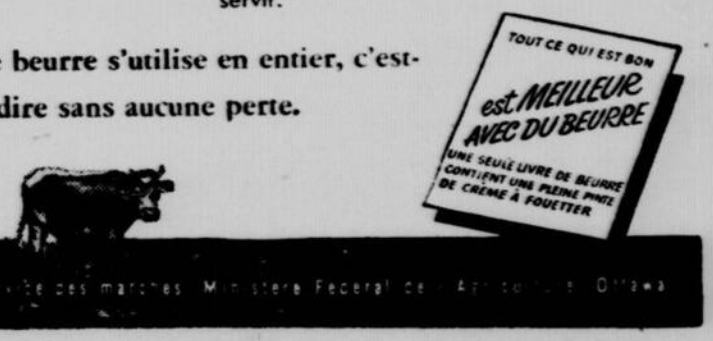


C'est meilleur avec du beurre!
CRÊPES ET GAUFRES sont véritablement délicieuses recouvertes de beurre.



C'est meilleur avec du beurre!
Ajoutez à la SOUPE et aux SAUCES un bon morceau de beurre avant de les servir.

Le beurre s'utilise en entier, c'est-à-dire sans aucune perte.



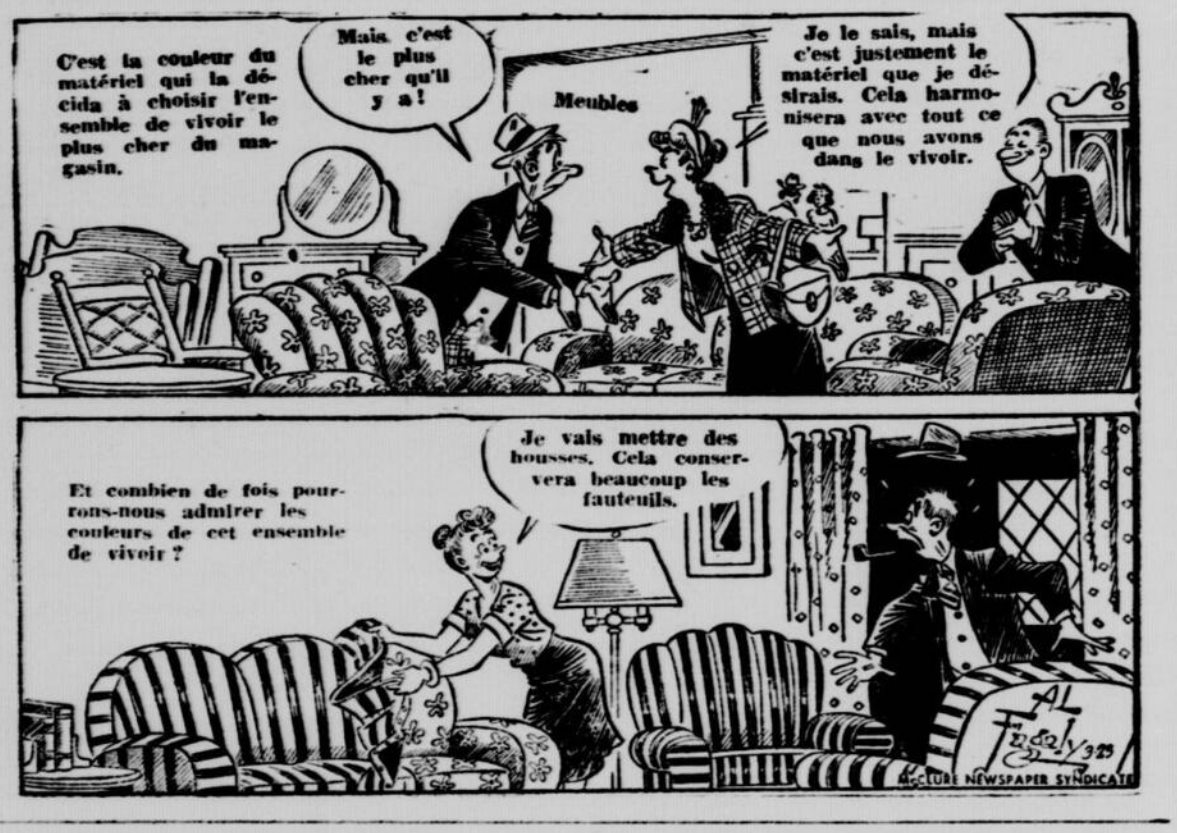
Service des marchés Ministère Fédéral de l'Agriculture Ottawa

RIONS UN PEU



—*Veux-tu crier "Allô!" à Edouard et Marie-Anne, chérie?... Ils veulent simplement te dire bonjour.*

TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON

Il aperçoit un train

Idée



TARZAN

Tarzan lance un défi

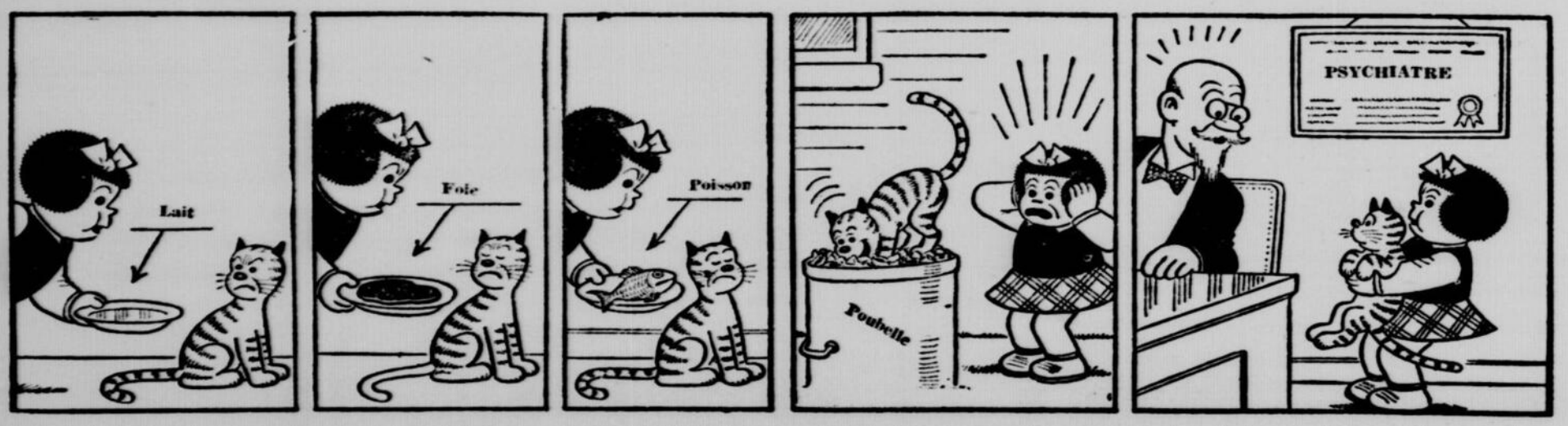
Lâcheté



PHILOMENE

Elle n'y comprend rien

Caprice



ARMAND ET LES PIRATES

Alexis se sauve

Malheureuse !



JEANNINE ET PATAUD

Le grand frère

Leçon



LE FANTÔME

Une chose étrange

Réflexions



ROBERT L'INTRÉPIDE

Ver tombe enfin

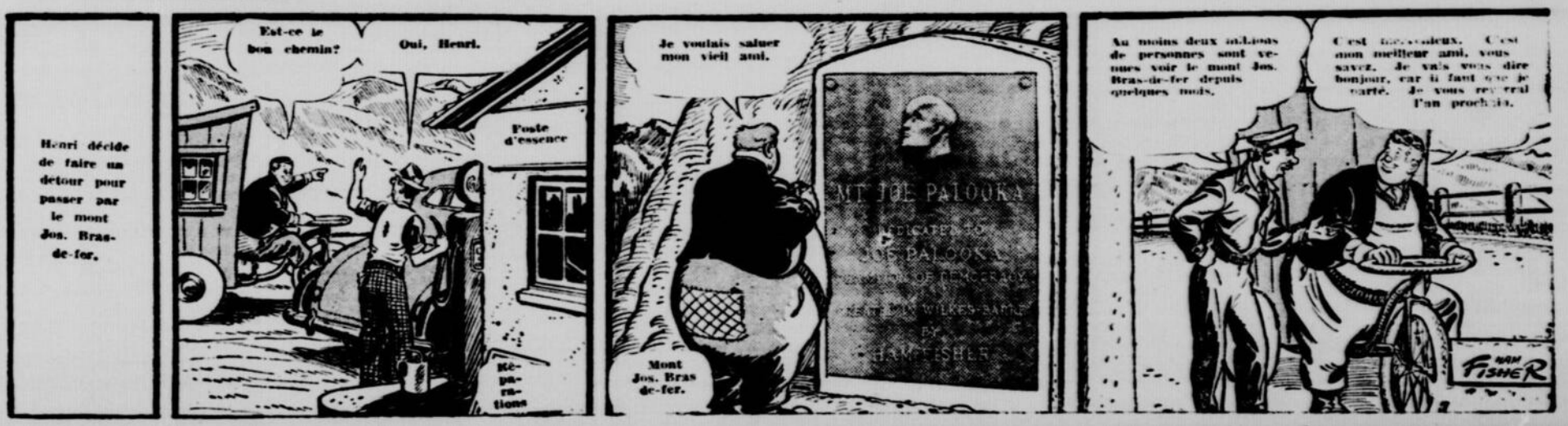
Halte !



JOS BRAS-DE-FER

C'est merveilleux !

Visite



"L'augmentation des..."

(Suite de la page 6)

était de $8,098, soit une moyenne de pension par vieillard de $19.02. De 1945 à 1950, le total des pensions versées se monte à $96,406,631.03, et la part de Québec est de $24,101,-657.75. Le nombre annuel moyen des vieillards est de 58,649 et les pensions mensuelles moyennes de $28.73. M. Barrette dit que l'amélioration sous l'Union Nationale fut en pensions versées, de $11,019,955.45 en cinq ans et que la moyenne des bénéficiaires par année, est de 10,551 de plus. Quant à la moyenne mensuelle elle a monté de $9.71 par mois. M. Barrette ajouta que de 1936 à 1939 la pension mensuelle avait été de $17.83 par mois et que de 1940 à 1944, elle tomba à $15.76.

LES MERES NECESSITEUSES

Continuant son parallèle dans le cas des pensions aux mères nécessiteuses, M. Barrette dit que ces allocations de 1940 à 1945 étaient de $14,001,113.05 alors que de 1945 à 1950 elles passaient à $24,106,771.49 soit une augmentation de $10,105,-658.44 en 5 ans. Le nombre des bénéficiaires passa de 8,263 de 1940 à 1945 à 12,208 de 1945 à 1950, soit une augmentation de 3,945. Enfin, l'allocation mensuelle moyenne sous le gouvernement libéral était de $28.67 et de $33.20 depuis le retour au pouvoir de l'Union Nationale. L'augmentation fut de $4.53 de plus par mois. Le ministre souligna de nouveau que l'allocation qui était de $41.09 lors de la perte du pouvoir de l'Union Nationale en 1939, tomba à $26.04 sous le gouvernement libéral de 1940 à 1945.

PENSIONS AUX AVEUGLES

Aux aveugles, le gouvernement de l'Union Nationale versa $1,-337,987.85 contre $667,572.08 par les libéraux dans le même laps de temps. Le nombre des aveugles pensionnés passa de 2,149 à 3,092; le taux mensuel moyen de pension passa de $21.50 à $35.38 soit une augmentation de $14.08.

LES UNIONS OUVRIERES

"Nous avions promis de faire droit aux revendications ouvrières et nous avons tenu parole," continua le ministre. "C'est le gouvernement de l'Union Nationale qui a donné aux ouvriers le droit de se syndiquer, qui a obligé les patrons à négocier avec les syndicats, les unions de bonne foi, officiellement reconnues. Et l'on ose dire et écrire que le gouvernement ne s'intéresse pas aux questions ouvrières, aux petits?

C'est l'Union Nationale qui a nommé des représentants ouvriers à la Commission des relations ouvrières. C'est lui qui a diminué de 60 à 50 p.c. la majorité requise pour qu'une union soit officiellement reconnue comme agent négociateur.

"D'ailleurs les chiffres ne mentent pas. En septembre 1944 il y avait eu 97 contrats de travail de déposés à la Commission des relations ouvrières. Ils groupaient 32,652 ouvriers. En septembre 1949 il y en avait 3,109, qui réunissaient le chiffre formidable de 188,412 salariés. Cela veut dire que, pour chaque période de six mois, il y a eu trois fois plus de contrats de déposés sous l'Union Nationale et qu'il y a aujourd'hui, six fois plus de salariés qui sont régis par ces contrats.

"De 1944 à 1949, la Commission des relations ouvrières a fait 3,782 enquêtes, soit une moyenne de 2 par jour; elle a ordonné 95 votes de juridiction; elle a tenu 144 séances; et elle a accordé 204 auditions à des unions ouvrières. Est-ce là, demande M. Barrette, le travail d'un gouvernement antipathique aux unions ouvrières?

DROIT SYNDICAL

"Partout dans la province il y a eu recrudescence d'activité syndicale. Pourquoi? Parce que nous avons déclaré clairement que nous sommes en faveur des unions bien faites, qui veulent observer la loi, qui sont des facteurs d'ordre et non des fomentatrices de désordre. Sous le régime libéral, en 1944, il y avait dans la province 832 unions ouvrières, groupant 188,714 employés. En septembre 1949, ces chiffres étaient passés à 1,118 unions et à 229,458 salariés. Cela veut dire que le nombre des syndicats a augmenté de 34 p.c. et leurs effectifs de 22 p.c.

"Même augmentation dans les enquêtes sur les activités antisyndicales. Elles ont augmenté parce que le gouvernement s'est élevé contre ceux qui voulaient contrecarrer l'activité syndicale bien faite et bien comprise. De 1945 à 1949 il y a eu 370 de ces enquêtes, dans 356 établissements différents et elles s'adressaient directement à 13,938 employés. Alors que sous le régime libéral Godbout, dit ensuite le ministre, il y a eu conciliation dans 82 cas, contre 1,055 cas de 1945 à 1950, c'est-à-dire 13 fois plus.

"Peut-on prétendre que nous nous désintéressons de la question ouvrière? Quand il y a des difficultés nous envoyons nos meilleurs hommes et ils réussissent fréquemment à contourner les difficultés. La meilleure preuve c'est que dans 514 cas la conciliation a amené un règlement final du conflit entre 112,444 employés et leurs patrons. Sous les libéraux, de '44 à '49 il y a eu 19 arbitrages. Nous en avons fait 292 de '45 à '49.

LES GREVES

M. Barrette établit ensuite une comparaison entre les grèves sous le régime libéral et sous l'Union Nationale. De 1940 à 1944, sous le gouvernement Godbout, le nombre des grèves fut de 335 affectant 143,720 ouvriers. De 1945 à 1948, le nombre des grèves diminua à 215 pour la moitié moins de grévistes, soit 70,865. En une seule année, sous le régime libéral, il y eut plus de grévistes dans Québec, 80,375, que dans 4 ans de l'Union Nationale.

"C'est là un exemple de ce que le gouvernement Duplessis a fait pour les ouvriers. Et ceux qui veulent se renseigner oseront-ils encore prétendre que nous nous désintéressons des questions ouvrières", demande le ministre du Travail.

VACANCES PAYEES

M. Barrette ajoute que l'Union Nationale a fait donner des vacances payées à 550,000 salariés du commerce et de l'industrie et que ces vacances représentent une somme annuelle de $16,500,-000.

"Cela démontre, dit le ministre, la continuité dans la politique ouvrière de l'Union Nationale. C'est le même programme qu'on applique toujours avec le même chef, et pour longtemps encore, je l'espère".

M. Barrette rappelle également l'augmentation moyenne des taux horaires dans les principales industries sous l'Union Nationale. Dans l'industrie de la construction dans la ville de Québec, la hausse fut de 39 cents, ou 50 p.c. Elle fut de 42 cents à Montréal; ces augmentations ont affecté et affectent encore 82,000 ouvriers.

Dans l'industrie du textile, la hausse, pour les hommes, fut de 34 cents l'heure, et de 52 cents pour les femmes. Là, encore, c'est 30,000 personnes qui profitent de ces augmentations. Dans l'industrie de la pulpe et du papier, la hausse représente 66 pour cent, ou 47 cents l'heure.

$620,000,000 DE PLUS

"Pour les groupements ouvriers plus importants, dit M. Barrette, l'augmentation fut de 75 pour cent. C'est pour cela que les revenus du gouvernement ont pratiquement doublé, à cause de cette hausse formidable dans le pouvoir de gain du peuple.

Pour prouver cet avancé, le ministre cite les chiffres suivants relativement à l'augmentation globale des salaires sous l'Union Nationale. 780,000 ouvriers assujettis à la loi du salaire minimum ont reçu, de 1944 à 1949, une augmentation globale de $347,000,000. Les salariés gouvernés par la loi des relations ouvrières, au nombre de 190,000, ont reçu pour leur part $105,000,-000 d'augmentation

Dans l'industrie de la chaussure, l'augmentation fut de $55,600,000, de $67,500,000 dans l'industrie de la construction, de $20,700,000 dans l'industrie du vêtement. Au total, l'augmentation générale des salaires sous l'Union Nationale a été de $620,000,000.

"Je crois, a dit le ministre, que la province de Québec a donné là un exemple magnifique au reste du monde et que c'est ici plus qu'ailleurs que s'applique la véritable justice sociale". Il ajoute que les instituteurs et institutrices ont également bénéficié de bonnes et substantielles augmentations de salaires.

UN AVENIR MERVEILLEUX

"Ce sont ces millions de dollars jetés ainsi dans la population qui font que notre province marche vers un avenir merveilleux, sous la direction d'un homme généreux qui consacre sa vie au bien de ses compatriotes", dit le ministre du Travail.

Dans le domaine de l'apprentissage, M. Barrette rappelle ce que son ministère a fait pour améliorer la situation et pour former des ouvriers compétents. La loi de l'aide à l'apprentissage fut votée en 1945 et en 1950 on trouve dans la province 19 centres d'apprentissage et 15 commissions d'apprentissage.

Au 1er avril 1949, 883 apprentis suivaient des cours de jour ou de soir en briquetage, plâtrage, menuiserie, peinture, tuilerie, plomberie, ferblanterie et électricité. De plus, en 1948-1949, les commissions d'apprentissage de la construction ont formé un conseil provincial des métiers du bâtiment.

Malvenu, mais poli



Sir BASIL BROOKE, premier ministre de l'Irlande du Nord, donnera suite à son projet de visiter les Etats-Unis, malgré la déclaration du maire William O'Dwyer, de New-York, à l'effet qu'il ne serait pas bienvenu à l'hôtel de ville de la métropole américaine. O'Dwyer, un Irlandais du sud, a dit que si le premier ministre de l'Ulster était reçu officiellement à l'hôtel de ville "c'est que je ne serai plus en vie". Sir Basil a déclaré aujourd'hui qu'il regrettait d'apprendre que le maire de New-York avait eu de tels propos à son adresse. "Je serais peiné si le maire mourait", dit-il en révélant qu'il partirait pour les Etats-Unis, le 31 mars.

Détenue pour vol



Mme Eleanor Marie Collins, 39 ans, caissière en chef à la Devon North Town State Bank, attend, pensive, aux quartiers-généraux de la police, à Chicago, après son arrestation au sujet de la disparition de $16,000. Une audition des livres de la banque fit découvrir la disparition de cette forte somme. Mère d'une fillette de onze ans, Mme Collins est divorcée depuis six ans.



POIDS ET HALTERES

Le tournoi haltérophile Montréal Senior, organisé par M. Lionel St-Jean et qui eut lieu dernièrement à la Palestre, fut rempli de beaux déploiements de force et de courage. Plusieurs leveurs se sont dépensés d'une façon extraordinaire pour élever des poids qu'ils n'avaient jamais réussis auparavant et pour accumuler des totaux supérieurs à ceux qu'ils avaient accumulés dans le passé.

Gérald Gratton, en grand champion canadien qu'il est, réussit un autre record, en élevant 320 1-2 livres pour l'épaulé et jeté. Il établissait ainsi un nouveau record canadien dans la classe des poids légers.

Deux luttes furent remplies d'intérêt pour les spectateurs: Celle des poids légers, entre Gilles Delisle, du National et Jean Fortin; ce dernier remporta une autre belle victoire après avoir gagné le Montréal Novice et le Montréal Junior. La deuxième, entre Robert Prévost et René Lake, du National, pour la catégorie des poids mi-lourds et Paul Renaud et M. Marchand, poids moyens du National. Après l'arraché, ces trois leveurs étaient égaux et ce n'est qu'après avoir réussi un épaulé et jeté de 290 livres que René Lake, de la Palestre, fut assuré de la victoire.

Comme on peut le constater, les élèves de l'instructeur Lionel St-Jean, du National, firent belle figure à ce tournoi, en couronnant deux champions, deux deuxièmes et un troisième.

Voici le résultats complet de ce tournoi:

Cl. et noms	Club	Dév.	Arr.	E.-J.	Tot.
Poids coq					
R. Lanthier,	Nat.	145	155	215	515
Poids plume					
F. Monette,	Ind.	170	140	190	500
Poids légers					
P. Fortin,	Y.Cen.	190	195	245	630
G. Delisle,	Nat.	195	190	230	615
A. Dimello, Y.M.C.A.		200	175	225	600
L. Audette,	Ind.	175	170	220	585
Poids moyens					
G. Gratton,	Y.V.	250	235	320	805
P. Renaud,	Nat.	190	225	275	690
M. Marchand,	Nat.	160	190	240	590
Poids mi-lourds					
René Lake,	Nat.	180	225	290	705
R. Prévost,	Ind.	205	210	275	690
L. Diotte,	Y.V.	195	195	250	625

Victoire de Armed hier à Gulfstream

MIAMI, Flo., 23. — Le fameux pur-sang Armed a affiché sa tenue d'autrefois, alors qu'il a triomphé dans l'épreuve pour la bourse Antilles, d'une valeur de $3,000 hier à la piste Gulfstream.

Piloté par Ovie Scurlock, Armed, qui portait une charge de 117 livres, a couvert la distance d'un mille et 1-16 en 1:43, pour permettre à ceux qui avaient misé sur ses chances de gagner la somme de $6.10.

Bentley honoré

CHICAGO. — Doug Bentley, vétéran centre et ailier gauche des Eperviers de Chicago a été choisi par les amateurs de sport de Chicago comme le meilleur joueur dans l'histoire du club. Le regretté Charlie Gardiner, Johnny Gottselig et Mush March ont reçu aussi beaucoup de votes dans le scrutin organisé par un magazine.

LIGUE AMERICAINE

BUFFALO 1, CLEVELAND 7

Première période

1—Cleveland: Ceresino 10.54
Punitions: DeMarco, Finkbeiner, Buller (2), Douglas, Currie.

Deuxième période

2—Buffalo: McNabney (Hickey) 2.06
3—Cleveland: Kelly (Sprout). 8.04
4—Cleveland: Leswick (Carse, Holota) 17.51
5—Cleveland: Sloan (Williams) 19.13
Punitions: Dawes, McNabney.

Troisième période

6—Cleveland: Sloan (Taylor). 7.20
7—Cleveland: Kelly 8.31
8—Cleveland: Carse (Leswick, Holota) 17.23
Punitions: Kelly, Williams, Kraftcheck (2), Currie, Johnson.

CHICAGO—Bob Satterfield, 178, Chicago, a battu par décision Tommy Gomez, 182, Tampa, Flo. (10).

NEW-YORK—Luis Galvani, 122, La Havane, a battu par décision Bobby Bell, 124 1-2, Youngstown, O. (10).

Festival du collège Grasset lundi soir à l'aréna St-Laurent

C'est lundi soir, le 27 mars, à l'aréna de Saint-Laurent, que les collégiens de Grasset auront l'occasion de manifester leur esprit sportif et leurs talents multiples, lors de leur festival d'hiver!

Les organisateurs travaillent fermement pour faire de ce festival un immense succès; selon les apparences tout laisse croire qu'ils y réussiront. En effet, deux intéressantes parties de hockey figurent au programme: le "Grasset" senior rencontrera les champions de la ligue des Ecoles Supérieures, le "Saint-Stanislas"; le "Grasset" junior s'attaquera au puissant club "François-de-Laval" (Bordeaux), qui compte dans son alignement les deux jeunes frères de Maurice Richard.

On remarque aussi au programme de nombreuses attractions spéciales; entre autres, les Carabins de l'Université de Montréal dans une course à la rondelle; des acrobates et des équilibristes renommés; un "Carnaval" sur glace; des courses intercollégiales et interscolaires; "Les hockeys à travers les âges"; une fantaisie comique, etc. De la musique choisie assaisonnera le tout!

Pour une agréable soirée, rendez-vous à l'aréna de Saint-Laurent, lundi soir, le 27 mars, à 8 heures.

Dykes remplacera Williams contre Felton

DETROIT, 22—Bobby Dykes, du Texas, remplacera le champion poids léger Ike Williams comme l'adversaire de Lester Felton, à l'Olympia, le 29 mars.

Williams qui se plaint de maux au système respiratoire a demandé que son match contre Felton soit remis pour une deuxième fois.

Londes aurait difficilement pu trouver un meilleur adversaire pour le boxeur de Détroit. Ce fut Dykes qui mit fin à la série de 29 victoires consécutives de Felton en avril dernier.

Depuis quil a perdu une décision serrée au boxeur d'Austin, Texas, Felton est parvenu à la deuxième place parmi les aspirants au championnat détenu par Ray Robinson.

Son ascension fut le résultat de victoires sur Kid Gavilan, Ross Virgo et Jean Walczak ainsi qu'un combat nul contre Tony Pellone.

Dykes perdit un peu de prestige lorsqu'il subit la défaite contre Frankie Abrams à Miami en octobre dernier, mais retrouva sa place parmi les premiers aspirants lorsqu'il battit Abrams dans un match revanche. Il a annulé avec Gaby Ferland lundi dernier.

Dykes arrivera par avion mercredi pour terminer son entrainement sur les lieux.

Important match

NEW-YORK. — Un important combat de boxe sera disputé au Madison Square Garden vendredi soir entre les poids-lourds Rocky Marciano et Roland La Starza. Ces deux boxeurs n'ont pas encore connu la défaite et le vainqueur obtiendrait plus tard cet été un match pour le championnat mondial contre Ezzard Charles. Marciano est un formidable frappeur qui possède un imposant record de knockouts tandis que La Starza est un boxeur scientifique.

King à Toronto

TORONTO. — Little Arthur King, champion poids-léger de l'Empire Britannique et un des meilleurs boxeurs à 135 livres au monde, arrivera à Toronto aujourd'hui pour compléter son entrainement en vue de son match contre Humberto Sierra, mardi prochain. Le combat devait avoir lieu la semaine dernière mais il fut remis à cause d'une blessure subie à l'oeil de King.

EL PASO, Tex.— Conrad Castanon, 125, Chihuahua City, Mex., a battu par décision Manuel Hernandez, 124, Los Angeles (10).

Le club St-Paul de Clay Hopper a triomphé des Royaux 7 à 4

VERO BEACH, 23 — Clay Hopper, ancien gérant des Royaux, a conduit le club St-Paul à une victoire de 7 à 4 sur le club Montréal, hier soir, dans une partie d'exhibition disputée à Vero Beach. Mardi la partie entre les deux mêmes clubs avait été arrêtée à la première manche à cause de la pluie, alors que les Royaux menaient par 1 à 0.

Cette joute fut encore disputée sous un ciel menaçant. Les Saints ont eu l'avantage, tant au bâton qu'au monticule sur les Royaux.

Les deux clubs comptèrent dès la première manche. Walter Rogers croisa le marbre pour les Royaux sur un simple de Lou Ruchser dans la gauche. Joe Torpey, qui avait frappé un simple avant lui fut forcé au deuxième-but et bien que George Schmees ait aussi placé la balle en lieu sûr, les deux frappeurs suivants, Al Leap et Hal Grove furent retirés sur des roulants dans l'intérieur. Un deux-buts par Cassini et un simple dans la gauche par Baxes fournirent le point des Saints.

Les Saints s'assurèrent la victoire à la quatrième manche alors qu'ils comptèrent quatre points contre George Thomas, un lanceur repêché l'automne dernier. Jim Pendelson frappa un simple dans la gauche et compta sur le coup de circuit de Baxes dans le fond du champ centre. Eric Tipton frappa un simple dans la gauche. Earl Naylor obtint un but sur balles et les deux points croisèrent le marbre sur le dur roulant de Brancato dans la gauche.

Les Royaux obtinrent leur deuxième point à la quatrième manche sur le lanceur de relève George Brown à la suite d'un simple par Hal Grove et un deux-buts de Gino Cimoli, mais les Saints ajoutèrent deux autres points à la sixième manche sur deux trois-buts par le frappeur d'urgence Fred Leonard et Jim Pendleton, ainsi que deux simples par un autre frappeur d'urgence, Leonard et le joueur d'intérieur Nicholas.

Le simple de Russell Rose et le deux buts d'Hal Grove dans cette manche produisirent le troisième point des Royaux.

Nick Andromidas lança les trois dernières manches pour le club de Clay Hopper et avec deux joueurs de retirés à la dernière manche, il permit à Walter Rogers de frapper un simple après avoir accordé trois buts sur balles pour permettre aux Royaux de compter leur dernier point. Charles Eisenmann et Clyde King ont lancé chacun trois manches.

Eisenmann fut durement cogné à la sixième manche après avoir été erratique à la cinquième mais Clyde King afficha une belle tenue n'accordant qu'un simple chanceux, une passe au premier et retirant un joueur au bâton.

Saint-Paul, 7 points, 11 coups sûrs et aucune erreur; Montréal, 4 points, 8 coups sûrs et aucune erreur. Lanceur gagnant: Taylor; lanceur perdant: Thomas.

Belle victoire de Durand sur Millar aux Golden Gloves

Plusieurs centaines d'amateurs de boxe ont envahi le club athlétique Rosemont, hier, pour assister au quatrième tournoi éliminatoire des Golden Gloves 1950. Ce fut une soirée couronnée de succès. La majorité des 11 combats au programme furent goûtés par l'assistance.

Le jeune Marcel Durand du club Champêtre, a remporté le plus sensationnelle victoire de la soirée, alors qu'il a vaincu George Millar, du club Westmount, par K.O. à la première ronde d'un combat qui devait en durer cinq. Dans l'autre rencontre, classe ouverte, Martin Gordon, a difficilement remporté la décision sur Sylvain Langlois, de Magog. Gordon est un porte-couleurs du club Rosemont.

Quinze secondes étaient écoulées dans le combat entre Durand-Millar, quand le boxeur du Champêtre envoya son rival au plancher à l'aide d'une droite à la mâchoire. Une droite au corps après 43 secondes de bataille fut suffisante pour expédier Millar au pays des rêves.

Gordon et Langlois se sont livrés un combat intéressant. Chaque boxeur a eu recours à un excellent jab de la gauche.

La victoire du jeune Albert Remmer aux dépens de Terence Whalley dans la classe novice ne fut jamais en doute. Remmer s'avère de plus en plus un futur champion des Golden Gloves 1950.

Voici le résultat des rencontres:

Classe novice, 3 rondes.

112 lbs.—Clément Gaudet, Magog, défait Kenny Maher, Tappy Days, décision.

118 lbs.—B. Bourdeau, Magog, bat Alfred Logan, Rosemont, K.O., 2e ronde.

118 lbs.—G. Laplante, National, défait P. Waxman, N.H. par décision.

126 lbs.—Paul Greer, Rosemont, bat Lowsky, N.H. par décision.

135 lbs.—Albéert Remmer, Rosemont, bat T. Whalley, Magog, K.O. 1ère ronde.

147 lbs.—W. Turcotte, Magog, bat R. Copan, P.J., par K.O.T. 3ème ronde.

147 lbs.—E. Sawka, Black Watch, bat R. Moquin, Magog, par K.O., 1ère ronde.

160 lbs.—A. Fraser, G.G., bat W. Dazé, Champêtre, par K.O.T. 1ère ronde.

Classe ouverte, 5 rondes.

135 lbs.—M. Gordon, Rosemont, bat S. Langlois, Magog, par décision.

147 lbs.—M. Durand, Champêtre, bat G. Millar, Westmount, par K.O. 1ère ronde.

Louis voudrait reconquérir son titre poids-lourd

EL PASO. — Joe Louis a déclaré, hier, qu'il désirait tenter un retour dans l'arène et faire face au champion mondial poids-lourd, Ezzard Charles. Louis veut tenter ce retour avec l'espoir de réussir l'exploit d'être le seul boxeur, dans l'histoire de la boxe, à prendre sa retraite, alors qu'il était champion, pour revenir par la suite et conquérir le titre de nouveau.

Louis s'est retiré alors qu'il était champion le premier mars 1949. Jimmy Norris, qui gère la présente tournée d'exhibition de Louis, a entrepris des négociations avec Charles pour un match possible.

Marshall Miles, gérant de Louis, croit que son protégé peut retrouver sa parfaite condition en quatre mois. Louis désire tenter un retour par suite du manque de bons boxeurs chez les poids-lourds. A 36 ans, il croit qu'il peut vaincre Ezzard Charles, beaucoup plus jeune que lui. Mme Lillian Barrows Brooks, mère de Louis, a déclaré qu'elle ne voulait pas que son fils tente un retour. Elle a cependant ajouté que s'il persistait dans sa décision elle encouragerait de nouveau son fils à la victoire le soir du combat.

Ferland rencontrerait Kid Gavilan à Cuba

La rumeur circule dans les gymnases locaux que Gaby Ferland rencontrerait prochainement Kid Gavilan à Cuba. Ferland s'est relevé du plancher à la Nouvelle Orléans lundi soir pour annuler avec Bobby Dykes.

Parties d'exhibition

A St-Petersburg, Flo.:

Cincinnati (N) 020 000 100—4 8 0
St-Louis (N) . 000 000 010—1 4 1
Hetki, Perkowski (6) et Howell; Dusak, Brecheen (4), Wilks (8), Yuhas (9) et Garagiola, Rice (6). Lanceur gagnant: Hetki. Lanceur perdant: Dusak. Circuit: Howerton.

A Tampa, Flo.:

St-Louis (N) "B" vs Cincinnati (N) "B", cancellée, pluie.

A Clearwater, Flo.:

Détroit (A) ... 20100103—10 14 0
Philadelphie (N) 13200200— 8 13 1
Trout, Gray (6) et Ginsberg; Church, Konstanty (7) et Lopata. Lanceur gagnant: Gray; lanceur perdant: Konstanty. Circuits: Ginsberg, Hamner, Whitman, Waitkus, Sisler.

A Orlando, Flo. (8 manches, pluie)

New-York (A) . 01220102— 9 12 2
Washington (A) 30005201—11 10 2
Lopat, Raschi (4), Madison (8) et Berra; Hudson, Pearce (6) et Evans, Grasso (6). Lanceur gagnant: Hudson; lanceur perdant: Raschi. Circuits: Collins, Bauer, Jensen.

A Bradentown, Flo. (5 m., pluie):

Boston (A) ..... 000 50—5 7 1
Boston (N) ..... 020 02—4 7 1
Shanz et Tebetts; Sain, Bickford (4), E. Johnson (5) et Linden. Lanceur perdant: Bickford. Circuit: Williams.

A Stockton, Calif.:

New-York (N) . 00003210—6 7 3
Pittsburgh (N) . 00200000—2 3 4
Koslo, Maglie (5) et Westrum; Werle, Lombardi (6) et Fitzgerald.

A San Francisco, Calif.:

Chicago (N) ... 21002100—6 7 0
S. Francisco, PC 01010020—5 7 2
Watkins, Kelly (5), Leonard (8) et Owen; Bridges, Drilling (7), Dickey (8) et Eastwood. Circuits: Smalley, Sauer.

Philadelphie (A) 00000000—0 5 1
Brooklyn (N) . 00200200—4 8 0
Milligen, Roe (5), Ramsdell (8) et Campanella; Fowler, Kellner (6), Kileman (7) et Astroth.

Robinson gagne par K.O. à la première

PHILADELPHIE. — Sugar Ray Robinson, champion mondial poids mi-moyen, a défait George (Sugar) Costner par K.O. après 2:49 dans la première ronde d'un combat qui devait en durer dix. Le match n'était pas pour le titre.

Cette défaite élimine Costner comme aspirant. En 1945, alors que Costner était considéré comme un futur champion, Robinson l'envoya au pays des rêves dès l'assaut initial.

Une foule de 11,000 personnes a été témoin du combat hier. Robinson a eu seulement recours à une couple de droites à la mâchoire pour mettre son rival K.O.

Metro Prystai retourne au jeu

TORONTO, 23. — Le meilleur compteur des Black Hawks de Chicago, le joueur de centre Metro Prystai, qui s'est blessé en venant en collision avec Bill Ezinicki des Maple Leafs de Toronto, dans une partie régulière de la ligue ici, sortira bientôt de l'hôpital, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Le Dr Norman Delarue a dit que Prystai était comylètement rétabli, et qu'il quittera l'hôpital vendredi ou samedi.

Prystai s'assomma sur la glace, après qu'Ezinicki l'eut mis en échec, un peu avant la fin de la partie ici samedi soir dernier.

Le président des Black Hawks a dit que la blessure de Prystai n'était pas un accident, et l'a classé dans la même catégorie que le fameux incident d'Ace Bailey, alors que le joueur étoile du Toronto passa près de la mort, après avoir été mis en échec par Eddie Shore des Bruins de Boston.

Connie Smythe, le gérant des Maple Leafs a cependant défendu le geste d'Ezinicki. "Ce fut la plus dure et la plus légale mise en échec que j'aie jamais vue", dit-il.

Yukon Eric l'emporte sur Dusek en deux chutes consécutives

Yukon Eric a défendu son titre avec succès une fois de plus hier soir au Forum dans le combat principal, en triomphant du bouillant et rude Emil Dusek en deux chutes consécutives. Eric a pris la première chute en 45 secondes et la deuxième en huit minutes. Une foule de 7,000 personnes a vu les deux lutteurs se livrer un match enlevant. En semi-finale Nanjo Singh a battu Steve Stanlee, Monsieur Amérique.

Eric a eu recours à sa force herculéenne pour écraser l'athlète d'Oklahoma en deux engagements consécutifs.

Le détenteur du titre a eu raison de l'aspirant après 45 secondes seulement dans l'engagement initial, grâce à la prise des "reins cassés".

Dans la second reprise, Dusek a illustré plusieurs tactiques illégales dans le but d'éaliser les chances, mais sans succès. Eric a riposté avec courage. Déterminé à conserver son championnat, Yukon Eric a profité d'une occasion pour saisir son rival de ses deux puissantes mains et lui appliquer à nouveau la prise des "reins cassés."

Dusek, ne pouvant endurer les douleurs de cette terrible prise, dut alors concéder la chute. Le match fut goûté des spectateurs. L'action n'a jamais dérougi. Eric a prouvé que sa force pouvait avoir raison de la brutalité. Cette victoire du champion prouve une fois de plus qu'il ne craint pas l'opposition.

Dusek employa tous les tours déloyaux de son répertoire sans plus de succès et finalement, Eric fatigué de se faire taquiner, le saisit dans ses bras puissants, le souleva pour lui placer les reins sur son épaule et le força à abandonner en 9.31 minutes.

En semi-finale, M. America (Stewart Stanlee) est peut-être l'homme le mieux musclé au monde, mais il ne fut pas de taille pour le rude Nanjo Singh qui s'assura la victoire en 9.19 minutes alors que M. America fut compté hors de l'arène.

Ski Hi Lee, qui est venu à Montréal dans le but de faire face à Yukon Eric, a remporté la victoire sur Bill Stack alors qu'il lui riva les épaules au matelas au bout de 15.13 minutes avec un écrasement général qui mit fin à un combat très rude.

Dans le premier match de la soirée, Henri Vermeersch et Jack Larouche se sont livré un combat scientifique et plaisant qui se termina par un verdict nul.

Les Jeux de l'Empire au Canada en 1954

WINNIPEG, 23. — Le Canada est assuré de présenter les Jeux de l'Empire en 1954, mais le choix de la ville qui obtiendra les Jeux demeure encore un mystère. Ken Yost, de Winnipeg, secrétaire national de l'"Amateur Athletic Union du Canada", a déclaré, hier, que les demandes des différentes villes pour obtenir les Jeux se font plus pressantes que jamais. La dernière fois que les Jeux ont été présentés au Canada fut en 1930, à Hamilton.

Montréal, Vancouver et Toronto font l'impossible pour être élues. Certains rapports veulent que la ville de Vancouver soit prête à dépenser $20,000 chaque année, d'ici les Jeux, pour obtenir la classique.

Montréal avait été choisi en 1942, mais les Jeux furent cancellés à cause de la guerre. Pour cette raison, plusieurs observateurs sont d'avis que la métropole du Canada devrait avoir le premier choix pour les Jeux de 1954. Ce qui semble parfaitement logique.

Les Torontois désirent présenter les Jeux conjointement avec leur exposition annuelle.

Winnipeg, London, Ont., et Hamilton ont également placé des demandes. Cependant les villes qui désirent obtenir la classique devront démontrer, devant un comité spécial désigné à cet effet, les avantages à retirer si elles obtiennent les Jeux. Il faut considérer plusieurs problèmes également, dont les accommodations de logement, amusements, etc., pour plus de 500 athlètes, en plus d'un très grand nombre de visiteurs. De plus, un stade, d'une capacité d'au moins 20,000 personnes, où serait présenté les épreuves de courses à pied, boxe, lutte, escrime, nage... etc., s'avère indispensable.

Un pari double de $1,602.30 à Tanforan

SAN BRUNO, Calif., 23.—Witch English, un pur sang négligé des parieurs et conduit par Ferril Zufelt, a triomphé à sa première course à la piste Tanforan hier. Ce pur sang a causé une grande surprise en terminant en 1ère position pour permettre à ceux qui avaient misé sur ses chances de remporter la somme de $198.

Witch English a complété avec Air Express un pari double d'un montant de $1,602.30. Douze billets avaient été vendus sur cette combinaison.

Milt Schmidt est honoré

BOSTON. — Milt Schmidt, capitaine des Bruins de Boston, a de nouveau été proclamé vainqueur du trophée Dufresne, accordé annuellement au joueur des Bruins jugé le plus utile durant une saison.

C'est la deuxième fois que Milt, qui débuta avec les Bruins en 1936-37, décroche le trophée individuellement. Il partagea l'honneur de joueur le plus utile avec Bobby Bauer et Woody Dumart en 1941-42, après quoi ces trois joueurs s'enrôlèrent dans l'aviation.

Schmidt, qui aura 32 ans le 5 mars, gagna le trophée la dernière fois en 1947. D'autres étoiles des Bruins qui ont décroché le titre deux fois sont Johnny Crawford et Dit Clapper. Eddie Shore l'a gagné trois fois consécutives en 1937-38-39.

Le gardien de buts Jack Gélineau s'est classé 2e cette année.

Pour les
HOMMES
DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES
PILULES MORO
50¢ la boîte ou 3 pour $1.35
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal

Canadien Jr est favori pour égaler les chances ce soir

Les clubs Canadien Jr et Citadelles de Québec se rencontreront de nouveau, ce soir, au Forum, dans la cinquième joute de cette série finale de 4 de 7 pour le championnat de la ligue Junior. Les Citadelles mènent actuellement par deux gains contre un, mais le Canadien est favori pour égaler les chances, ce soir, au Forum. On se souvient que le Canadien a battu Trois-Rivières dans une série de 5 de 9 en dépit du fait que les Reds aient pris une forte avance de 2 à 0 en partant.

Les deux clubs en viendront de nouveau aux prises à Québec, samedi, et si une septième joute s'avère nécessaire elle aura lieu au Forum dimanche. Advenant qu'une huitième joute devienne nécessaire, pour décider de l'issue finale de la série, elle aura également lieu au Forum, mardi prochain. Cette partie remplacerait alors la joute nulle de 3-3 de dimanche dernier au Forum.

Sam Pollock, le pilote du Canadien, doit respirer un peu plus librement du fait que le joueur d'avant Kevin Rochford est revenu au jeu à Québec, mardi, et sera de nouveau à son poste ce soir; Rochford portera encore un protecteur spécial pour sa blessure au poignet.

Ken Conway, qui a été victime d'une fracture du nez, lors de la dernière joute de la série contre les Reds de Trois-Rivières, est également revenu au jeu. Conway porte également un masque spécial pour sa fracture au nez.

Jusqu'ici les cerbères Marcel Paillé, des Citadelles et Roger Morrissette des Canadiens ont été sensationnels. Paillé a privé le Canadien d'une victoire certaine, dimanche dernier, en exécutant des arrêts de toute beauté, principalement dans la troisième période et l'engagement supplémentaire. Morrissette, de son côté, a connu une mauvaise partie, mais a très bien fait dans les autres joutes. Morrissette a évolué avec brio à Québec, mardi et ne peut certainement pas être blâmé pour la défaite de son club.

Le vainqueur de cette série rencontrera, par la suite, en semi-finale de l'Est des éliminatoires de la coupe Mémorial, le club champion des provinces Maritimes, probablement le St-Mary's de Halifax. Le circuit junior local doit déclarer un champion pour le 29 mars prochain.

Une foule de 13,500 amateurs a assisté à la joute à Québec mardi. Une forte délégation de Québec viendra encourager ses favoris à la victoire ce soir.

Jack Adams est confiant de voir Détroit gagner la coupe Stanley

DETROIT, 23 — Jack Adams, gérant général des Red Wings de Détroit, a déclaré, hier, que les Red Wings de cette année, étaient le meilleur club de l'histoire du Détroit. Adams est plus confiant à l'approche des séries éliminatoires de la ligue Nationale et il a prédit que son club remporterait les honneurs du détail et ainsi la coupe Stanley.

La saison a été longue, mais nous ne sommes pas fatigués comme nous l'étions avant les séries éliminatoires, la saison dernière, et nous sommes meilleurs en plus", déclara-t-il.

Le patron des Red Wings est certain que ses équipiers ne répéteront pas ce qu'ils ont fait la saison dernière durant les séries éliminatoires, après avoir gagné le championnat de la ligue avec une avance de neuf points.

"Toronto nous a battu en quatre parties consécutives durant la série finale, mais les Red Wings s'étaient épuisés en jouant sept parties contre les Canadiens. Nous sommes trop puissants pour que cela se répète encore", a dit Adams.

Ayant gagné le trophée du Prince de Galles pour une autre année, le Détroit a l'avantage de jouer ses quatre dernières parties chez lui, pendant que Toronto, Canadiens et New-York bataillent pour une position finale en arrière des Red Wings.

"Nous ne nous reposons pas parce que nous avons remporté le championnat de la ligue. Nous espérons continuer alors nous serons en bonne condition pour les séries éliminatoires," a dit Adams.

Chaque instructeur dans la ligue, a commenté la puissance des Red Wings alors que les Red Wings s'acheminaient vers un deuxième championnat consécutif, un fait qu'Adams a admis.

"Nos lignes sont mieux balancées, et notre réserve est plus forte que l'an dernier", a ajouté Adams.

La saison dernière ce n'était que la ligne formée de Ted Lindsay, Sid Abel et Gordie Howe qui faisait tout le travail, tandis que cette saison, ces trois joueurs ont été capables de prendre un repos à la suite du magnifique travail des autres lignes.

"Cette ligne d'Abel-Lindsay et Howe est la meilleure ligne de toute l'histoire du Détroit, et elle devrait être en bonne condition pour les séries éliminatoires," a dit Adams.

Il n'est pas surprenant qu'Adams vante ses trois étoiles qui sont les trois meilleurs compteurs du circuit.



Jack ADAMS

"Et je ne voudrais pas échanger mes défenses pour n'importe quelles de la ligue," a déclaré Adams. "Où pouvez-vous trouver une meilleure combinaison de défense que Jack Stewart, Red Kelly et Leo Reise?"

Bas v Igicol BVIC .. ... Ccons

Les Braves de Valleyfield fêtés

VALLEYFIELD. — Les Braves de Valleyfield ont officiellement clôturé leur saison par un magnifique banquet qui a eu lieu hier soir à Valleyfield. Le banquet a été tenu sous la présidence d'Arthur Vinet, président général des Braves. Tous les joueurs étaient présents, ainsi que le populaire coach Toe Blake. Parmi les invités on remarquait son honneur le maire ainsi que le conseil de ville, Albert Leduc, Gaspar Crépin, Paul Leduc, Arthur Vinet, Romuald Théorêt, Philippe Godbout, gérant de l'aréna, Eddie Pigeon et plusieurs autres.

Dernière saison de Roy Conacher dans la Nationale

BOSTON, 23.—Le vétéran joueur d'avant Roy Conacher, des Black Hawks de Chicago, de la ligue Nationale, a annoncé qu'il en était à sa dernière saison dans le hockey professionnel et qu'il se lancerait en affaires avec ses frères.

La direction des Black Hawks a annoncé la nomination du vétéran Red Hamil au poste d'instructeur des Black Hawks de Milwaukee, un club ferme du Chicago. Hamill entrera en fonctions à l'automne prochain.

Roy Conacher joue dans la ligue Nationale depuis 1938. Il a porté les couleurs des Bruins de Boston durant cinq saisons. Il fut membre dee forces armées canadiennes durant trois années. A son retour dans le hockey, les Bruins l'échangèrent aux Red Wings de Détroit pour Joe Carveth. Il fut vendu au club Chicago l'année dernière.

Après avoir annoncé sa retraite, Roy Conacher a choisi son club d'étoiles depuis ses débuts dans le circuit Clarence Sampbell: Ted Lindsay, Détroit, aile gauche; Bill Cowley, Boston, centre; Maurice Richard, Canadien, aile droite; Jack Stewart, Détroit, défense; Art Coulter, Rangers, défense; Frank Brimsek, Chicago, gardien de buts.

Bien qu'il n'ait pas choisi Milt Schmidt, Roy Conacher croit que le vétéran capitaine des Bruins de Boston est le joueur le plus complet évoluant dans la ligut Nationale depuis la dernière décennie.

Abord-à-Plouffe vs Parc Extension

La série finale pour le championnat de la ligue Provinciale entre les clubs Parc Extension et Abord-à-Plouffe commencera ce soir à l'aréna du collège St-Laurent. Le vainqueur de cette série recevra le trophée "John Elias" et participera aux éliminatoires de l'Est du pays chez les intermédiaires "A".

La série promet d'être intéressante. L'Abord-à-Plouffe a difficilement éliminé les Rapides de Lachine en semi-finale, tandis que le Parc Extension n'a pas eu la tâche facile contre le Joliette.

Au cours de la saison les clubs Abord-à-Plouffe et Parc Extension se sont livré des joutes enlevantes. Ces deux équipes ont tour à tour occupé la première place du classement. Une très grande rivalité existe entre les deux clubs. La série de quatre de sept se continuera dimanche. La deuxième joute aura lieu soit à St-Laurent, Verdun ou au Forum.

Toronto rappelle cinq joueurs du club Pittsburgh

TORONTO, 23. — Les Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale, ont rappelé cinq joueurs des Hornets de Pittsburgh, de la ligue Américaine. Le Pittsburgh ne s'est pas classé dans les séries éliminatoires du circuit Maurice Podoloff, tandis que les Leafs bataillent actuellement avec les Canadiens pour la 2e position dans le classement de la ligue Nationale.

Les joueurs rappelés par Connie Smythe sont les joueurs d'avant Les Costello, Fleming Mackell et Eldred Kobussen, le joueur de défense Tim Horton et le gardien de buts Al Rollins.

MEMPHIS, Tenn.—Don Bowman, 130, Asheville, N.C., a battu par décision, Jose Alvarez, 130, Mexico City (10).

Boucher annonce son départ comme coach du club Boston

BOSTON. — George (Buck) Boucher, d'Ottawa, n'est pas certain de retourner comme coach des Bruins de Boston la saison prochaine.

Boucher, qui a succédé à Dit Clapper cette saison, a déclaré aux journalistes, hier soir: "Je veux vous remercier pour avoir été si généreux envers nous quand les choses ont été si mal. Je crois que vous aurez plus de chances d'écrire des choses intéressantes la saison prochaine, quel que soit le coach ici."

Buck a poliment refusé d'élaborer.

Le propriétaire Preston W. Adams et le gérant général Art Ross ont déclaré que le club n'a pas l'intention de discuter de la position de coach pour le moment.

Boucher n'aurait signé qu'un contrat d'un an l'an dernier.

Les Bruins sont actuellement en 5ème place et ils ne participeront pas au détail pour la première fois depuis la saison 1943-44. Ils termineront leur saison dimanche soir à Montréal.



George (Buck) BOUCHER

Le Canada gagne le tournoi mondial du hockey pour la douzième fois depuis 1924

LONDRES, 23 — Le Canada a gagné le tournoi de hockey amateur du monde pour la 12e fois depuis 1924, hier, à Londres. Les Mercurys d'Edmonton ont assuré le titre international au Canada, en triomphant de la Suède, 3 à 1. Dans le tournoi, le Canada a remporté cinq victoires en autant de parties et il a compté 42 buts contre seulement trois pour ses adversaires.

Le dernier club Canadien qui avait remporté le championnat était le club du C.A.R.C. qui avait réussi l'exploit en 1948. L'an dernier la Tchécoslovaquie avait tout juste battu les Wolves de Sudbury. Cette année l'équipe tchécoslovaque n'a pas pris part au tournoi.

Dans une autre joute disputée, hier, la Suisse s'est assurée le championnat européen en triomphant de la Grande-Bretagne au compte de 10 à 3.

Le capitaine Marsh Darling a reçu le trophée "Mondial" qui fut présenté par le professeur W. G. Hardy, de l'université de l'Alberta, qui est président du conseil de la Fédération Internationale de hockey sur glace. Plus de 8,000 personnes ont assisté à la dernière joute du tournoi et ont longuement applaudi la victoire des Mercurys.

Chaque joueur de l'équipe a reçu une médaille d'or comme souvenir de leur magnifique exploit.

Quand le pilote Jimmy Graham sauta sur la glace pour recevoir sa médaille ses joueurs lui ont fait une ovation qui dépassait de beaucoup les applaudissements de l'assistance.

La joute contre la Suède fut rude, dix punitions étant décernées. Les Etats-Unis, qui ont terminé en 2e place, ont défait la Norvège au compte de 11 à 6, hier. Les Américains ont subi une seule défaite soit au compte de 5 à 0 contre les Canadiens. La Suède et les Etats-Unis ont fourni la plus vive opposition du tournoi aux Mercurys.

Doug MacAuley a compté le premier but des Mercurys dans l'engagement initial, hier, alors que la Suède était privée des services d'un joueur.

Hassie Young, a également profité de l'avantage numérique de son club pour enregistrer le 2e but des Mercurys. Young a compté le 3e but des Canadiens.

Narmela de la Suède a compté le plus beau but de la joute, dans la 3e période, pour éviter le blanchissage à son club.

SOMMAIRE :

Première période

1—Canada: MacAuley 11.25
Pun.: Gauff, Carlsson, MacAuley.

Deuxième période

2—Canada: Young, ... 7.25
3—Canada: Lucchini, (Young) 8.18
Pun.: Wright, A. Johansson (2), Gauff, Lassas, Allen, Kilburn.

Troisième période

4—Suède: Normela, (G. Johansson) 10.01
Pun.: Aucune.

Classement final:

	G	P	P	C	Pt.
Canada	5	0	42	3	10
Etats-Unis	4	1	29	20	8
Suisse	3	2	31	30	6
Angleterre	2	3	14	32	4
Suède	1	4	15	16	2
Norvège	0	5	15	45	0

Les gagnants depuis 1924

1924.....*Canada
1928.....*Canada
1930..... Canada
1931..... Canada
1932.....*Canada
1933..... Etats-Unis.
1934..... Canada
1935..... Canada
1936..... Angleterre
1937..... Canada
1938..... Canada
1939..... Canada
1947..... Tchécoslovaquie
1948.....*Canada
1949..... Tchécoslovaquie
1950..... Canada

*—(Signifie l'année des Jeux Olympiques).

Molini représentera la ligue Provinciale

Albert Molini, président de la ligue de baseball Provinciale, (classe "C") se rendra, accompagné de son épouse et son fils, Robert, à New-York, les 8, 9 et 10 avril prochain, afin d'assister à une conférence du baseball organisé. Le but de cette conférence consistera à expliquer les nouveaux règlements du baseball.

Les explications seront fournies par Robert W. Finch, qui pour la circonstance représentera George Trautman, président de l'association nationale des ligues mineures du baseball organisé.

Les présidents d'une trentaine de ligues du baseball organisé assisteront à cette conférence. On croit que Jean Camaraire, gérant d'affaires des Braves de St-Jean fera également le voyage.

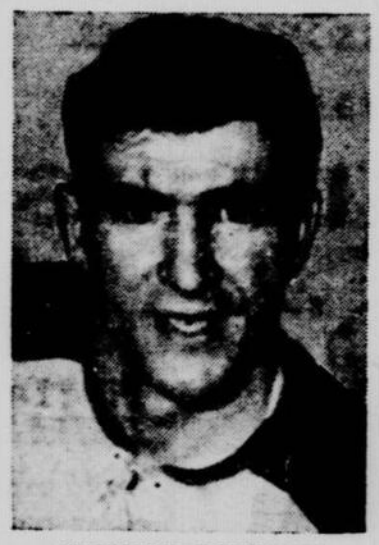
La réunion aura lieu en l'hôtel Commodore.

Normand Dussault donne la victoire au Canadien, 2 à 1

TORONTO. — Le petit Normand Dussault a compté le but le plus spectaculaire et probablement le plus important de sa carrière, 61 secondes avant la fin de la partie, hier soir, pour permettre au Canadien de triompher des Maple Leafs de Toronto, 2 à 1, et ainsi donner une avance de deux points au Tricolore en deuxième place dans la ligue Nationale. Chaque club a encore deux parties à jouer et si le Canadien conserve son avance il rencontrera les Rangers dans le détail.

Une atmosphère de détail existait et les deux clubs ont offert un jeu très serré comme l'indiquent les lancers sur les buts: 17 contre Durnan et 16 contre Broda. Seulement quatre punitions ont été imposées, dont trois au Canadien.

Une bataille a éclaté entre Bill Barilko des Leafs et Hal Laycoe du Canadien. Barilko a frappé Laycoe en pleine figure, lui brisant les lunettes et Hal n'est pas revenu de la partie. Tous deux ont reçu des majeures.



NORMAND DUSSAULT

L'EFFORT DE DUSSAULT

Dussault a compté son but d'une façon si spectaculaire qu'il a été applaudi par les 14,578 personnes présentes au Garden de Toronto. Après avoir reçu une passe de Billy Reay, Normand a filé à toute vitesse pour contourner le joueur de défense Bill Juzda et laisser partir un puissant lancer de revers d'une distance d'une vingtaine de pieds. Ce lancer à la hauteur des genoux et fait d'un angle difficile, prit Broda en défaut et assura le gain au Canadien.

Les Leafs venaient de déclencher une offensive et quatre de leurs joueurs étaient dans la zone du Canadien quand Maurice Richard déblaya à Billy Reay, qui passa la rondelle à Dussault à son tour. Naturellement Reay et Richard ont mérité des assists.

Les Leafs ont pris les devants



HOWIE RIOPELLE

vers le milieu de la première période quand Joe Klukay compta avec l'aide de Max Bentley. Max batailla pour la rondelle sur le bord de la bande et passa à Klukay qui était bien posté en avant des buts. Joe n'eut qu'à pousser le disque derrière Durnan.

RIOPELLE EGALE LE SCORE

Rip Riopelle a égalé le score peu après le début de la deuxième période, à sa première apparition de la partie sur la glace. Riopelle fut envoyé pour remplacer Callum McKay sur l'aile droite de la ligne ayant Kenny Mosdell pour centre.

Rip envoya la rondelle dans les filets ouverts quand Broda fut pris hors de position après un dur lancer de Glen Harmon. Le lancer de Harmon frappa la bande derrière Broda et bondit en avant des buts et Riopelle lui donna un coup pour la pousser dans les buts.

Il n'y a eu que trois buts de comptés, mais la partie a été sensationnelle en tout temps.

BONI A DUSSAULT

Normand Dussault a gagné un boni de $100 offert par Dick Irvin pour le but victorieux et chaque joueur du club gagnera $150 de plus si le Canadien conserve la deuxième position, au lieu de terminer troisième.

Irvin a en effet révélé après la partie qu'il avait offert $100 à la fin de la deuxième période, alors que le score était égal à 1 à 1, au joueur qui compterait le but victorieux.

Dussault etait bien fier après le match. Il a déclaré: "C'est une belle partie à gagner... tout spécialement sur mon but... Je vais donner $25 à Maurice Richard et Billy Reay qui m'ont aidé à compter le but".

Dans la chambre des Leafs, Turk Broda n'était pas si fier et il a déclaré: "Il a été chanceux."

* * *

La victoire du Canadien lui a donné l'avantage sur les Leafs au cours de la saison. Le Tricolore a remporté six victoires contre quatre pour le club Toronto, tandis que quatre autres parties ont été nulles.

Les Leafs n'avaient pas subi une seule défaite sur leur propre patinoire dans leurs onze dernières parties, soit depuis leur échec de 1-0 contre le Canadien le 18 janvier.

* * *

Connie Smythe prétend que le club Canadien est passible d'une amende de $2,000 pour avoir offert un boni pour le but victorieux, tel que le dit le livre de règlement... Bob Fillion et Bob Frampton étaient en uniforme, mais ils n'ont pas joué, de même que Fleming Mackell du Toronto... Le coach Dick Irvin a surtout utilisé les lignes ayant pour centre Elmer Lach et Billy Reay... Le trio de Mosdell n'a fait que de courtes apparitions sur la glace... Maurice Richard a joué sur deux lignes et il a compté un magnifique but vers la fin de la troisième période mais il n'a pas été accordé parce que les officiels prétendirent qu'il avait reçu une passe causant un hors-jeu... Metro Prystai, le jeune joueur du Chicago qui a subi une commotion cérébrale quand il a été mis hypocritement en échec par Bill Ezinicki, a quitté l'hôpital et il a assisté à la partie en spectateur.

CANADIENS—Buts: Dunnan, défenses: Harvey, Harmon; centre: Mosdell; ailes: Curry, Mackay; subs.: Bouchard, Riopelle, Hirschfeld, Richard, Fillion, Reay, Gravelle, Lach, Reardon, Frampton, Dussault, Laycoe.

TORONTO—Buts: Broda; défenses: Thomson, Mortson; centre: Gardner; ailes: Ezinicki, Watson; subs.: Boesch, Barilko, Juzda, Kennedy, Meeker, Smith, Bentley, Klukay, Timgren, McCormack, Lynn, Macwell.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes, Doug Young, Sam Babcock.

Première période

1—Toronto: Klukay (Bentley) 13.48
Punitions: Harmon, Reardon.

Deuxième période

2—Canadiens: Riopelle (Harmon, Curry) 6.05
Punitions: Laycoe (majeure), Barilko (majeure).

Troisième période

3—Canadiens: Dussault (Reay, Richard) 18.59

Le hockey d'un coup d'oeil

HIER

Ligue Nationale :
Canadiens 2, Toronto 1.
Détroit 8, New York 7.
Chicago 7, Boston 5.

Ligue Américaine :
Cleveland 7, Buffalo 1.
(Cleveland mène 1 à 0, dans une série de 4 dans 7).

Ligue U.S.H.L. :
Minéapolis 6, St-Paul 5.
(Minéapolis mène 1 à 0, dans une série de 3 dans 5).

Coupe Allan, (Est) :
Cornwall 14, Hull 2.
(Cornwall mène 2 à 0, dans la série 4 dans 7).

Coupe Memorial, (Est) :
Sussex 6, St. Mary's 3.
(Sussex mène 1 à 0, dans une série 2 dans 3, pour la finale).

Championnat amateur du monde :
Canada 3, Sweden 1.
(Le Canada gagne le championnat).
Switzerland 10, Britain 3.
United States 12, Norway 6.

Ligue Senior N.O.H.A. :
North Bay 5, Sault S. Marie 4.
(Les deux clus sont égaux, 2-2 dans une série de 3-5).

Ligue Junior O.H.A. :
Windsor 4, Guelph 2.
(Série finale, 4 dans 7, les deux clus sont égaux 2-2).

Ligue Manitoba Jr. :
Winnipeg 7, Brandon 4.
(Brandon mène dans la série finale, par 3-2 dans la série 4 dans 7).

Ligue Manitoba Senior :
Emerson 7, Winnipeg Elm 2.
(Emerson mène dans la série finale 4 dans 7, par 2 à 0).

Ligue Internationale :
Chatham 5, Détroit Auto 4.
(Chatham mène dans la semi-finale de 3 dans 5, par 2-0).
Sarnia 8, Détroit Hettche 3.
(Sarnia mène dans la série semi-finale de 3 dans 5, par 1-0).

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine :
Springfield à Providence.
(Providence mène dans la série de 2 dans 3, par 1-0).
St-Louis à Indianapolis.
(Indianapolis mène dans la série de 2 dans 3, par 1-0).

Ligue Q.S.H.L. :
Sherbrooke à Québec.
(Sherbrooke mène dans la finale de 4 dans 7, par 1-0).

Ligue Junior :
(Au Forum)
Québec à Canadien.
(Québec mène dans la série finale de 4 dans 7, par 2-1, Une joute nulle).

Ligue Senior Maritime :
Halifax à Sydney.
(Série 4 dans 7, les deux clubs sont égaux 1-1).

Ligue Provinciale :
Parc Extension à Abor-à-P.
(1ère partie de la série finale de 4 dans 7, à St-Laurent).

Ligue Western Canada Jr.:
Régina à Lethbridge.
(Série finale de 3 dans 5, les deux clubs sont égaux 1-1).

Ligue Senior de l'ouest :
Edmonto à Calgary.
(Edmonto mène dans la série finale de 4 dans 7, par 2-0).

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	Pj.	G.	P.	N.	Pr	Ct.	P.
Détroit	69	37	18	14	225	159	88
Canadien	68	28	22	18	165	147	74
Toronto	68	30	26	12	165	168	72
New York	69	27	31	11	165	186	65
Boston	68	22	30	15	195	217	59
Chicago	68	21	37	10	198	236	52

Détroit bat les Rangers; Lumley accorde sept buts

DETROIT. — Les Red Wings de Détroit ont profité de la présence d'Emile (The Cat) Francis dans les buts des Rangers de New-York pour leur infliger une défaite de 8 à 7, hier soir. Ce total de 15 points représente un record pour la saison actuelle dans la ligue Nationale.

Leo Reise et George Gee ont dirigé l'offensive des Red Wings, champions de la Ligue Nationale, en comptant deux buts chacun. McFadden, Couture, Howe et McNab ont été les autres compteurs des vainqueurs. Ted Lindsay, le meilleur compteur du circuit Campbell, a obtenu un assist. Le but de Gordon Howe était son 35e de la saison. Il est le meilleur de la Ligue après Maurice Richard, du Canadien.

Les buts des Rangers ont été comptés par Miskoski, Lund, Kaleta, Hyle, O'Connor, Shero et Raleigh.

Les Rangers étaient privés de trois autres joueurs en plus de Rayner, soit le blessé Edgar Laprade et Tony Leswick et Frankie Eddolls à qui le coach Lynn Patrick avait donné un repos.

Chose surprenante, un seul but fut compté dans la première période et sept dans chacune des deux suivantes.

A la suite du résultat du match, Harry Lumley a perdu ses chances de décrocher le trophée Vézina. Harry a été déjoué 159 fois en 69 parties et Bill Durnan (aidé par Gerry McNeil) 147 fois en 68 parties. Pour perdre le trophée, Durnan devrait donc accorder 13 buts de plus que Lumley dans ses deux prochaines parties.

DETROIT 8, RANGERS 7

Première période

1—New-York: Miskoski (Fisher) 7.12
Punitions: Fogolin, Lindsay, Lanclen, Evans.

Deuxième période

2—Détroit: McFadden (Fogolin, Pavelich) 3.54
3—Détroit: Gee (Reise) 9.30
4—New-York: Lund (Egan) 12.10
5—New-York: Kaleta (O'Connor, Slowinski) ... 11.35
6—Détroit: Couture (Kelly, Black) 14.15
7—Détroit: Gee (Couture) .. 14.41
8—New-York: Kyle (McLeod, Miskoski) 15.36
Punition: Abel.

Troisième période

9—Détroit: Howe (Abel) ... 6.35
10—New-York: Shero (Miskoski, Stanley) 7.13
11—Détroit: McNab 8.38
12—Détroit: Reise (Howe, Lindsay) 10.32
13—New-York: O'Connor (Smith, Egan) 14.08
14—Détroit: Reise (McNab, Peters) 14.18
15—New-York: Raleigh (Lund, Slowinski) 19.21
Punitions: Lamirande, Abel, Kyle, Stewart.

Roy Conacher compte trois buts et Chicago gagne, 7-5

CHICAGO. — Les Black Hawks de Chicago ont déclenché une offensive de six buts à la troisième période, hier soir, pour surmonter un déficit de 4 à 1, et triompher des Bruins de Boston par le score de 7 à 5.

Roy Conacher a de nouveau été l'étoile des Black Hawks avec trois buts tandis qu'Olmstead obtenait deux assistances. Pour les perdants, Johnny Peirson s'est signalé avec deux buts et un "assist". La jeune recrue Lorne Ferguson s'est aussi signalé pour les Bruins avec un but et une assistance.

Les Bruins comptèrent trois fois durant la période initiale, tandis que les Black Hawks ne réussissait qu'un point. Durant la deuxième période, Johnny Peirson compta son deuxième but pour donner une avance de trois points à son club, mais ce fut durant la dernière période que le Chicago se rallia pour remporter la victoire en comptant six fois.

R. Conacher, J. Conacher et Doug Bentley comptèrent tour à tour en l'espace de quatre minutes. Et vers la fin de la période, Nattras, R. Conacher et Mosienko déjouèrent Gélineau trois fois en moins de cinq minutes, ce qui assura la victoire au Chicago.

Red Hamil dirigeait encore les Black Hawks en l'absence de Charlie Conacher. Hamill dû revêtir l'uniforme des Black Hawks, pour remplacer le joueur de centre Métro Prystai, blessé, et actuellement retenu dans un hôpital de Toronto.

Les Bruins alignaient sept recrues hier soir, et l'un d'eux, le jeune Lorne Furguson a très bien fait aux côtés de Ronty et Peirson.

Avant la partie, le vétéran joueur d'attaque Roy Conacher a annoncé son intention de se retirer du hockey après la présente saison.



Roy CONACHER

Première période

1—Boston: Toppazzini (McIntyre) 4.12
2—Boston: Peirson (Byers, Ferguson) 7.07
3—Chicago: Guidolin 12.06
4—Boston: Creighton (Maloney, Quacenkbush) 19.28
Punitions: Gadsby (2), Peirson.

Deuxième période

5—Boston: Peirson 18.29
Aucune punition.

Troisième période

6—Chicago: R. Conacher (Bodnar) 3.40
7—Chicago: R. Conacher . 4.42
8—Chicago: Bentley (Gadsby, Olmstead) 6.50
9—Boston: Ferguson (Ronty, Peirson) 7.12
10—Chicago: Nattrass (Stewart, J. Conacher) 15.38
11—Chicago: R. Conacher (Guidolin) 17.51
12—Chicago: Mosienko (Olmstead) 19.51
Aucune punition.

Les compteurs

	B.	A.	Pts
Lindsay, Détroit	23	54	77
Abel, Détroit	34	35	69
Howe, Détroit	35	33	68
Richard, Canadien	41	22	63
Ronty, Boston	23	35	58
D. Bentley, Chicago ..	20	33	53
R. Conacher, Chicago .	22	30	52

FORUM
CE SOIR, à 8 h. 30
ELIMINATOIRES DE LA LIGUE JUNIOR
SERIE FINALE
QUÉBEC
VS
CANADIEN
Sièges réservés: $1.50, $1.00
7,500 billets à 75c pour les adultes et à 25c pour les enfants.

Plateau 5151—OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30—SAMEDI COMPRIS—OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE VENDREDI SOIR

RAYONS D'ÉCONOMIES DUPUIS
AU SOUS-SOL

COQUETTES et JOLIES ROBES *PRINTEMPS-ÉTÉ*

... LES FLEURS ET LES GRACIEUSES SCENES DE DANSEUSES ESPAGNOLES DONNENT A CETTE COLLECTION UN ATTRAIT INUSITE. TOUTES CES ROBES SONT LAVABLES.

TAILLES POUR TOUTES ET CHACUNE — 12 à 20 et 38 à 52 dans le groupe

Bas prix au sous-sol DUPUIS

3.19



ETRE LAVABLES EN PLUS D'ETRE NOUVELLES ET JOLIES

voilà exactement ce que vous désirez pour maintenant et surtout pour l'été . . . un tel bas prix DUPUIS est spécial vendredi . . . profitez-en.

TISSUS: rajah, fileté, rayonne, spun coton et rayonne, crêpe coton et rayonne. Imprimés: fleurs de toutes sortes, des carreaux aux lignes multiples et comme originalité un sujet de danseuses espagnoles accompagnées de musiciens . . . et tous ces motifs aux nuances printanières gaies et attrayantes . . .

FOND VERT, BRUN, AQUA, NOIR.

ROBES tailleur avec petit collet, robes boutonnant du haut en bas ou jusqu'à la ceinture seulement . . . plusieurs avec poches à même la jupe aussi fausses-poches si en vogue. Manches capes, courtes ou longues.

COMMANDEZ PAR TELEPHONE
PLateau 5151 — local 300

DUPUIS — sous-sol

VENTE OPPORTUNE avant PÂQUES

SOULIERS *PRINTEMPS-ÉTÉ*

pour dames, jeunes filles, collégiennes, étudiantes

Prix ord. 3.95, 4.95, 5.95
Spécial au sous-sol DUPUIS

2.59

VENEZ EN ACHETER 2 ou 3 paires en prévision des beaux jours



- sandales à courroie talon à bride, bout de pied à jour. Gore, escarpins, lacés, support de l'arche.
- semelles de cuir ordinaires, semelles crêpelées sport.
- Cuirs: suédé, chevreau, veau, cloqu. En noir, brun, bleu, brun, vert, rouille, vert, beige, marine aussi blanc.
- Talons hauts, cubains, semi-pleins, plats — aussi ballerine.

Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir.



Dupuis Frères LIMITÉE

Pointures: 4 à 8 — largeurs A B C D

Pas de commandes postales, ni téléphoniques.

CHAQUE VENTE SERA FINALE

DUPUIS — sous-sol